

Le Prix Courant

REVUE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE, DE LA FINANCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES ASSURANCES.

VOL. XVII, No. 2.

MONTRÉAL, VENDREDI, 13 SEPTEMBRE 1895.

ALFRED LIONAIS, } Propriétaires.
HENRI LIONAIS, }



ÇA ET LÀ

A nos lecteurs. Le mois de septembre est, pour "LE PRIX COURANT," un double anniversaire :

Le 9 septembre 1887, "LE PRIX COURANT" voyait le jour pour la première fois, il entre donc dans sa neuvième année.

Il y a deux ans, au mois de septembre également, "LE PRIX COURANT" changeait de mains et prenait le nouveau format qu'il a actuellement. En même temps, de seize pages qu'il avait, il montait d'un coup à 32 pages.

Depuis, "LE PRIX COURANT" a été publié à 36, puis à 40 pages et il paraîtra bientôt à 44 pages.

C'est notre manière de remercier nos patrons, abonnés et annonceurs. C'est aussi pour leur prouver que nous reconnaissons l'encouragement qu'ils veulent bien nous donner, que nous leur offrons aujourd'hui un numéro plus important, auquel nous avons cherché à donner un attrait plus spécial tant par le fond que par la forme.

Depuis deux ans, le nombre de nos abonnés a plus que doublé et nous voyons avec plaisir qu'ils suivent notre journal avec intérêt et qu'ils l'aiment. Nous en avons souvent la preuve car dès qu'un abonné, mal servi pas la poste, ne reçoit pas un numéro, vite il en réclame un autre. Ces demandes nous plaisent toujours, car tout homme aime à voir apprécier son travail et ses efforts.

Nous remercions donc nos abonnés de leur encouragement et de leur fidélité et nous remercions également nos annonceurs du patronage de plus en plus marqué qu'ils nous accordent, et nous souhaitons que nos relations avec les uns et les autres continuent longtemps à notre avantage commun.

Incendies et incendiaires. Ainsi que nous le prévoyions, lors de l'arrestation des incendiaires présumés du magasin de Boyd, Gillies et Cie, les compagnies d'assurance ont continué leurs recherches et elles viennent de faire arrêter une dizaine de citoyens, marchands ou anciens marchands, sous l'accusation d'être des incendiaires ou complices d'incendiaires.

A Toronto, un citoyen a été arrêté également, la semaine dernière, sous la même accusation, sur la dénonciation d'un confident qui aurait été présent à la perpétration du crime.

Décidément, si ces accusations sont fondées, nous étions plus américanisés qu'on le croyait et il était grand temps qu'une épuration se fit dans notre commerce.

Notre magistrature, elle, n'est pas américanisée et nous sommes sûr qu'elle fera bonne justice des coupables qui lui seront désignés par le jury.

La Banque Ville Marie. Nous avons pris la liberté de poser deux questions à M. Wm. Weir, président de la banque Ville Marie. Par la première, nous lui demandions comment il se fait qu'il soit obligé de renouveler si souvent son bureau de direction. Par la seconde, nous désirions qu'il nous donnât, en confiance, le nom du propriétaire véritable d'un certain nombre d'actions de la banque Ville Marie, représentant un montant considérable du capital de la banque, et qui figurent aux listes officielles aux noms de Wm. Weir et U. Garand, *in trust* et de Wm. Weir, *in trust*.

A ces questions, il n'a pas jugé à propos de répondre. M. Weir, en outre de sa position de président de la banque Ville Marie, tient également une banque privée sous la raison sociale Wm Weir & Sons. Nous n'avons pas l'indiscrétion de vouloir nous mêler de ce qui se passe dans les bureaux de sa banque privée. Mais la banque Ville Marie est une institution semi-publique, où un certain nombre de nos concitoyens ont placé leurs épargnes et qui jouit de privilèges considérables conférés



FONDEE

1842



L. CHAPUT, FILS & CIE
 Epiciers en Gros

THES

Nous donnons une attention toute speciale a l'importation de nos THES, nous pouvons assurer aux marchands qu'ils sont toujours certains de trouver ce qu'il leur faut et au plus bas prix du marche dans notre stock qui est toujours des mieux assortis.

Nous recommandons notre Eau-de-vie, celebre marque "GONZALEZ."
 Gin superieur "NIGHT CAP."

Seuls depositaires pour les Provinces d'Ontario et Quebec
 pour la Lessive "GREENBANK."



MONTREAL



par la loi des banques. Nous avons le droit de demander des explications sur certaines choses obscures qui se trouvent dans les rapports que la loi exige de la banque, et ces explications, on nous les refuse.

Nous ne cacherons pas à M. Weir que son silence, qui est peut-être très prudent, est mal interprété par ceux qui s'occupent d'affaires financières.

Voyons, M. Weir, un bon mouvement ! Parlez, le public anxieux est suspendu à vos lèvres !

donc se faire un revenu de \$11,000 à \$12,000, suffisant pour payer 5 p.c. d'intérêt aux porteurs d'obligations et faire face aux charges ordinaires : taxes, assurances, etc, sans y employer le produit des cotisations de ses membres.

Il est évidemment préférable, au point de vue du placement, d'acheter une propriété louée, en plein rapport, que de faire construire sans savoir où l'on pourra trouver des locataires.

Dans tous les cas, nous soumettons humblement la chose au conseil de la Chambre.

**La Chambre de
Commerce
du district de
Montréal.**

La Chambre de Commerce du district de Montréal a repris, vendredi dernier, le cours de ses assemblées mensuelles.

Son président, M. H. Laporte, y a annoncé qu'une charte spéciale lui a été accordée par le parlement fédéral. Cette charte spéciale, tout en la laissant fonctionner, pour les affaires générales, sous l'autorité de la loi générale concernant les chambres de commerce, lui a accordé les pouvoirs particuliers suivants :

10 D'augmenter le nombre de ses officiers.

20 D'émettre des obligations jusqu'à concurrence d'une somme de \$500,000, pour se procurer les fonds nécessaires à la construction d'un édifice convenable.

La chambre se trouve donc, aujourd'hui, munie des pouvoirs nécessaires pour mener à bien le projet de M. Laporte, de construire un édifice à la hauteur de son prestige. Nous espérons que l'on fera usage de ce pouvoir dans le plus bref délai possible.

Et, si l'on nous permet de donner notre humble avis, nous signalerons à M. Laporte une occasion véritablement providentielle qui s'offre en ce moment : L'édifice de la banque du Peuple va être probablement mis bientôt sur le marché, car la banque, lorsqu'elle rouvrira ses portes, aura plus besoin d'argent que de bureaux luxueux. La chambre aurait ainsi l'occasion d'acheter, pour un prix raisonnable, un des plus beaux et des plus spacieux édifices de la ville de Montréal. La banque comptait en retirer 4 p. c. du capital employé : \$250,000, et avoir ses bureaux par dessus le marché. Ce calcul placerait le revenu des étages supérieurs à \$10,000 par année, sans compter le rez de chaussée. Dans ce rez de chaussée, la chambre pourrait se tailler un local amplement suffisant et retirer \$2,000 de loyer de ce qui resterait. En payant l'édifice \$200,000, la chambre pourrait

**La visite
des pompiers
parisiens.**

Nos concitoyens de Québec se félicitent d'avoir attiré l'attention des autorités françaises qui leur envoient deux officiers du corps des pompiers de Paris, pour y étudier le système de protection contre l'incendie.

En Europe, où les villes sont bâties en pierre et en fer, la menuiserie même et les planchers étant souvent en fer ou en acier, les incendies désastreux sont peu fréquents, les commencements d'incendie sont promptement circonscrits et étouffés. Il s'en suit qu'on n'y sent pas le besoin d'une organisation perfectionnée comme au Canada ou aux États-Unis, où les constructions ne sont souvent qu'un assemblage de matériaux combustibles.

Cependant, par la grande étendue des bâtisses, et leur hauteur d'étages, les grandes conflagrations en Europe entraînent presque toujours de nombreux accidents de personnes ; tandis que, dans l'Amérique du Nord, ces accidents sont rares et ne sont possibles, grâce au service de sauvetage, que lorsque l'incendie a été découvert trop tard.

Nous croyons que les pompiers parisiens ne trouveront peut-être pas ici des pompiers plus dévoués, plus énergiques, plus disciplinés que chez eux, mais qu'ils pourront constater que tout cela existe également chez nous au plus haut degré. Ce qui leur fournira un fertile sujet d'études, c'est le matériel, l'outillage perfectionné dont nous nous servons, tant pour combattre l'incendie, que pour appeler les pompiers et les mettre en face de l'ennemi. De ce côté, nous ne craignons point de rivaux et nos pompiers pourront faire ouvrir les yeux bien grands à leurs visiteurs, si ces Messieurs, surtout, poussent jusqu'à Montréal.





THIBAudeau BROTHERS & CO.



IMPORTATEURS

.....DE.....




Marchandises Seches



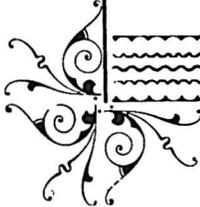
THIBAudeau
FRERES & CIE,
QUÉBEC

THIBAudeau
BROTHERS & CO.,
LONDON, Eng.

THIBAudeau
BROS. & CO.,



Anglaises
Françaises
Allemandes
et.....
Américaines



No 332, rue St-Paul
MONTREAL





LES ASSURANCES INCONNUES

NOUS avons au Canada des compagnies, les unes puissantes et riches, les autres plus modestes, qui font l'assurance sur la vie; nous en avons d'autres qui assurent nos propriétés contre l'incendie, nos navires et leurs cargaisons contre les risques de la navigation. Nous avons aussi des assurances contre les accidents; des assurances contre le bris des glaces et même des assurances contre les voleurs.

Il existe en Europe plusieurs autres formes d'assurances qui ne sont pas représentées ici; il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs d'en connaître quelques-unes, qui pourraient trouver ici un champ à exploiter.

Prenons d'abord les assurances qui intéressent l'agriculture. Dans notre dernier numéro, nous avons mentionné deux genres d'assurances agricoles qui n'ont pas de représentation ici: l'assurance contre la grêle et la gelée, et l'assurance contre les maladies des animaux.

Les phénomènes atmosphériques, tels que la grêle et la gelée, ont une périodicité beaucoup plus marquée que certains risques beaucoup mieux pourvus d'assurance, comme l'incendie, par exemple. En prenant une période d'années assez longue et en relevant, dans les rapports météorologiques, l'occurrence de ces phénomènes, on est parvenu à établir une moyenne suffisamment exacte pour établir les calculs sur lesquels peut se baser une assurance sérieuse. Aussi l'assurance contre la grêle est-elle exploitée en France par plusieurs compagnies qui font de bonnes affaires, tout en rendant à l'agriculture des services signalés.

Dans notre pays, la grêle est peu fréquente pendant la saison où notre agriculture peut en souffrir. Sa plus grande fréquence est en hiver, et alors elle ne peut produire aucun dommage. Lorsqu'elle se produit en été, elle est toujours restreinte dans des limites étroites et ne cause que des dommages locaux. Une assurance contre la grêle seule n'aurait donc que peu de chances de réussir.

Mais l'assurance contre la gelée aurait chez nous un vaste champ à exploiter. Depuis les provinces maritimes jusque dans la Colombie-Anglaise, il n'est pas de récolte au Canada qui ne soit exposée chaque année à des dommages considérables de ce chef, et il n'est pas d'année que la gelée ne détruise une partie d'une certaine récolte dans la plupart de nos provinces. Toutefois, pour l'établissement ici d'une assurance contre la gelée, il faudrait être en possession d'observations météorologiques spéciales au pays, d'une durée suffisante pour pouvoir établir une moyenne et nous ne sachions pas que l'on puisse trouver ces observations, faites à ce point de vue, dans aucun de nos départements publics.

L'assurance contre la maladie des bestiaux indemnise

les propriétaires d'animaux de ferme: bœufs, vaches, moutons, chevaux, etc., en cas de décès par maladie ou accident. Voilà une branche d'assurance qu'une compagnie d'assurance agricole pourrait exploiter avec fruit au Canada; car, malgré l'absence constatée officiellement de toute maladie infectieuse dans notre troupeau canadien, il arrive, plus souvent qu'on ne l'aimerait, qu'un cultivateur perde du bétail, des moutons, un cheval, d'une maladie qui, pour n'être pas épidémique, n'en cause pas moins des dommages très sensibles dans l'étable où elle s'abat. Rien ne garantit aujourd'hui nos cultivateurs contre ces accidents; la seule assurance qui couvre leurs animaux, nous parlons des cultivateurs les plus prévoyants, c'est celle qui couvre le risque d'incendie. Or, le cultivateur perd beaucoup plus d'animaux par maladie ou par accident que par l'incendie.

On trouverait facilement dans les rapports des compagnies françaises les données nécessaires pour calculer les primes d'une assurance de ce genre, dont le besoin se fait vivement sentir.

En dehors de ces assurances d'un intérêt général, il y en a qui s'adressent à des intérêts ou à des cas particuliers.

L'assurance des loyers, garantit les propriétaires contre la perte de leurs loyers, soit par non paiement du locataire, soit par vacance du logement. Une compagnie de ce genre fonctionne avec succès à Glasgow.

L'assurance financière garantit aux porteurs d'actions et d'obligations des dividendes réguliers. En cas de remboursement, de conversion, de réduction d'intérêt, elle se charge de procurer des placements aussi avantageux au point de vue des revenus. Ce genre d'assurance aurait peu à faire au Canada, du moins chez nos concitoyens, qui préfèrent les placements en immeubles aux valeurs mobilières même les plus solides. Elle eût été, cependant, d'une source de grande consolation pour les actionnaires de la Banque du Peuple.

Dans les pays où est établie la *conscription*, ou tirage au sort pour désigner ceux des citoyens âgés de 20 à 21 ans qui doivent former partie de l'armée, on trouve l'assurance contre le service militaire qui, en cas de mauvais numéro, se charge de trouver un remplaçant, moyennant finances.

Il y a encore l'assurance du mariage, espèce de tontine où l'on entre en bas âge, et où l'on s'assure, moyennant paiement de tant par année, une dot proportionnée au montant de la prime, payable le jour du mariage. Il y a, au Canada, un champ fertile à exploiter pour cette assurance, car il n'est pas d'usage ici, comme en Europe, que le père se saigne pour doter sa fille en se mariant.

L'assurance contre le service militaire et l'assurance pour le mariage, sont constituées en tontines, c'est-à-dire que si les assurés décèdent avant le tirage au sort ou avant le mariage, les primes payées pour leur compte restent à l'assurance.

Peut-être quelques-uns de nos concitoyens entrepreneurs trouveront-ils dans la nomenclature incomplète qui précède l'idée d'une fondation fructueuse et pour eux et pour le public.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND TIRAGE

.....DES.....

JOURNAUX DU CANADA

Au-delà de 50000 exemplaires par jour

LA CIRCULATION DE LA PRESSE EST NEUF FOIS
AUSSI CONSIDÉRABLE QUE CELLE DE TOUT AUTRE
JOURNAL A MONTRÉAL

LA PRESSE EST LUE AVEC INTÉRÊT PAR LE
MONDE COMMERCIAL

LE.....
**COMMERCE
DE GROS.....**

EN se servant des colonnes d'annonces de
LA PRESSE, aura à son emploi le plus
puissant agent du Canada, parmi les
journaux quotidiens.

Administration, Redaction et Annonces :

71 ET 71A RUE ST-JACQUES

MONTREAL, Canada



NOTES AUTOBIOGRAPHIQUES

UN accident nous a fait mettre la main sur de curieuses notes autobiographiques, trouvées dans le fouillis de papiers d'affaires d'un ancien négociant retiré, qu'un clerc de notaire avait été chargé de mettre en ordre pour l'inventaire. Ces notes étaient écrites dans une sorte de calepin dont la couverture en cuir jauni attestait un âge considérable. Bien entendu, nous ne donnons ni le nom du négociant, ni les dates exactes, ni la ville où il a exercé son négoce.

Octobre 1860.—Sorti du collège en juillet, passé les vacances chez le bonhomme. Le vieux ne veut plus payer pour le collège ; il a fallu trouver une place pour gagner ma vie. L'oncle Pierre qui habite la ville m'a trouvé une place de commis dans une grocerie. Entré hier ; le patron paraît pas trop commode ; il y a un autre commis. J'apprends le commerce en allant porter les paquets aux pratiques. Pas amusant. Logé, nourri et \$5 par mois.

Septembre 1862.—Le patron m'a mis à la porte. Trouve que je casse trop de bouteilles de bière. Entré chez X . . à \$2.00 par semaine et nourri.

Janvier 1862.—Sorti de chez X . . M'a fait des reproches pour quelques cigares. Un mois à rien faire. Le vieux a exigé que je trouve tout de suite une autre place. Entré chez Z . . Il faudra faire attention aux cigares et à la boisson.

Décembre 1863.—Z . . en faillite, encore dans le chemin. J'ai vu comment ça se faisait une faillite.

Mai 1864.—Entré chez Y . . j'apprends à faire le rye et le brandy.

Juillet 1865.—Le vieux est mort, m'a laissé \$1,000 par son testament.

Mars 1866.—Acheté le stock de N . . avec les \$1,000 de la succession.

Juin 1866.—Marié en séparation de biens avec douaire. Ma femme m'apporte \$2,000.

Juillet 1867.—Placé les \$2,000 de ma femme et \$500 d'économies, sur une maison, à son nom.

Septembre 1867.—Placé \$500 au nom de ma femme sur terrain, pour faire bâtir au printemps.

Avril 1868.—Bâti belle grocerie, à un coin, maison au nom de ma femme. Déménagerai le 1er mai.

Juin 1868.—Le déménagement m'a coûté cher, et la clientèle ne vient pas vite. Trop d'autres épiceries dans les environs.

Septembre 1868.—Billet protesté. Mauvaises collections des anciens crédits ; pas beaucoup de nouveaux clients. Ça va mal. Prêté \$500 au nom de ma femme.

Juillet 1869.—Mes créanciers deviennent tannants. Pas moyen de rien mettre de côté cette année.

Décembre 1869.—Grocerie brûlée, assurance \$2,000. Maison brûlée assurance suffisante. Remonté mon stock avec \$1000 comptant et \$500 à crédit.

Octobre 1870.—Placé \$1000 au nom de ma femme.

Septembre 1871.—Affaires mauvaises, pas moyen de collecter ; débiteurs s'en vont aux États-Unis. Maisons de gros me forçant, j'ai fait faillite. Passif \$4,750, actif \$1200.

Décembre 1871.—Racheté mon stock pour \$500 fournies par ma femme ; pris société avec commis, nominalement, pour embêter mes créanciers.

Janvier 1874.—Placé \$1000 au nom de ma femme. Vendu \$4,500 la première maison qui coûtait \$2,500. Acheté bloc pour \$5,500.

Mars 1880.—La loi de faillite abolie ; comment faire pour avoir ma décharge ?

Novembre 1880.—Suis débarrassé de mes anciens créanciers par la prescription de cinq ans. Payé \$10 à l'avocat pour cette consultation qui me vaut bien plus que ça.

Janvier 1881.—Vendu bloc \$7,800. Acheté deux blocs, \$10,000 comptant. Affaires au magasin donnent \$1000 net par année ; tout placé au nom de ma femme.

Juillet 1882.—Grand incendie, tout mon stock brûlé. Gagné \$2000 sur l'assurance.

Décembre 1883.—Acheté, au nom de ma femme, un bloc de \$8,000, payé comptant.

Janvier 1884.—Mauvaise année ; procès pour vente de boisson à un mineur, perte d'un gros compte, client parti pour les États. Procès pour falsification de marchandise. Inventaire : actif \$10,000 ; passif \$7,000 y compris billet de \$2,000 à ma femme.

Août 1885.—Pas capable de payer billet à ma femme qui me fait demande de cession.

Novembre 1885.—Stock racheté par ma femme à 50c, dettes de livres à 10c.

Janvier 1886.—Inventaire : actif \$12,000, passif \$1,500.

Janvier 1886.—Ayant environ \$40,000 de propriétés qui me rapportent \$3,500 par année, fatigué du travail de l'épicerie, et ayant trouvé une bonne occasion, je vends mon fond de commerce \$10,000, un quart comptant et un quart par année pendant trois ans avec intérêt.

Février 1888.—Candidat aux élections municipales. Election coûte cher : \$2,000, élu échevin pour le quartier de . .

Février 1889.—Bénéfices de l'Hôtel de ville, première année d'échevinat, \$3,000.

Février 1890.—Bénéfices de l'année \$5,000.

Février 1891.—Bénéfices de l'année \$15,000. Battu aux élections, je vais vivre de mes rentes.

Après une vie active si bien remplie, notre négociant n'a pas pu jouir du repos, qu'il convoitait, probablement plus par dépit d'avoir été battu que par dégoût de la vie

STRICTEMENT EN GROS

L. H. HEBERT

297 et 299 Rue Saint-Paul et 21 Rue Saint-Jean-Baptiste,
MONTREAL.

Importateur de Ferronneries et Quincailleries achetées directement des manufactures Anglaises, Françaises, Allemandes, Belges, Américaines et Canadiennes. Notre commerce nous permet d'acheter en quantités suffisantes pour avoir le plus bas prix et par là même en faire bénéficier nos clients.

Les marchandises sont toujours emballées avec le plus grand soin et expédiées avec promptitude.

Nous ne vendons qu'aux marchands.

Nous avons toujours un grand assortiment en ce qui concerne notre ligne.

Une visite personnelle est sollicitée, mais au cas où vous ne pourriez venir, envoyez vos commandes par la malle et elles recevront une attention toute particulière.

Afin d'accommoder nos clients nous tenons constamment des voyageurs sur la route. Ces Messieurs sont :

Aug. Brodeur, Eug. Poitevin et Gust. Busseau.

GEO. W. SADLER.

GEO. F. HAWORTH.

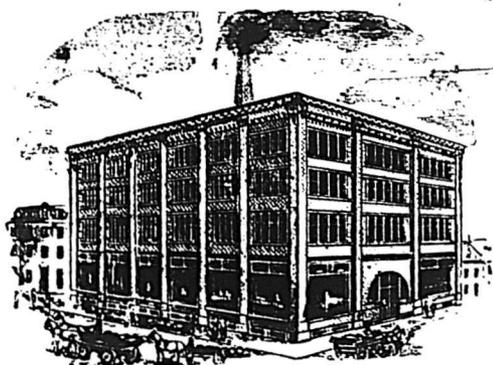
ROBIN, SADLER & HAWORTH,

..... MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

COIN DES RUES

WILLIAM ET DES SEIGNEURS
Montreal.



Vue de notre nouvelle
 Manufacture à Montreal.

Manufactures à Montreal et Toronto.

publique ; une courte maladie l'a enlevé à l'estime de ses concitoyens.

Il a laissé une veuve et quatre enfants, déjà assez grands, auxquels il laisse une jolie fortune d'une centaine de mille piastres.

Nous n'ajouterons pas qu'il leur laisse aussi l'exemple de ses vertus ; nous avons cru qu'il vaudrait mieux pour eux ne pas prendre connaissance des notes transcrites ci-dessus ; mais comme ces notes nous ont paru résumer

la moralité commerciale pratiquée par un certain nombre de nos hommes d'affaires, nous avons voulu les publier, non comme exemples à suivre, mais comme choses à vigoureusement condamner.

Si l'auteur de ces notes est mort riche et considéré, au moins en apparence, cela ne veut pas dire qu'il en ait été plus heureux ; et, maintenant, que lui sert-il d'avoir violé, si habilement que ce soit, les lois divines et humaines ?



GRAINS ET FOURRAGES

L'ARTICLE qui intéresse le plus la province de Québec, en ce moment, c'est l'avoine. Nous en avons récolté une abondante moisson et la qualité, en général est excellente : bonne couleur et bon poids. Il y aura cependant une différence entre l'avoine moissonnée avant les pluies, et celle qui a supporté, soit sur pied, soit couchée dans le champ, les pluies des 17 et 18 août. Dans la région de Montréal, la plus grande partie de la moisson a été faite avant les pluies ; dans les régions plus à l'est, au contraire, la plus grande partie de l'avoine a eu trop d'humidité et a pris, en conséquence, une couleur plus foncée. Elle n'en est pas moins nourrie et pesante, et donnera le même résultat que l'autre soit à la mouture pour la moulée, soit à l'usage en entier pour les animaux.

Mais la quantité considérable d'avoine récoltée va nous forcer à chercher un débouché à l'étranger, car Ontario, quoiqu'ayant une récolte moindre que l'année dernière en quantité et en qualité, a cependant assez pour sa consommation ; et s'il lui en fallait importer, c'est Manitoba qui lui fournirait ce qui lui manque.

Or, pour l'exportation, trois choses principales sont prises en considération : le poids, la couleur et la netteté. Le poids, qui indique la valeur intrinsèque de l'avoine comme aliment ; la couleur, qui indique le degré de siccité à la moisson et les risques d'échauffement qui en résultent ; la netteté, qui garantit à l'acheteur qu'en achetant de l'avoine, il n'achète pas toutes sortes de graines plus ou moins sauvages, sans valeur comme aliment.

Notre avoine a, cette année, une pesanteur qui lui permettra de se faire apprécier sur les marchés d'Europe, habitués aux avoines lourdes. La plus grande partie aura une couleur au moins passable, n'indiquant pas de forts risques d'échauffement. Mais, malheureusement, il est bien peu de cultivateurs qui se donneront la peine de la nettoyer convenablement.

Il est vrai que, dans l'état actuel de la culture en général chez nous, ce nettoyage demande un certain

travail, avec un outillage un peu plus compliqué que celui dont disposent la plupart des cultivateurs. Mais l'augmentation de la valeur de leur avoine serait certainement beaucoup plus considérable que la valeur de ce travail supplémentaire et l'intérêt sur le coût de quelques passes à ajouter au crible.

D'un autre côté, si les cultivateurs prenaient plus de soin de leur terre, s'ils avaient le bon esprit d'établir une rotation qui ferait passer tout à tour chaque partie de la ferme par quelques années de culture sarclée, s'ils faisaient un emploi plus libéral du fumier d'étable et des engrais artificiels, il est certain que leur avoine serait, dès le premier vaunage, beaucoup plus propre qu'elle ne l'est aujourd'hui et qu'on pourrait la vendre avantageusement sans nouveau nettoyage. Le grain, d'ailleurs, y gagnerait aussi énormément, par la régularité des bons rendements. C'est encore là une des supériorités de la culture améliorée d'Ontario sur la culture routinière de notre province. Chez nos voisins, les bonnes récoltes sont la règle générale et les mauvaises sont l'exception, due à des conditions atmosphériques absolument défavorables ; tandis que chez nous, malheureusement, les bonnes récoltes sont l'exception et demandent des conditions atmosphériques spécialement favorables.

Nous prions nos lecteurs, marchands et commerçants, d'employer leur influence, et, à l'occasion, leur exemple pour faire pénétrer ces idées de progrès chez nos cultivateurs. Ils ne seront pas les derniers à en recueillir des avantages.

Nous voudrions aussi faire part à nos lecteurs de quelques remarques qui pourront les guider dans leur appréciation de l'avenir des marchés de l'avoine et du foin.

Ils ont dû remarquer, comme nous, que, l'année dernière, l'avoine étant rare et le foin abondant, à bon marché, les cultivateurs ont ménagé leur avoine et ont fait manger du foin à leur bétail plus libéralement que de coutume. Il en est résulté ceci que, à la fin de la saison, il était resté à la campagne et en entrepôt plus d'avoine qu'on ne s'y attendait, ce qui a produit la baisse que nous subissons depuis le commencement de juillet. Le foin était tellement surabondant que, malgré tout, il en est resté beaucoup à vendre.

Cette année, l'avoine est abondante et le foin paraît devoir se vendre à des prix plus rémunérateurs. En

raisonnant par analogie, on pourra prédire avec quelques apparences de certitude que les cultivateurs vont nourrir leur bétail, cet hiver, à la paille et à l'avoine, pour ménager leur foin. D'où il résultera une plus grande consommation sur place de l'avoine et une plus grande quantité de foin disponible pour l'exportation.

Et en faisant leurs calculs sur la probabilité des prix au printemps, il leur faudra tenir compte de cette augmentation de la quantité disponible.

Les marchés du foin dans le Haut Canada et aux États-Unis sont maintenant bien approvisionnés par la

récolte locale ; les cultivateurs dans ces deux pays ont trouvé plus avantageux de réaliser leurs foins immédiatement, puisqu'ils en trouvaient un bon prix, et de garder leurs grains dont les prix baissent, comptant sur un marché plus élevé, plus tard, pour ces derniers. Il n'y a donc presque plus de demande de ces deux côtés pour notre foin ; mais il est probable que nous verrons renaître cette demande avant la fin de l'hiver et que nous pourrons alors écouler une bonne partie de notre surplus, si nous savons éviter l'excitation et nous contenter des prix que ces marchés pourront nous donner.



TANNAGE DES PEAUX HUMAINES

PAR le plus grand des hasards, feuilletant l'autre jour le catalogue d'une vente de livres qui eut lieu en 1864, dit un confrère de France, mes yeux s'arrêtèrent sur ces lignes : " *La Constitution de la République française*, reliée en peau humaine en 1793." La curiosité me poussa à m'informer si véritablement la peau humaine avait jamais servi à un tel usage avant et après cette époque célèbre de l'histoire. Mes recherches me révélèrent des choses surprenantes. Ce ne fut pas seulement pendant la tourmente révolutionnaire que de pareils faits se produisirent, mais j'acquis la preuve qu'au XIIIe siècle il existait plusieurs livres semblables, entre autres une Bible latine magnifiquement reliée avec une peau de femme.

En 1765, l'Encyclopédie française publia une recette pour le tannage de la peau humaine. Le chirurgien Sue, de Paris, avait même offert au roi une paire de pantoufles faite en peau humaine d'après cette recette.

Pendant le règne de Napoléon III une copie des *Découvertes* écrite sur de la peau humaine fut trouvée à la Sorbonne et portée aux Tuileries.

Jean Ziska, le célèbre chef borgne des hussites, ordonna qu'après sa mort sa peau fût tannée et convertie en tambour pour que, disait-il, le bruit fait par cette peau effraie ses ennemis et les mette en fuite.

Ce fut cependant sous la Révolution française que ce tannage prit le plus de développement. Un individu se présenta un jour à la barre de la Convention et informa cette assemblée qu'il avait découvert un moyen simple et original pour avoir du cuir en abondance. Le Comité de salut public lui donna la concession du château de Meudon, où il s'installa et travailla assez mystérieusement. En échange de cette concession, il offrit aux membres du Comité des bottes faites en peau humaine. Cette tannerie de Meudon acquit bien vite une notoriété considérable. Un grand nombre de volumes furent reliés avec ce cuir et Philippe-Egalité, duc d'Orléans encou-

ragea cette tannerie, en portant à un bal, qu'il donnait au Palais-Royal, une paire de culottes faite avec de la peau humaine. Le général Beysser qui se rendit célèbre dans les guerres de la Vendée mit à la mode dans l'armée de semblables culottes, en en portant toujours dans les batailles et les revues. Un vieux soldat qui avait fait presque toutes les campagnes de la Révolution française possédait un vêtement fait d'une seule pièce, en peau humaine ; la finesse de ce vêtement était remarquable. Un architecte, qui fut l'un des chefs de l'infâme bande noire qui, pendant longtemps, terrorisa les campagnes de l'ouest de la France en 1823, portait une veste en peau humaine de belle apparence.

Saint Just, sous la Terreur, fit tanner la peau d'une jeune fille et s'en fit faire un gilet qu'il porta jusqu'au jour de sa mort.

Les tanneries de Meudon et autres lieux produisirent beaucoup et durent rapporter beaucoup d'argent.

Depuis ce temps, cette fabrication est devenue plus rare. Mais Dibdin raconte qu'à une époque relativement récente, un percepteur avait en sa possession : un *Traité sur les sports* relié en peau de cerf, une copie de l'*Histoire de Jacques III*, de Fox, reliée en peau de renard, et un volume d'Anatomie, relié en peau humaine.

En 1837, à Boston (Massachusetts), la *Relation des aventures d'un brigand* fut reliée avec sa propre peau. On pouvait lire sur la couverture ces mots : " Ce livre a été relié avec la peau de Walton."

La peau de Pranzini a aussi fait parler d'elle il y a quelques années.

Les musées anthropologiques des foires, sont pour ainsi dire les seuls à posséder, actuellement, des échantillons de peau humaine tannée de nos jours. On pouvait en voir une au Havre en 1874 dans un de ces établissements ; elle ressemblait à la peau d'un veau, tout en étant plus rude et plus ridée. La figure, les doigts et même les ongles des mains et des pieds étaient parfaitement visibles. D'après le propriétaire du musée, cette peau venait d'un homme de trente ans ; elle avait été fendue sur le côté de la tête, puis coupée au milieu du corps de manière à préserver la figure et la peau des

CAMPBELL & BRODIE--Quebec

MANUFACTURIERS,
IMPORTATEURS ET
MARCHANDS EN GROS EN

BOTTINES,
SOULIERS
ET CLAQUES

LA....
MEILLEURE VALEUR
SUR LE MARCHÉ.



20 - 5 et 6 %
A 30 JOURS
SONT LES CONDITIONS
QUE NOUS FAISONS SUR
LES CLAQUES



CE SONT DES CONDITIONS MEILLEURES QUE
CELLES OFFERTES PAR LES AUTRES MAISONS.
ET, COMME NOUS DONNONS TOUJOURS SATIS-
FACTION, N'ATTENDEZ PLUS POUR NOUS EN-
VOYER VOS ORDRES EN CLAQUES.

CAMPBELL & BRODIE
QUEBEC

cuisse qui à ces endroits est plus épaisse et d'un grain plus fin.

La peau humaine est tannée de la même manière que celle des chevaux et des bœufs, et comme elles, on peut en faire soit du parchemin, soit du cuir. Elle conserve

une apparence caractéristique qui lui est propre et à laquelle on ne peut se tromper.

Ce n'est que lorsque le parcheminier l'étend avec trop de force, qu'elle perd cette apparence *sui generis* ; elle ressemble alors à du parchemin ordinaire.



AGRICULTURE

LA CULTURE DU LIN

Dans le désarroi où nous jette l'insuccès temporaire de l'industrie laitière, tous ceux qui s'intéressent à notre agriculture cherchent une nouvelle formule, une nouvelle industrie, un nouveau mode de culture ou d'utilisation des produits agricoles, qui puisse tenir nos cultivateurs en marche vers le progrès et les empêcher de tomber irrévocablement dans la vieille routine.

Sous l'empire de ces préoccupations, nous avons jeté les yeux, non pas sur une nouvelle culture, mais sur une ancienne, que les circonstances ont fait abandonner et qui, pourtant, serait d'un grand secours dans les années où les autres ne donnent pas de bons résultats, nous voulons parler de la culture du lin.

Nos grands pères cultivaient le lin, comme leurs ancêtres de France, et de la fibre de cette plante, nos grands-mères faisaient, comme eux, la toile forte, inusable, qui servait à façonner le linge du ménage de même que le linge de corps. Avec la laine de leurs moutons, elles fabriquaient l'étoffe du pays, et nos cultivateurs avaient ainsi chez eux, comme leurs cousins de France, et grâce à l'industrie de leurs ménagères, tout l'habillement dont ils avaient besoin.

L'industrie anglaise, à force de travail pour implanter ses cotonnades chez nous, a réussi à faire presque disparaître la culture du lin de la province. Les cotonnades sont si bon marché qu'on ne se donne plus la peine de cultiver le lin, de le rouir, de le brayer, de le filer et de le tisser. Autant de travail de moins, d'ailleurs, pour la femme et les filles des cultivateurs. La toile du pays est presque complètement disparue de nos campagnes, de même que finira bientôt par disparaître l'étoffe du pays, qui est déjà presque introuvable dans les villes et dans les villages, où l'on veut s'habiller de drap, comme les Messieurs. Le mouton même est en décroissance. Cependant le lin, comme le mouton, a deux parties utilisables : la tige pour sa fibre textile et la graine pour son huile. Cette dernière utilisation était peu pratiquée par nos ancêtres qui ne cultivaient guère le lin que pour la fibre.

Aujourd'hui, au contraire, il est des pays où l'on ne cultive le lin que pour la graine ; cette culture même donne un profit avantageux. Une colonie de Mennonites, paysans russes attirés au Nord-Ouest par l'appât de la liberté, en fait une de ses principales cultures. Soit que

le sol ne soit pas propice, soit que le mode de culture ne s'y prête pas, la fibre du lin des Mennonites n'est pas utilisable comme textile. Ils ne tirent, par conséquent, profit que de la graine. Il en est de même, d'ailleurs, dans les Etats-Unis de l'Ouest. On récolte au Manitoba, 20 minots de graine à l'acre ; or la graine vaut, aux moulins du Haut Canada, \$1.00 et plus le minot. A Baden, Ont., il existe un moulin à graine de lin, qui a payé, l'année dernière, \$150,000 aux Mennonites pour leur graine de lin. D'un minot de 60 livres de graine de lin on tire 20 livres d'huile, qui vaut en gros 50c. environ le gallon, et 40 livres de tourteau, que l'on exporte en Angleterre, parce qu'on n'a pas su encore l'apprécier ici à sa valeur comme fourrage pour les animaux. Les quelques wagons de tourteaux qui se vendent chez nous, se paient \$20 la tonne.

Les Mennonites sèment le lin dans les pièces qu'ils n'ont pas eu le temps de semer en blé, ou dans la terre neuve qui n'a encore subi qu'un hersage pour tout défrichement. Un demi-minot de graine, semé à la volée, suffit pour un acre (un peu plus d'un arpent). Le sol ne doit pas être trop riche — c'est un défaut bien rare chez nous — pour que la fibre soit bonne ; et on ne doit pas semer le lin après une fumure. La récolte du lin ne peut pas être considérée comme spécialement épuisante pour le sol, mais la première condition du succès, c'est que la terre soit tenue nette.

La végétation de la plante est rapide ; quoique semée après les grains, elle mûrit toujours au Manitoba et n'a jamais souffert de la gelée. Il est donc évident qu'elle n'a pas à craindre non plus de la gelée ici.

Nous n'hésitons pas à conseiller la reprise en grand — et non pas par petites pièces comme aujourd'hui — de la culture du lin, qui fournira toujours deux récoltes, dont le marché est toujours actif : la fibre qui, une fois broyée, sera toujours facile à vendre aux fabricants de toiles d'Angleterre ou des Etats-Unis, en attendant qu'il y en ait au Canada ; et la graine dont les moulins sont toujours prompts acheteurs.

Nous importons chaque année pour un million de piastres, en moyenne, de toile en pièces, que nous pourrions si bien fabriquer chez nous, car les fabriques ne manqueraient pas de s'établir aussitôt qu'elles auraient la matière première assurée. Nous importons aussi de l'huile de graine de lin pour \$350,000, en moyenne par année, tandis que nous devrions en exporter pour des millions. L'Angleterre, d'où nous tirons notre approvisionnement d'huile, ne produit pas la graine ; elle l'im-

Maison **JOBIN & ROCHETTE**

FONDÉE EN 1889.

MANUFACTURIERS DE

Chaussures et Marchands en Gros de Claques

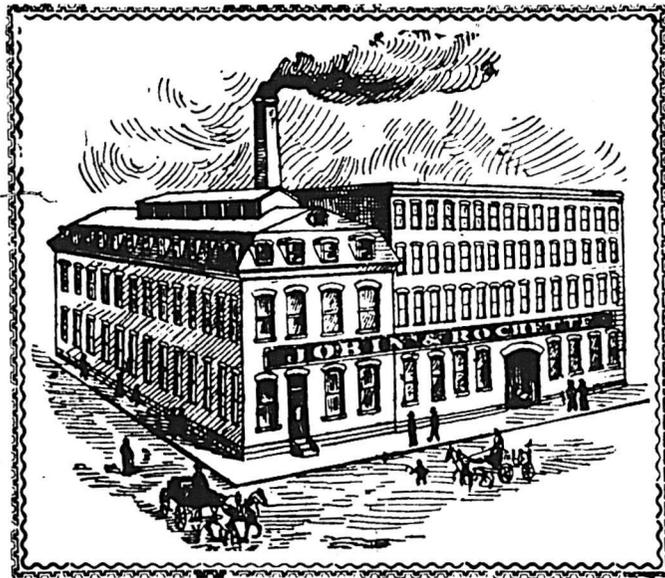
MARQUE : "JACQUES-CARTIER."

AUTOMNE 1895.

Grande Attraction !

Chaussures
Fines et de
Travail

Dans les meilleures qualités et les modèles les plus nouveaux. Dans tous les genres. Immense assortiment.



AUTOMNE 1895.

Grande Attraction !

Chaussures
Fines et de
Travail

Dans les meilleures qualités et les modèles les plus nouveaux. Dans tous les genres. Immense assortiment.

GRAND CHOIX DE CHAUSSURES

En tous genres, Formes et Modèles pour Garçons, Fillettes et Enfants.

MM. les marchands de la campagne serviront leurs intérêts en nous rendant une visite ou en correspondant avec notre maison. Nos conditions de vente sont des plus libérales, nos prix très modérés. Aucune autre maison n'offre autant d'avantages au détailleur.

Nous avons le plus grand assortiment de Claques de Québec, nous recommandons spécialement la marque Jacques-Cartier. AVANT DE DONNER VOS COMMANDES, écrivez-nous pour nos prix et conditions de vente, à l'adresse ci-dessous :

Manufacture : Coin des Rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale : Coin des Rues St-Pierre et Sous-le-Fort, Basse-Ville

QUEBEC.

porte du continent européen, principalement de Russie ; elle extrait l'huile qu'elle utilise chez elle et dont elle exporte le surplus et elle emploie le résidu, le tourteau, à l'engraissement de ses bestiaux. Elle n'en a pas assez de ce tourteau ; elle en importe du Canada et des États-Unis ; et elle le paie de \$18 à 25 la tonne.

Il nous semble que, dans ces conditions, la culture du lin, en arrière saison au moins, c'est-à-dire s'il reste une pièce préparée qu'on n'ait pas eu le temps de semer, vaudrait mieux que celle du sarrasin si souvent avariée ou détruite par la gelée ; et que, même comme culture principale, elle serait aussi avantageuse, moins risquée et moins difficile à placer que la plupart des récoltes que la routine impose à nos cultivateurs.

C'est une récolte qui demande plus de soin que celle du foin ; mais, est-ce que cela peut arrêter nos cultivateur, si le rendement est proportionnellement plus élevé ?

La graine est prête pour le marché dès le battage et le vannage ; pour la fibre, il faut une préparation plus longue. On fait rouir le lin, c'est-à-dire qu'on le fait séjourner dans l'eau pendant un certain temps, puis on le fait sécher ; on le braye, c'est-à-dire on le passe sous un instrument en bois qui brise et détache les parties ligneuses et dégage la fibre, la *filasse*, puis on peigne cette dernière, qui est alors prête à être vendue à la filature. Le rouissage ne demande que peu de travail manuel, et le brayage ainsi que le peignage pourraient occuper utilement les longues journées de loisir de l'hiver.

Comme résultat, on pourrait, croyons-nous, compter sur le rendement suivant par arpent :

Graine, 10 minots à \$1.00	\$ 10 00
Filasse, 2000 livres à 10c.	200 00
Total par arpent	\$210 00



L'ÉRABLE EN FRANCE

LES bois d'ébénisterie sont moins taxés, à l'entrée en France, que les bois communs. L'érable moucheté, que nous appelons ici érable piqué est considéré comme bois d'ébénisterie et l'érable blanc comme bois commun. Les fabricants français de mécaniques de pianos, qui emploient beaucoup d'érable blanc d'Amérique, ont demandé que ce bois fût classé comme bois d'ébénisterie. Les autorités n'ont pas acquiescé à cette demande. Elles ont motivé comme suit leur refus :

“ D'après les explications données par le Comité, l'érable moucheté se distingue, même à l'état brut, par des taches ou moires que le polissage fait ressortir et met en relief et qui le différencient nettement des autres variétés d'érable. En raison même de ses qualités spéciales, il est recherché par les industriels du meuble et de la construction du matériel roulant des chemins de fer, qui l'emploient en placage pour la fabrication des meubles riches et boiseries formant le plafond des voitures de luxe de nos Compagnies de chemins de fer. Enfin, par sa valeur qui varie entre 240 fr. et 280 fr. les 1,000 kilogr., l'érable moucheté se confond avec les autres bois d'ébénisterie, tels que le noyer noir d'Amérique et différentes variétés de cèdres dont les prix s'échelonnent de 250 fr. à 300 fr. ”

“ L'érable blanc, au contraire, présente la même con-

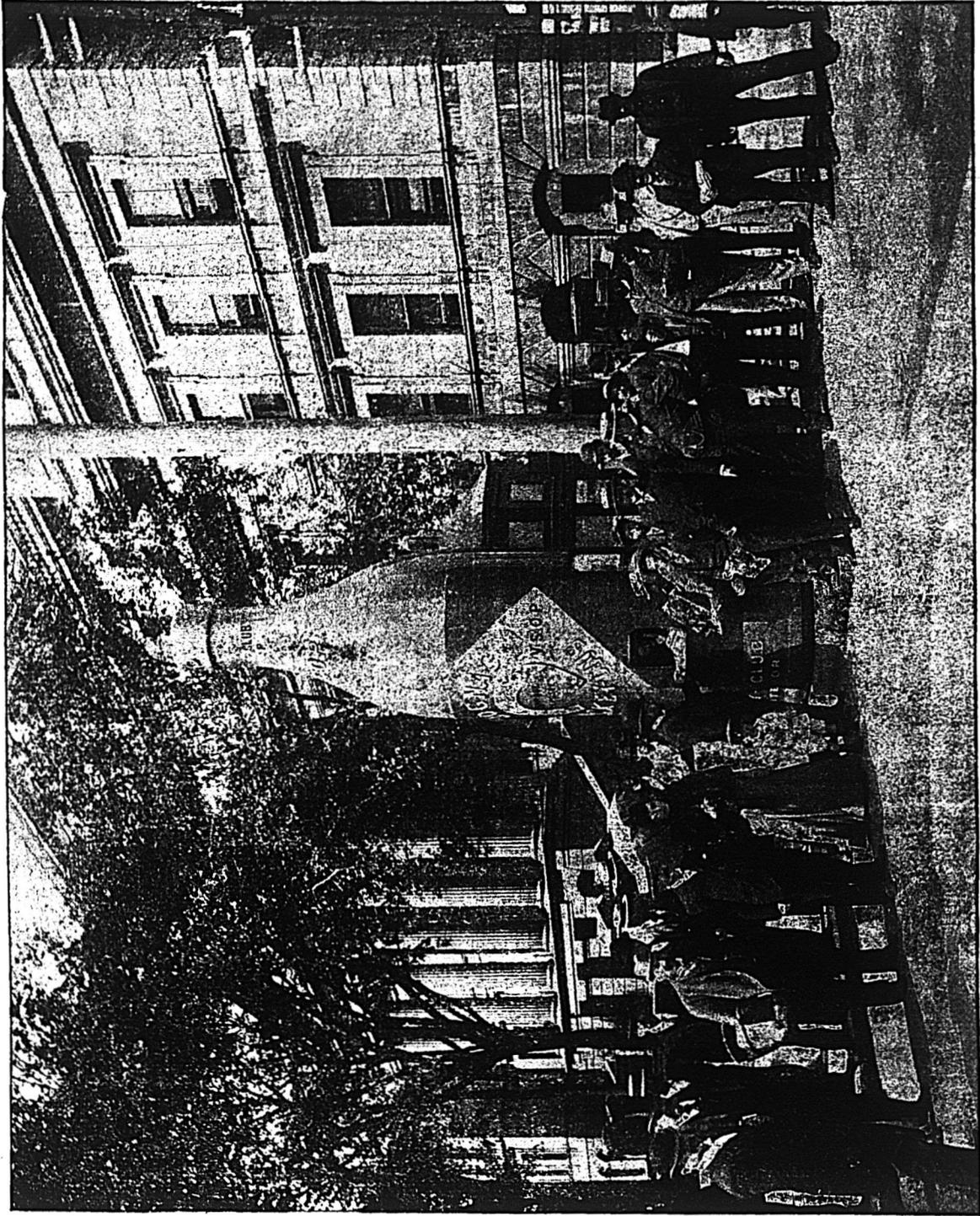
texture de fibres que les érables communs. La fabrication des mécaniques de pianos, à laquelle il est employé par quelques facteurs, constitue, non de l'ébénisterie proprement dite, mais de la menuiserie fine. La valeur de l'érable blanc d'Amérique n'est que de 100 à 110 fr. les 1,000 kilog. se rapprochant ainsi de l'érable indigène, qui s'élève à environ 80 fr.

“ Par ces motifs, le Comité a conclu au maintien du classement de l'érable blanc d'Amérique parmi les “ bois communs. ”

Nos propriétaires de bois d'érable trouveront dans la note qui précède l'indication de la valeur courante de ce bois sur le marché français. Mais comme cette valeur est exprimée par 1,000 kilogrammes, il leur faudrait se reporter, pour la conversion, aux données fournies par M. Geo. Balcer, dans son rapport à la Chambre de Commerce du district de Montréal, sur le traité de commerce avec la France.

D'après le tableau du poids moyen d'un mètre cube des diverses essences de bois, tableau employé par la douane française, l'érable pèse 705 kilogrammes, soit 1655 livres par mètre cube. Or 1,000 pieds B. M. équivalent à 2.36 mètres cubes, ce qui donnerait, pour le poids de 1000 pieds d'érable, 1,663 kilos.

D'après ces réductions, la valeur, pour la douane française de l'érable piqué serait de 400 à 465 francs, soit de \$77.20 à \$88.75 les 1,000 pieds mesure de planche, et la valeur de l'érable blanc, de 165 à 175 francs, soit de \$32 à \$34 les 1000 pieds, livrés au port de débarquement.



Routelle Kiosque **COGNAC JOCKEY CLUB** CARTE OR V. S. O. P.
PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.



NOS MINES

LES données ci-après sont extraites d'un ouvrage intitulé : "MINES ET MINÉRAUX de la Province de Québec," par M. J. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement.

Il existe dans notre province un grand nombre de gisements et de mines de minerais utilisables dans l'industrie. Parmi ces mines, celles de fer sont les plus importantes au point de vue industriel.

MINÉRAIS DE FER.

Nos minerais de fer se présentent sous différentes formes :

- 10 Fer magnétique,
- 20 Fer oligiste,
- 30 Fer des marais,
- 40 Fer titanique,
- 50 Fer chromique,
- 60 Pyrites de fer.

On les trouve dans les régions suivantes :

Fer Magnétique.

COMTÉS.	TOWNSHIPS ET PAROISSES.
Argenteuil	Grenville, Wentworth
Brôme	Bolton, Brôme, Sutton
Drummond	Simpson
Mégantic	Inverness, Ireland, Leeds
Missisquoi	St-Armand Est, St-Armand Ouest, Stanbridge
Ottawa	Buckingham, Hull, Wakefield
Pontiac	Bristol, Litchfield
Richmond	Melbourne
Saguenay	Betsiamites, Laval, Lafèche, Letellier, Musquaro
St-Maurice	Shawenegan
Stanstead	Stanstead
Terrebonne	St-Jérôme, Beresford
Wolfe	Ham Sud

Fer Oligiste.

Ottawa	Hull, Templeton
--------	-----------------

Fer des Marais.

L'Assomption	Lachenaye
Bellechasse	St-Valier

Champlain	Champlain, Cap de la Madeleine, Baticum, Ste-Anne de la Pérade, Radnor
Chicoutimi	Bagot
Deux-Montagnes	St-Eustache
Drummond	Simpson
Gaspé	York
Joliette	Lanoraie, Kildare
Lévis	St-Lambert
Lotbinière	Lotbinière
Mégantic	Ireland
Missisquoi	Stanbridge
Ottawa	Hardley
Portneuf	Cap Santé
St-Maurice	Pointe du Lac, Caxton
Sherbrooke	Ascot
Stanstead	Stanstead
Témiscouata	Cacouna, L'Ile Verte, Viger et Wentworth
Vaudreuil	Rigaud, Vaudreuil
Wolfe	Ham Sud

Fer Titanique.

Beauce	Seigneurie Rigaud-Vaudreuil
Brôme	Brôme, Sutton
Charlevoix	St-Urbain
Chicoutimi	Bourget
Montcalm	Rawdon
Saguenay	Baie des Sept Iles
Terrebonne	St-Jérôme

Fer Chromique.

Brôme	Bolton
Gaspé	Mont Albert
Mégantic	Coleraine, Leeds, Thetford
Richmond	Melbourne
Wolfe	Garthby, Ham Sud, Wolfestown

Pyrites de Fer.

Terrebonne	St-Jérôme
Joliette	Lanoraie

OCRES.

Les ocres se rencontrent en dépôts superficiels de quelques pouces à plusieurs pieds d'épaisseur, souvent mélangés de tourbe ou de marnes, ou bien interstratifiés avec ces dépôts. Ils couvrent parfois de grandes surfaces. L'ocre est généralement blanche ou verte au fond, le fer étant probablement à l'état de protoxyde ; elle devient jaune et brun à la surface et paraît souvent noire. On la trouve dans les régions suivantes :

COMTÉS.	TOWNSHIPS ET PAROISSES.
Champlain	Cap de la Madeleine, Ste-Anne de la Pérade.
Chicoutimi	Simard

ATTENTION!!

LES PRODUITS DE

ALB. C. DIONNE

243, rue Lafontaine, MONTREAL

SE TROUVENT DANS TOUTES LES

Bonnes Epiceries de Detail

MARINADES :

Chow-Chow.

Cornichons No 1, Cornichons No 2.

Oignons No 1, Oignons No 2.

MOUTARDES :

Marque A. C. DIONNE, en flacons.

Marque CHAS. ALBERT & CIE, en pots.

KETCHUP

MINE "DIAMANT":

En pate, large, En pate, petit.

CONFITURES DE FAMILLE :

Préparées au sucre granulé, en boites de 1 et 2 livres,
aux FRAMBOISES, FRAISES, PRUNES, PECHEs,
Etc., Etc.

SIROP DE MERISIER COMPOSÉ.....

.....de ALB. C. DIONNE

Le meilleur Remède contre la Toux, le Rhume, Etc. \$1.50 la douzaine.

Drummond	Durham
Montcalm	Chertsey
Montmorency	Ste-Anne de Beaupré
Ottawa	Hull, Fardley
Pontiac	Mansfield
Saguenay	Betsiamites, Escoumains, Iberville, Manicouagan, Islets, Des Monts.
St-Maurice	Pointe du Lac
Vaudreuil	Vaudreuil

CUIVRE.

Les minerais de cuivre se présentent sous la forme de pyrites de cuivre, les uns de riche teneur et les autres pauvres, mais contenant, ces derniers, assez souvent une certaine quantité d'argent. Ces pyrites abondent dans tous les Cantons de l'Est. Trois mines seulement sont exploitées :

COMTÉS.	TOWNSHIPS, PAROISSES, ETC.
Sherbrooke	Ascot
Brôme	Bolton
Wolfe	Garthby
Mégantic	Leeds

PLOMB.

La galène ou sulfure de plomb est peu répandue dans la province de Québec. On la trouve cependant en quantités exploitables dans les localités suivantes :

COMTÉS.	TOWNSHIPS, PAROISSES, ETC.
Gaspé	Gaspé
Pontiac	Ile Calumet, Guigues, Duhamel
Rimouski	St-Fabien

OR.

La seule région aurifère de la province, c'est la vallée de la rivière Chaudière et celle de la rivière du Loup, son affluent, dans la Beauce. On a cependant trouvé des indications dans le township de Ditton (Compton) — et dans celui d'Ascot (Sherbrooke). On n'a exploité, jusqu'ici, que l'or alluvial. Le manque de rapports des explorations ne permet pas de donner la valeur de la production, mais il est certain que, toute imparfaitement outillée qu'elle soit, elle dépasse une moyenne de \$100,000 par année.

ARGENT.

Ce minerai n'est exploité qu'en mélange avec les pyrites de cuivre des Cantons de l'Est.

GRAPHITE.

On trouve le graphite (plombagine) à deux états, dans les roches Laurentiennes : 1, à l'état compact, dans des veines et filons ; 2, à l'état disséminé, dans des gneiss ou calcites, dans une proportion de 10 à 50 p.c.

Le graphite compact se trouve dans Buckingham (Ottawa) et Grenville (Argenteuil).

On trouve le graphite disséminé dans le township de Hull (Ottawa).

AMIANTE.

On exploite l'amiante dans la province de Québec depuis 1878. C'est la variété appelée *chrysotile*. Elle se rencontre en veine dans la serpentine. Les principaux gisements sont situés dans le comté de Mégantic, townships de Thetford, Coleraine, etc. Une vingtaine d'exploitations étaient en marche en 1890.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Le phosphate de chaux ou apatite se rencontre dans le bassin de la rivière La Lièvre, affluent de l'Ottawa. Exploité depuis 1875, il a d'abord donné de grandes espérances, puis l'exploitation a été peu à peu abandonnée, par suite de la baisse des prix sur les marchés d'Europe.

Nous avons donné dans un récent article les chiffres décroissants de l'exportation de cet article, qui, de 30,000 tonnes est tombée à 4,000, l'année dernière.

MICA.

Le mica se rencontre en abondance dans les roches laurentiennes dont il forme parfois un élément constituant ; le plus souvent, on le rencontre dans l'exploitation des mines de phosphate. Cependant, la qualité marchande employée dans l'industrie est relativement rare. Une seule mine est en exploitation ; elle est située dans le township de Villeneuve, comté d'Ottawa.

On a trouvé aussi, mais en quantité insuffisante pour l'exploitation, du manganèse, de l'antimoine, du nickel, du pétrole (à Gaspé) et de la houille.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

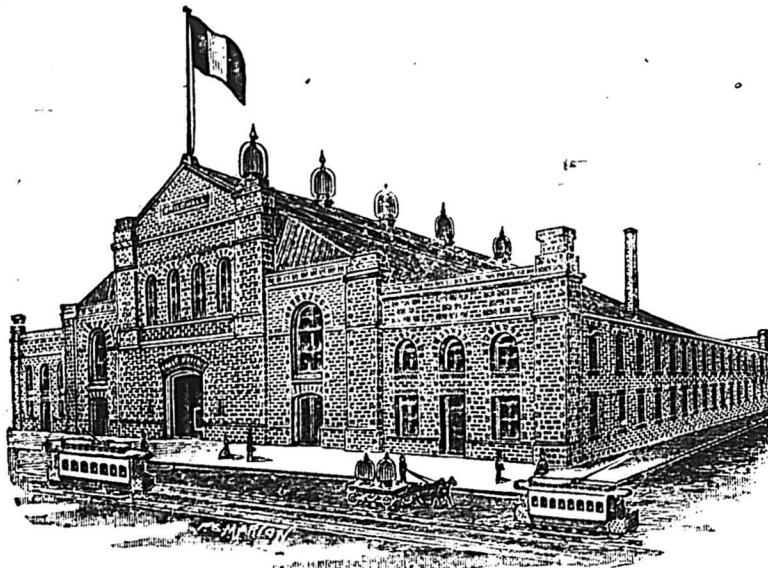
On trouve des carrières d'ardoise dans les Cantons de l'Est, à Rockland, à Cleveland et à Danville. La pierre calcaire abonde partout. Le grès se rencontre à Lachûte, à Beauharnois, aux Grès sur le St. Maurice, à St. David de l'Auberivière, à Trois-Pistoles, au Cap à l'Aigle, et au Bassin de Gaspé. On a trouvé de la pierre lithographique à Château-Richer et dans la seigneurie de Mingan. Le granit est présent dans toute la formation laurentienne et dans les Cantons de l'Est. Les argiles forment une bande épaisse dans la vallée du St. Laurent entre Québec et Montréal, ainsi qu'en beaucoup d'autres points où elles sont exploitées pour la fabrication de la brique et de la faïencerie.

MINÉRAUX PRÉCIEUX OU RARES.

Les pierres précieuses ne constituent pas une industrie dans la province de Québec ; mais on trouve, notamment

LE VENTILATEUR EOLIEN

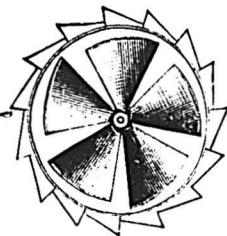
BREVETE LE 26 MAI 1894.



Vue de la salle d'Exercices de Montréal avec cinq Ventilateurs Eoliens de 48 pouces de diamètre. Ces ventilateurs ont été choisis par l'Architecte en chef du Gouvernement Fédéral de préférence à tous ceux existant sur le marché. Ces Ventilateurs sont les plus gros et les plus puissants qui aient été manufacturés au Canada.

LE VENTILATEUR EOLIEN

EST SANS CONTREDIT L'APPAREIL LE PLUS MODERNE ET LE PLUS EFFICACE POUR LA VENTILATION PARFAITE



EST SANS CONTREDIT L'APPAREIL LE PLUS MODERNE ET LE PLUS EFFICACE POUR LA VENTILATION PARFAITE

... DES ...

... DES ...

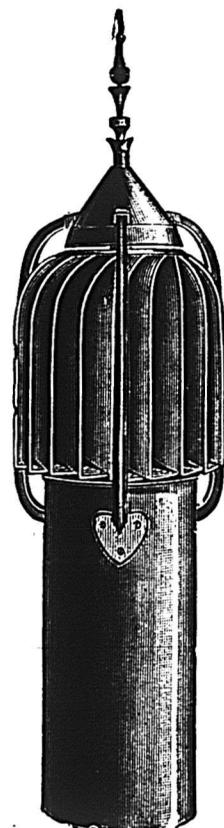
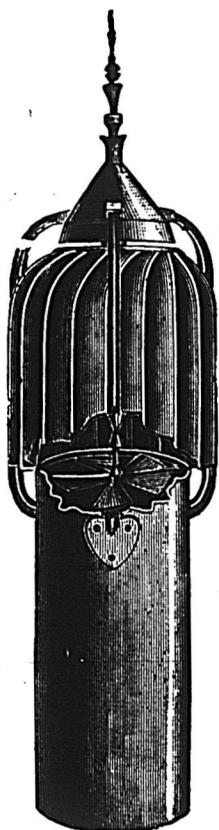
**EDIFICES PUBLICS,
MANUFACTURES,
EGLISES,
MAISONS D'EDUCATION,
RESIDENCES,
CABINETS D'AISANCE,
ECURIES, ETC., ETC.**

Fait en plusieurs grandeurs

L'UNE DES PRINCIPALES PROPRIÉTÉS DE CE VENTILATEUR, C'EST QU'IL EST MIS EN MOUVEMENT, NON-SEULEMENT PAR LE MOINDRE VENT, MAIS AUSSI PAR LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'EXTÉRIEUR DE LA BATISSE.

L'HÉLICE PLACÉE A L'INTÉRIEUR DE CE VENTILATEUR NON-SEULEMENT ÉTABLIT UN COURANT D'AIR CONTINUËL, MAIS ASPIRE OU POMPE TOUTES LES POUSSIÈRES, LA FUMÉE, LES VAPEURS, L'AIR VICIÉ, ETC.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.



LESSARD & HARRIS, Propriétaires et Manufacturiers

No. 421½ Rue Craig, Montreal.

dans les roches laurentiennes, une grande variété de gemmes qui, dans certains cas, pourraient offrir des échantillons utilisables pour la joaillerie. Nous mentionnerons :

Les grenats bruns et rouges ; le grenat chromifère vert ou ouwarovite ; l'éméraude commune ou béryl ; les tourmalines noires, vertes ou roses ; le spinelle, l'épidote, l'olivine, l'opale, la pierre de lune, la pierre des amazo- nes, les variétés de quartz : agate, jaspe, cristal de roche, etc.

Les mines de mica contiennent des minéraux rares très curieux, tels que momazite, cérite, uranite, samarskite, etc. Les gisements de fer titanique contiennent les minéraux habituels : titane, ilménite, rutile, brookite, etc.

Dans les mines de cuivre on trouve quelques échan- tillons de malachite, mais pas assez importants pour être utilisés dans la joaillerie. Une variété de stéatite

compact, diversement coloré se rencontre dans les ser- pentines des Cantons de l'Est.

EXPORTATION.

Voici un tableau des exportations de minéraux de la province de Québec pendant les trois dernières années :

	1892	1893	1894
Minerai de fer . . . \$	2,761		\$ 295
Ocre			1,831
Cuivre (pyrites)			46,728
" (matte).	185,848	106,787	14,437
Or et argent.			3,743
Plomb		20	
Graphite		3,443	46,728
Amiante	511,297	379,683	336,585
Phosphate de chaux.	368,605	114,287	32,105
Mica	5,481	6,043	168
Pierre d'ornement		5,180	1,878



LE MANITOBA et le FAR WEST CANADIEN

VUS PAR UN FRANÇAIS

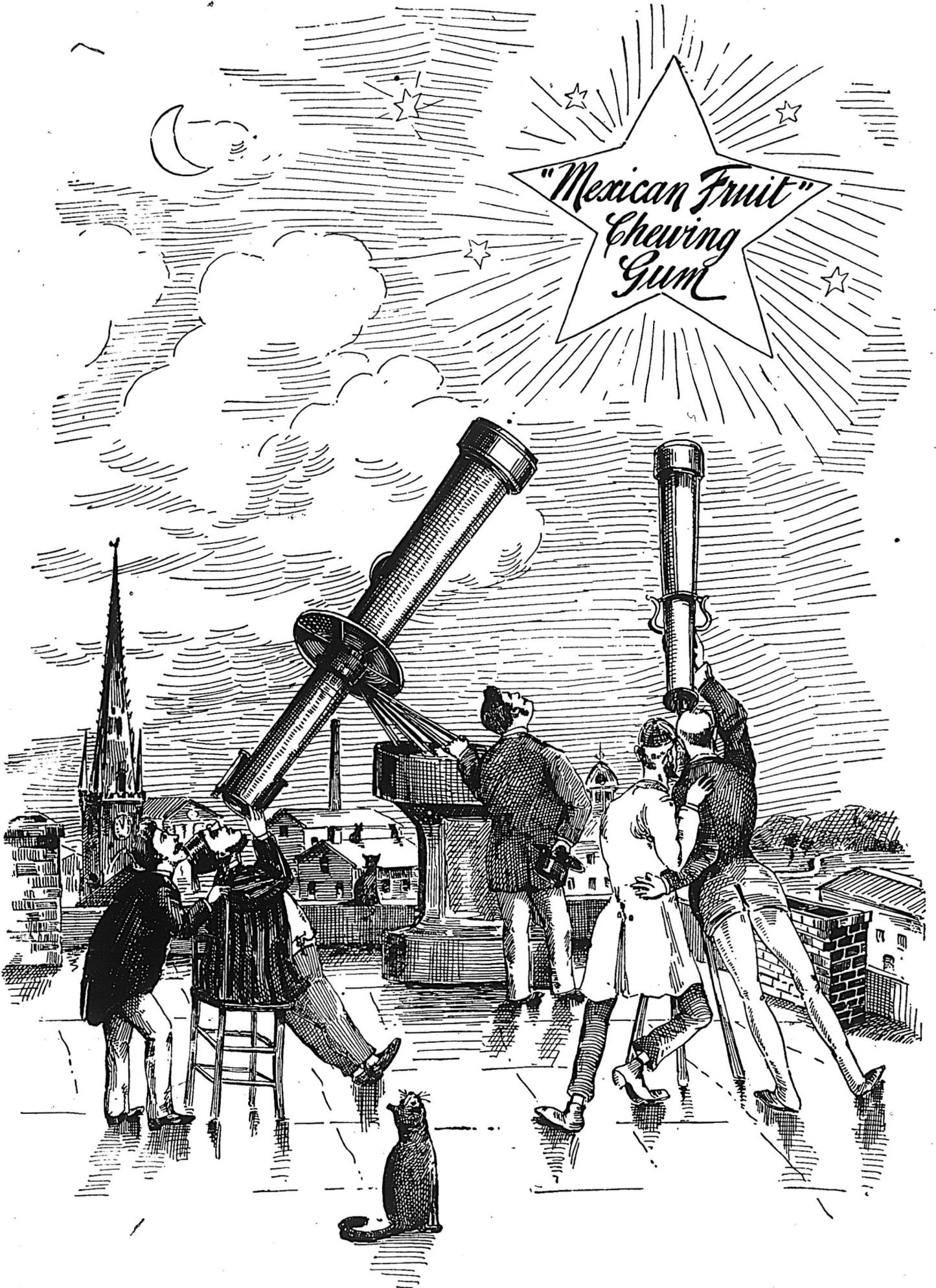
WINNIPEG, LE 15 JUILLET, 1895.

A REGARDER un plan de Winnipeg, écrit M. Pierre Leroy Beaulieu, à L'Economiste Français, il semble que ce doive être une ville de 300,000 habitants : une grande artère, Main Street, de 5 kilomètres de long, des 25e, des 30e rues et avenues nord et sud, de nombreux ponts sur la Rivière Rouge et sur l'Assiniboine, le tout couvrant un espace de 2,000 à 2,500 hectares, cela produit sur le papier l'impression d'une métropole. C'est bien, d'ail- leurs, ce qu'espéraient, il y a quelque douze ans, les habi- tants de la ville et tous les spéculateurs qui y étaient accourus ; on aurait été mal venu, en 1882 ou 1883, à dire qu'en 1895, Winnipeg n'aurait pas tout au moins 100,000 âmes. Elle n'en a que 35,000 environ, et n'est- ce pas déjà bien beau pour une ville sur l'emplacement de laquelle il n'y avait, en 1871, qu'une factorerie de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le fort Garry, avec quelques cabanes de métis français ou écossais autour ? Le chiffre total de la population n'atteignait que 200 per- sonnes.

Mais à l'époque du boom qui était celle de la construc- tion du chemin de fer du *Canadian Pacific*, on avait sous les yeux l'énorme développement que prenait alors le Nord-Ouest des Etats-Unis, la grande prospérité de la culture du blé, et l'on pensait que les immigrants allaient se précipiter en foule sur les terres du Manitoba, dont la fertilité ne le cédait en rien à celles des meilleures parties

de l'Ouest des Etat-Unis, et qui devaient être désormais d'un accès facile. Une grande ville devait nécessaire- ment s'y former et Winnipeg est bien le centre naturel du Manitoba ; il ne paraissait pas y avoir de raison pour qu'elle se développât moins vite que Minneapolis, par exemple, qui croissait alors, pour ainsi dire, à vue d'œil. Aussi, la spéculation était effrénée ; les terrains attei- gnaient dix fois leur valeur d'aujourd'hui ; on désignait l'endroit où devaient se trouver les diverses parties de la ville : le quartier des affaires et la principale masse au- dessous du confluent des deux rivières, sur la rive gauche de la Rivière Rouge, les plus belles résidences au sud de l'Assiniboine et en face du confluent. Le moindre man-œuvre, à ce moment, se payait 3 dollars par jour. Cette excitation folle ne dura pas, elle fut suivie d'une grande dépression, pourtant la ville s'est très respectablement développée ; passant de 8,000 habitants, en 1881, à 25,000 en 1891 et à 35,000 aujourd'hui, d'après des estimations sérieuses. Seulement, les exagérations d'il y a douze ans, ont laissé des traces matérielles qui impriment à la ville un aspect défavorable.

Sur les 2,500 hectares que couvrent sur le papier les rues de Winnipeg, il n'y en a guère que 3 ou 400 qui soient quelque peu bâtis et deux rues seulement, Main Street et Princess Street, sont bordées d'une rangée con- tinue de maisons, la première pendant plus de deux kilo- mètres. C'est la grande artère de la ville et sa largeur, de 35 ou 40 mètres, est démesurée avec la hauteur des bâtiments qui la bordent, et dont presque chacun ne dé- passe pas deux étages, la plupart n'en ayant qu'une au- dessus du rez-de-chaussée. Vers l'extrémité sud de cette rue se dresse seule une énorme bâtisse de briques rouges, dominant avec sa tour et ses six étages tous les autres édifices, y compris l'Hôtel de Ville, le Parlement provin- cial et les nombreuses églises de toutes " dénominations.



L'ETOILE APPARAÎT

Chacun la regarde.
L'avez-vous en stock?

Manufacturé par **C. R. SOMERVILLE,**

LONDON,
Canada.

tions" : c'est l'hôtel Manitoba, élevé à grand frais et avec des dimensions bien exagérées par la Compagnie de chemins de fer américaine du *Northern Pacific*, aujourd'hui en liquidation. En dehors de Princess Street et de Main Street, on ne voit guère à Winnipeg, sauf quelques édifices publics, des églises et des hôtels, que des maisons de bois. Beaucoup sont assez jolies, précédées de quelques mètres de jardin, et dans le style général des résidences américaines, c'est-à-dire assez fantaisistes. Mais le bois a cet avantage sur la pierre qu'il ne prête pas autant à l'imitation de styles exagérément divers. S'il y a bien parfois quelques tentatives de tourelles ou d'autres floritures d'un goût assez peu sûr, du moins n'est-on pas exposé à voir à Winnipeg, comme dans plus d'une des belles avenues de résidence de Chicago, une façon de monument cyclopéen en pierre, à peine dégrossies à côtés d'un palais mauresque, un peu plus loin une sorte de temple grec, et en face un cottage anglais voisinant avec une maison renaissance. La réunion de ces spécimens des architectures de tous les temps et de tous les pays, fussent-ils individuellement très réussis, et il est juste de reconnaître qu'ils le sont assez souvent, produit un effet des plus singuliers. Ici, rien de pareil avec le bois : ce sont en général des variétés de chalets ou de cottages avec véranda, au moins sur un côté, et la juxtaposition de cette véranda et des doubles fenêtres que l'on voit partout indique bien le caractère extrême de ce climat où le thermomètre varie chaque année de 40 au-dessous de zéro à plus de 35 au-dessus. Toutes ces petites maisons sont dispersées parfois une par une, plus souvent par groupes de six ou huit, séparés par de longues étendues de terrains vagues le long de trottoirs en bois indéfinis, entre lesquels la terre noire et grasse de la chaussée se transforme dès qu'il pleut en une abominable fondrière. Les trottoirs en bois se continuent bien après que les maisons ont cessé, à travers la prairie, accompagnés, pour peu qu'une habitation se soit égarée loin des autres, des poteaux téléphoniques, souvent aussi des rails des tramways dont on a construit le réseau il y a dix ans en proportion du développement qu'on espérait voir prendre à la ville. L'aspect de ces rues, auxquelles ne manquent que les maisons, est morne et donne l'impression de quelque chose d'avorté.

Le Manitoba est surtout un pays de grandes ressources ; seulement, il y a dix ou quinze ans, on a voulu pousser son développement trop vite, sans tenir compte des inconvénients sérieux de son climat : il en est résulté des mécomptes et une défaveur exagérée. J'ai eu l'occasion de remonter en voiture la vallée de la rivière Rouge pendant 40 milles au-dessus de Winnipeg, en allant rendre visite à un Français qui a établi là une beurrerie et une fabrique de lait condensé. J'avais pour compagnons de voiture deux Canadiens français du bas Saint-Laurent qui venaient examiner le pays pour voir s'ils auraient avantage à s'y fixer. Ils s'extasiaient sur l'excellence des terres et la facilité de la culture. De fait, ces immenses étendues, parfaitement horizontales, de terre noire, grasse lorsqu'il a plu, pulvérisée par la

sécheresse et absolument dénuée de pierres, se prêtent merveilleusement à l'emploi de toutes les machines agricoles. Les terres de la rivière Rouge et même celles qui s'étendent plus à l'ouest ne sont pas encore la prairie rase ; on y rencontre de nombreux bouquets de bois, des trembles, des érables surtout, et cette présence du bois est une chose de la plus grande importance dans un pays où l'hiver dure six mois et où un chauffage des plus énergiques est nécessaire. Enfin le Manitoba est encore dans la zone suffisamment pluvieuse (la précipitation annuelle y est de 500 millimètres par an, un peu moindre qu'à Paris) et les récoltes sont rarement compromises par la sécheresse d'une façon grave.

D'autre part, ce pays a de grands inconvénients : au premier rang, se trouve le climat qui est incontestablement sain, mais extrêmement irrégulier : à peu près tous les ans, le thermomètre monte à 35 ° et descend à -40 ° ; des personnes du pays m'ont même affirmé avoir vu 46 ° centigrades au-dessous de zéro. L'hiver dure du commencement de novembre à la fin d'avril ; les rivières ne dégèlent qu'en mai ; le lac Manitoba n'est souvent tout à fait libre de glaces qu'en juin. L'été est court et chaud ; le soleil est assez fort pour que le blé semé en mai soit récolté au commencement ou au milieu d'août : à cause de la date tardive des semailles, il n'y a guère à craindre les gelées du printemps ; mais si la moisson est un peu retardée, elle peut être sérieusement atteinte par les premiers froids d'automne. On a vu la température s'abaisser, la nuit, au-dessous de zéro dès le 20 août. L'extrême variabilité du temps d'un jour à l'autre et aussi d'une année à la suivante est également défavorable à la culture ; c'est là un caractère commun à toute l'Amérique du Nord, sauf à la côte du Pacifique, et dont on a peine à se rendre compte dans l'Europe occidentale, privilégiée parmi toutes les contrées de la terre à ce point de vue comme à bien d'autres. La quantité de pluie tombée à Winnipeg varie du simple au double en deux années consécutives et d'un jour à l'autre, même de midi au soir ; il y a quelquefois des sautes de température de 20 à 25 degrés. Enfin les maringouins et les moustiques sont aussi nombreux et aussi insupportables au Manitoba que dans les États tropicaux de Floride ou de Louisiane.

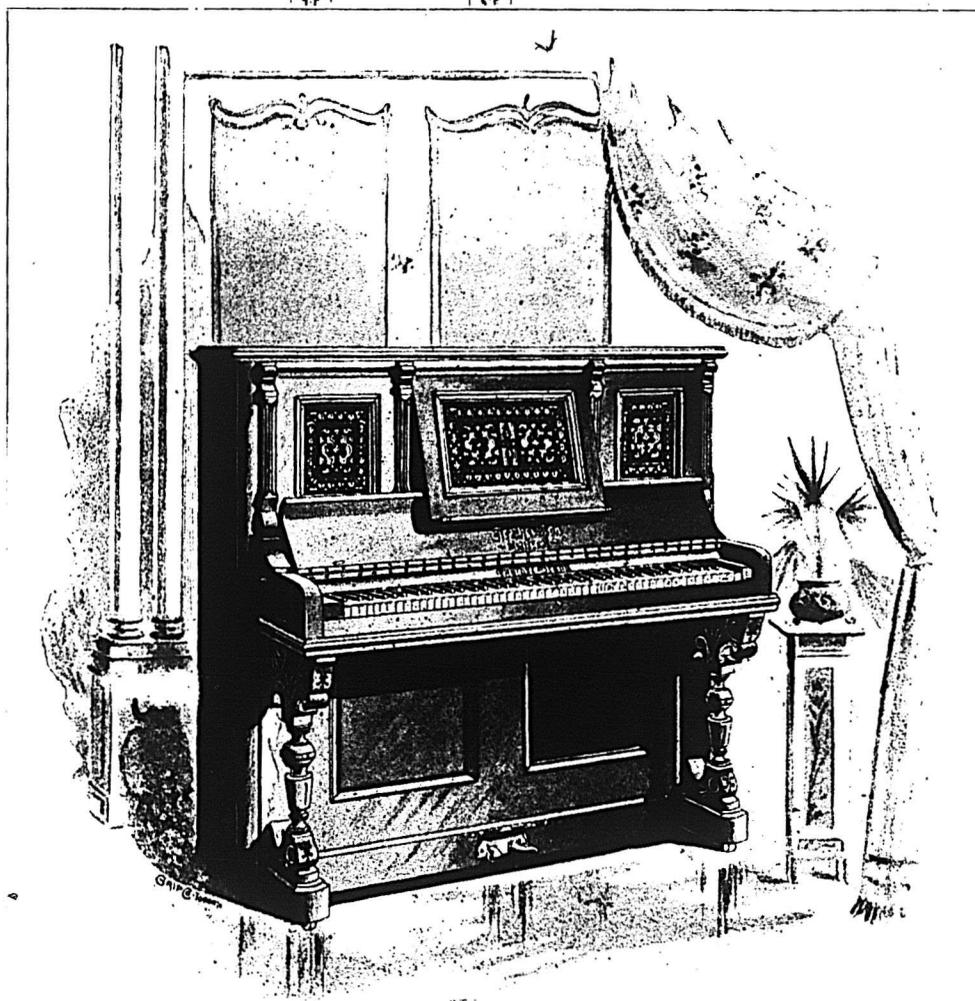
La conséquence du climat, c'est que la variété des cultures est impossible ; l'élevage en grand du bétail nécessiterait de coûteuses installations pour l'abriter pendant l'hiver et ne serait donc pas rémunérateur ; le froid interdit la culture de la plupart des arbres fruitiers ; le pommier lui-même, qui donne dans le Canada proprement dit des produits renommés (on fait aussi de bon cidre aux environs de Montréal), le pommier ne pourrait, même si ses fleurs échappaient aux gelées du printemps, mûrir ses fruits avant les froids nocturnes de la fin d'août : la fraise est presque le seul fruit qui se trouve au Manitoba. Le climat ne convient pas non plus à la grande céréale américaine, le maïs. Restent le blé et l'avoine, à la culture desquels il faut joindre la production du beurre et du fromage ;

LES PIANOS

DE LA FEATHERSTON PIANO Co.

Limitée

Sont recommandés par les Professeurs :



GEORGE WERNER,
VANCOUVER.

HORACE HARPER,
VANCOUVER.

J. PHILO,
1er Violon de la Société Philharmonique
de Vancouver.

GUENDER KIESWETTER,
Directeur Musical de la Compagnie
Mason,
NEW-YORK.

J. M. WHITE,
Professeur de Musique,
ST-JEAN, N. B.

ED. CLARKE,
Professeur de Musique,
MONTREAL.

MONTREAL, 18 juillet 1895.

THE FEATHERSTON PIANO Co., Ltd.

Messieurs,

En vous disant que j'étais au-si surpris qu'enchanté, je traduis exactement l'impression que j'ai eue quand j'ai touché la première fois un PIANO FEATHERSTON, acheté vendredi dernier par un de mes élèves.

L'action et le son sont parfaits, et je les recommanderai comme étant dignes de confiance. Acceptez mes souhaits de succès.

Mes meilleures salutations.

ED. CLARKE, Prof. de Musique.

Notre nouveau Catalogue est préparé ; il contient les dessins illustrés de nos différents styles de Pianos

Nous nous ferons un devoir de faire connaître sans retard nos prix et nos conditions aux personnes qui voudront bien nous faire la faveur de correspondre avec nous.

MANUFACTURE ET SALLES DE VENTES :

445, rue Saint-Jacques, == MONTREAL

THE FEATHERSTON PIANO CO'Y, LIMITÉE

C. MARTEL, SECRETAIRE ET TRESORIER.

car si l'élevage en grand du bétail n'est guère possible dans un pays si froid, la plupart des propriétaires possèdent quelques vaches dont ils vendent le lait aux nombreuses fromageries et beurreries du pays. Cette industrie tend à se développer de plus en plus et les produits s'en exportent, notamment en Colombie britannique et même au Japon ; de tout temps le fromage canadien, qui ressemble un peu à celui de Chester, a été l'un des plus importants articles d'exportation du Dominion : en 1891, l'exportation en atteignait 595,000 quintaux, valant 2,144,000 livres, soit plus de 53 millions de francs. Au Manitoba, c'est cependant toujours la culture du blé qui est la principale occupation agricole : la production a été, en 1894, d'après les statistiques canadiennes, de 6,200,000 hectolitres de froment, 4,300,000 d'avoine et un peu plus d'un million d'hectolitres d'orge. Parmi les autres cultures, la seule de quelque importance était celle des pommes de terre (720,000 hectolitres). D'après les données officielles, le prix que le cultivateur touchait pour son blé était de 40 à 43 cents le *bushel* ; il paraît même qu'il est tombé assez souvent au-dessous de 40 cents ; si l'on veut bien réfléchir que ce prix représente 5 fr. 50 c. l'hectolitre, on comprendra les plaintes qu'exhalaient l'année dernière les agriculteurs manitobains. Les prix des autres céréales étaient en relation avec ceux du blé, l'orge valant 30 cents et l'avoine 20 cents le *bushel*. Sur les 6,200,000 hectolitres de blé récoltés, 5 millions auraient été exportés du Manitoba. Ces chiffres sont considérables si l'on se rappelle qu'en 1891 ce pays ne comptait que 152,000 habitants. Proportionnellement à la population, le Dakota du Nord est le seul État de l'Union américaine qui produise plus de blé que le Manitoba.

Les grandes fermes sont rares dans cette province : on n'y voit pas de ces énormes sillons, si longs que le laboureur n'en trace que trois au quatre par jour ; non que le terrain ne s'y prête pas, mais parce que la propriété est beaucoup plus divisée. Il y a beaucoup de *homestead* carrés de 160 acres (64 hectares) de superficie soumis à une législation semblable à celle des États-Unis ; le gouvernement perçoit pour la constitution du *homestead* un droit de 10 dollars et le propriétaire est tenu d'habiter et de cultiver sa terre pendant trois ans, sans s'absenter plus de six mois chaque année. Les terres qui ne sont pas des *homesteads*, et il y en a beaucoup dans la vallée de la rivière Rouge, ne sont pas, en général, plus étendues. Le mode d'appropriation consiste presque toujours à cultiver une partie de sa propriété en céréales, en l'entourant de clôtures sommaires, le reste étant affecté à la pâture du bétail, qui paît librement sur toutes les terres non closes. Il va sans dire que la culture indéfinie du blé ou de l'avoine, sans fumure, doit finir par épuiser le sol, si bon soit-il : on m'a montré des terres qui portaient sans interruption du blé depuis quinze ans. La plupart des propriétaires possédant aussi quelques animaux, auraient pourtant de quoi fumer chaque année une partie au moins de leurs terres ; ils ne se donnent pas la peine de le faire. Le gaspillage est ici comme aux États-Unis, le défaut national ; de plus, le Canadien

n'est pas grand travailleur. On observe souvent que les peuples du Nord sont plus énergiques et plus durs à la peine que ceux du Midi ; cela peut être vrai dans notre Europe tempérée ; mais ici le long hiver qui oblige pendant six mois à l'inaction complète a le même résultat que les chaleurs accablantes des pays méridionaux et donne à l'homme des habitudes de paresse. Le grand froid a un autre inconvénient : il porte à boire de l'alcool pour se réchauffer et il en résulte chez les Canadiens un goût pour le whisky encore plus fort peut-être que celui des Américains des États-Unis. J'ai vu en voyageant en voiture au Manitoba, mes deux compagnons et mon cocher, Canadiens-français, absorber en cinq heures de temps, à eux trois, un litre de ce liquide ; ils m'en offraient d'ailleurs généreusement, mais je n'y prenais que peu de part, n'ayant qu'un goût médiocre pour ce pauvre succédané de cognac, qu'ils buvaient par grandes rasades comme si c'eût été du vin. C'était cependant de braves pères de famille et nullement des ivrognes. Les sommes exagérées que les propriétaires ruraux dépensent ainsi pour leurs boissons, jointes aux habitudes invétérées de gaspillage, sont une des principales causes de la mauvaise situation où se trouvent beaucoup d'entre eux.

L'outillage économique du Manitoba est très complet. Ce pays où l'on ne venait il y a moins de vingt ans qu'en canot, en faisant des portages pour passer d'une rivière à une autre, ou pour éviter les rapides trop dangereux, a aujourd'hui 2,000 kilomètres de chemins de fer. Pour une province qui sur 180,000 kil. carrés n'a que 152,000 habitants c'est un beau réseau, peut-être même est-ce trop d'avoir trois lignes parallèles dont deux appartiennent au Canadian Pacific et une au Northern Pacific Américain, pour remonter la vallée de la rivière Rouge. La preuve que ces lignes sont en nombre exagéré c'est que l'une n'a qu'un train par semaine. On a terriblement abusé de ces voies ferrées parallèles dans toute l'Amérique : il est vrai que si elles sont le fléau des actionnaires, elles sont bien vues des populations qu'elles desservent : lorsque celles-ci sont à la merci d'une seule Compagnie, elles sont en général jugulées par des tarifs exorbitants. C'est ce dont on se plaint au Manitoba, où le Canadian Pacific a le monopole des relations avec l'Est et, par suite, du transport des grains. La Compagnie, de son côté, répond que ses affaires ne sont pas actuellement si brillantes qu'elle puisse abaisser ses tarifs. Pour la contraindre à le faire, certains hommes d'affaires et beaucoup de politiciens du Manitoba ont mis en avant un projet de chemin de fer de Winnipeg à la factorerie d'York, sur la baie d'Hudson. Il faut espérer que le gouvernement canadien ne fera pas la folie d'accorder une subvention à une entreprise qui ne pourrait jamais fournir aucun résultat sérieux, si ce n'est celui d'éloigner encore le jour où les capitaux engagés dans le Canadian Pacific seront rémunérés. Bien que située à une au-si grande distance du pôle que la Baltique, la baie d'Hudson est navigable pendant deux mois seulement, disent les uns, pendant trois selon l'opinion la plus optimiste : dans les années tardives, la navigation y

JOS. QUEVILLON & Cie

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la Province

DE

Saucisses

Française, Allemande et Italienne



ET

Saucissons

Aux POULETS

SAINDOUX ❖ PUR



Nous ajoutons à notre manufacture un département spécial pour la préparation du Saindoux. **NOTRE SAINDOUX** est entièrement composé de graisse, panne et lard canadiens, complètement exempt de toute autre graisse ; il ne renferme aucune autre matière et nous le garantissons **ABSOLUMENT PUR**. Notre procédé de préparation nous permet d'offrir à notre clientèle un SAINDOUX aussi ferme que les plus renommés parmi les Saindoux Américains, et à **Meilleur Marché**. Aucune marque sur le marché n'égale celle de notre Saindoux.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale est apportée aux commandes de la campagne.

LES MARCHANDS QUI VISITERONT L'EXPOSITION DE MONTRÉAL SONT PRIÉS DE VISITER NOTRE EXPOSITION AU PALAIS DE CRISTAL.

JOS. QUEVILLON & CIE

11, 19 et 21 Ruelle Josephat, = MONTREAL.

serait impossible avant que la moisson fut faite ! Le pays traversé n'offre, sauf pendant les cent cinquante ou deux cents premiers kilomètres (et il y en aurait mille) aucune possibilité de culture et l'établissement de la voie serait souvent difficile par suite des marécages ou des rochers. Tout le bruit fait autour de cette entreprise n'est probablement qu'une réclame politique : des élections générales auront sans doute lieu dans six mois au Canada, et la France n'a pas le monopole des chemins de fer électoraux.

Tel qu'il est, le Manitoba, pour n'être pas un pays de Cocagne, n'en est pas moins digne d'attention de la part des hommes travailleurs et économes qui veulent s'établir dans les pays neufs ; seulement, pour y réussir, il ne faut pas épargner sa peine, ne pas hésiter à mettre la main à l'œuvre soi-même, car il importe d'employer le moins de journaliers possibles dans un pays où ils se paient 1 ou 1.25 doll. (fr. 5.15 à fr. 6.40) par jour. Il faudrait aussi que les immigrants ne prissent pas trop vite le goût des habitants actuels pour l'alcool ni leurs habitudes de gaspillage, car, si la vie est très bon marché quand on se contente de la nourriture commune, les meilleurs morceaux de viande de bœuf se vendent 9 à 10 cents la livre (fr. 0.45 à fr. 0.50) sur le marché de Winnipeg et les morceaux plus ordinaires 5 à 6 cents ; tout ce qui est un tant soit peu luxueux devient extrêmement cher. Enfin, il ne faut pas s'attendre, même dans ces conditions, à des profits extraordinaires. Le Manitoba est simplement un pays où il faut travailler comme partout ailleurs et dont l'avantage sur l'Europe est qu'on y trouve à bas prix et en abondance de bonnes terres et les denrées nécessaires à l'existence, le pain et la viande notamment ; ce n'est rien de plus.

D'après les statistiques canadiennes du département de l'Intérieur, il serait arrivé, en 1894, dans les ports du Dominion 5,035 personnes déclarant vouloir se fixer au Manitoba, tandis que 2,052 entendaient se porter plus à l'ouest et que 13,500 comptaient rester dans les anciennes provinces de l'est. D'autre part, il y a un certain mouvement d'immigrants se rendant du Canada propre au Manitoba. C'est grâce à cet appoint que le nombre d'immigrants transportés par le Canadian Pacific à destination du Manitoba, du Nord-Ouest et de la Colombie britannique, s'est élevé l'an dernier à 13,963. Les Canadiens, habitués à un climat extrême et à une vie plus primitive que les paysans de l'Ancien Monde, sont, d'ailleurs, les meilleurs colons pour le Manitoba, tandis que les Européens feraient peut-être mieux de s'installer dans les provinces plus densément peuplées de Québec et d'Ontario, où se trouvent nombre de terres déjà appropriées et à proximité de centres importants que l'on pourrait acquérir à bas prix. Les colons du Manitoba appartiennent un peu à toutes les nations du nord de l'Europe : les Anglais et les Irlandais sont en petit nombre, mais les Écossais et les Scandinaves ont formé le fond de l'immigration européenne ; il faut y joindre les Irlandais, surtout pêcheurs au bord des lacs, un nombre notable d'Allemands et des Mennonites polonais, professant une

religion particulière : ces derniers d'excellents travailleurs qui tendent à abandonner l'organisation collectiviste qu'avaient au début leurs villages.

La plus grande partie de la population se compose toutefois de Canadiens anglais d'Ontario. Il est malheureux que les Canadiens français ne se soient pas portés en plus grand nombre de ce côté, au lieu d'aller se perdre dans les manufactures des États-Unis ; en 1870, sur les 12,000 habitants dont 9 à 10,000 métis, du Manitoba les deux tiers étaient de langue française. Aujourd'hui, sur plus de 150,000 âmes il y en a 20 à 25,000 à peine qui parlent notre langue. C'est un résultat d'autant plus regrettable qu'une majorité fanatique de prétendus libéraux de race anglaise prétend enlever aux catholiques leurs écoles séparées où l'on enseignait le français. Il y a en ce moment à ce sujet un conflit entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral du Dominion, que ses partisans de langue française somment d'intervenir. Ce conflit menace d'amener de sérieuses difficultés, peut-être même, disent les pessimistes, la rupture du lien fédéral entre les provinces canadiennes. Les 7,087 immigrants qui en 1894 ont déclaré vouloir se fixer au Manitoba et dans le Nord-Ouest font ressortir une diminution considérable sur le chiffre correspondant, 11,366 de 1893. Pour le Canada entier on constate une diminution semblable : 20,680 personnes seulement ont déclaré en débarquant qu'elles entendaient y rester ; c'est 8,000 de moins qu'en 1894. Cet affaiblissement de l'immigration est dû aux mêmes causes que celui, bien plus considérable, constaté aux États-Unis (502,917 immigrants en 1892-93 contre 314,467 en 1893-94 et, d'après les premiers calculs approximatifs, 250,000 en 1894-95) : crise générale en Amérique et moindre tendance des Européens à l'émigration.

En résumé, si l'on tient compte du mouvement qui porte les Canadiens de l'est vers les provinces de l'ouest, mouvement mis en évidence par le chiffre d'émigrants transportés par la Canadian Pacific que nous avons cité plus haut, on est conduit à penser que 8 à 10,000 personnes arrivent chaque année au Manitoba. Il n'y a pas de statistique complète au sujet de celles qui le quittent : je relève seulement, dans le rapport d'un agent de gouvernement dans l'ouest canadien, que 290 habitants de Manitoba sont venus s'établir le long de la ligne du chemin de fer de Calgary, à Edmonton, au pied des montagnes Rocheuses ; étant donné l'instabilité de ces populations et les prix très bas du blé en 1894, il doit bien y avoir eu au moins 1,500 à 2,000 personnes ayant quitté le Manitoba en 1894, peut-être notablement plus. On est donc loin des espérances de 1880 à 1885, alors que, le *boom* de Winnipeg s'étendant à tout le Manitoba, on traçait de-ci de-là des rues de villes futures en pleine prairie. J'ai vu une de ces cités, Niverville, où l'on a vendu des terrains, il y a douze ans, comme lots urbains : elle a une demi-douzaine de maisons et quelques poteaux marquant les coins des rues peuvent s'y voir encore. Malgré tout, il y a cependant, au Manitoba, un accroissement lent de la population : il est malheureux qu'une

CIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION du CANADA

5 et 7 Rue de BRESOLES

MONTREAL.

CAPITAL, - - - \$150,000.00.

Représentation de Maisons Françaises et Étrangères

E. de la ROCQUE, Gérant.

SEULS AGENTS DE

FELIX POTIN & CIE, Paris.

Chocolats, Cacaos, Conserves et Epiceries de choix.

B. LIET, FILS & Cie, "Cognac"

Cognac fin bois *** le gallon \$3.75
" carte or *** la caisse \$10.50

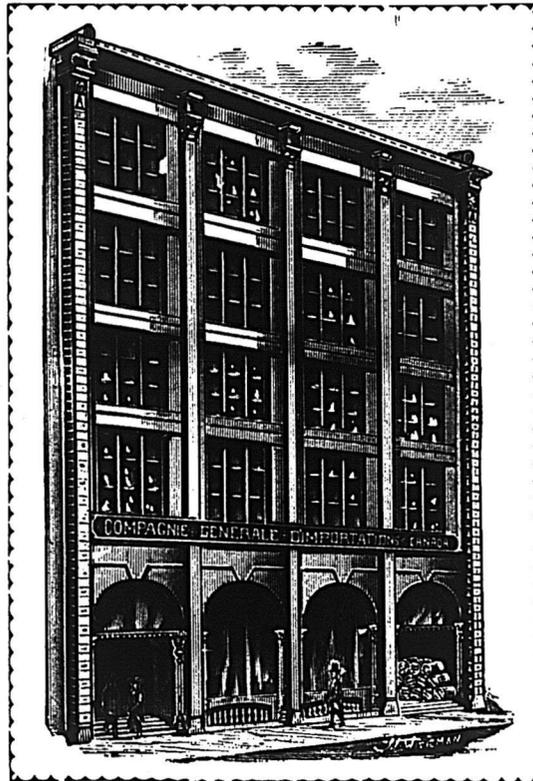
H. LONGCOURT & Cie, "Cognac"

Cognac 1 seule qualité, le gal. \$3.25
" Derby, la caisse . . . 6.00

MARSPOIL & Cie, "Brioude"

Liqueurs fines de toutes sortes en caisses assorties.

Voir Prix Courants.



SEULS AGENTS DE

T. de BEAUVALLON, Saint-Pierre Martinique

Rhum Saint-Joseph et Saint-Félix.
Voir Prix Courants.

P. LASA & Cie, Bordeaux

Vins Rouges en caisses et en fûts.
Voir Prix Courants.

CH. CHANTEAUD, - - Paris

Sedlitz Granulé.

S. SHAFFNER, - - - Paris

Pepto-Fer Jaillet, Paris.

SOCIETE LA TILIA

Poudre de viande stérilisée, Cacao et Pâte à la viande, préparée par les RÉVÉRENDES SŒURS DE VAIZE (LVON).

REVERENDS PERES DE L'ABBAYE DE LA CHAISE DIEU

Chartreuse Jaune, la caisse 24/2 \$15.50

" Verte, " 24/2 18.50

✦ ✦ ✦

Succursales de la Cie Générale d'Importation

France--Paris--20 Rue Richer.

Allemagne-Nuremberg-15 Theresienstrasse.

Belgique--Anvers--20 Quai Jordaens.

LA CIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

trop grande partie se concentre à Winnipeg qui a gagné 10 à 12,000 âmes en trois ans et demi, sans raison sérieuse, car, pas plus que le reste de la province, elle ne se prête à la grande industrie : d'assez importants moulins à farine et quelques manufactures locales, voilà tout ce qu'elle possède et probablement elle n'aura jamais plus.

Le Manitoba, dans ses vastes plaines, ne dispose d'aucune force hydraulique et, bien qu'on ait découvert à Souris quelques gisements de houille médiocre, ce n'est pas encore suffisant pour en faire un pays industriel, d'autant qu'il ne paraît pas non plus posséder de mines métalliques. Mais comme région agricole, il paraît préférable aux régions des États-Unis qui s'étendent au

sud : Dakotas et Nébraska, qui n'ont guère plus que lui la possibilité de varier leur cultures et souffrent plus des gelées tardives alternant avec des vents chauds et déséchants.

Enfin, la crise de 1893-1894 et l'agitation folle à laquelle on se livre aux États-Unis pour le rétablissement de la frappe libre de l'argent, ont fait ressortir les avantages qu'offre le Canada, plus calme et plus sagement gouverné. Aussi, peut-on espérer pour le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest, un développement plus lent sans doute qu'on ne l'avait espéré d'abord, mais graduel et continu, ce qui est peut-être plus sûr et amène moins de crises que les booms exagérés.



LA CHAPELLERIE

LE volume III du recensement de 1890, constate qu'il y avait alors, dans la province de Québec, 91 fabriques de chapellerie et de fourrures, qui étaient situées :

COMTÉS.	NOMBRE
Dorchester	1
Hochelaga	3
Joliette	2
L'Assomption	3
Laval	1
Lévis	6
Montréal (cité)	45
Nicolet	1
Ottawa (comté)	1
Québec (cité)	17
St-Hyacinthe	2
St-Jean	4
Shefford	1
Sherbrooke	2
Témiscouata	2

Mais sur ce nombre, combien y a-t-il d'établissements qui préparent la fourrure seulement? Le recensement ne le dit pas. Cette confusion de la chapellerie et de la fourrure, qui aurait pu avoir sa raison d'être à propos des établissements commerciaux, où ces deux articles se vendent invariablement ensemble, est très regrettable lorsqu'il s'agit de l'industrie; la fabrication des chapeaux et la préparation des fourrures sont deux industries parfaitement distinctes qui n'ont aucun rapport l'une avec l'autre.

Il nous est donc impossible de constater quel est le nombre au Canada de fabriques de chapellerie—ce qui comprend le chapeau de paille, le chapeau de feutre, le chapeau de soie et la casquette (casque de drap ou d'étoffe.)

Le seul moyen de se rendre un compte approximatif de l'étendue de cette industrie est de se référer aux importations de matière première.

Voici quelles ont été les importations de matière première servant à la chapellerie, pendant les années 1891-92 et 1892-93 :

	1892	1893
Chapeaux de paille d'Italie non finis	\$ 19	\$ 82
Bandes, bordures, etc.	27,170	30,659
Poil séparé de la peau	10,361	12,501
Bougran pour formes	1,127	402
Peluche pour chapeaux	3,912	1,266
Tresses en paille et herbes	41,150	49,263
	<hr/>	<hr/>
	\$83,739	\$94,183

Ainsi, nous importons pour moins de \$100,000 chaque année de matières servant à la fabrication de la chapellerie. Et, en supposant que le travail fait au Canada ait doublé la valeur de l'article, nous arrivons à la conclusion que cette industrie produit, au plus, pour \$200,000 par année. C'est maigre, comparativement à notre consommation.

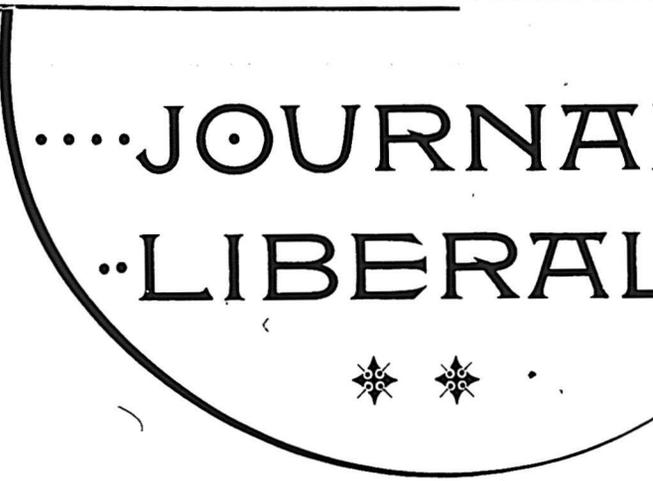
Car voici ce que nous avons importé durant les deux mêmes années :

	1892	1893
Chapeaux de soie et de feutre	\$ 795,098	\$ 795,132
Chapeaux de paille, etc.	41,150	49,263
Capuchons en manille	383	392
Chapeaux, autres	198,300	241,729
	<hr/>	<hr/>
	\$1,034,921	\$1,086,516

On a beau dire que nous n'avons au Canada besoin de chapeaux que six mois de l'année, puisque nous importons, bon an mal an, pour plus de \$1,000,000 de chapeaux, il doit y avoir un vaste champ ouvert à l'industrie



....LA PATRIE



....JOURNAL
..LIBERAL



OSER PENSER

OSER DIRE

OSER FAIRE



LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUI
OSE SE DIRE CARRÉMENT LIBERAL . .
EN POLITIQUE CANADIENNE AUSSI . .
BIEN QU'EN POLITIQUE EUROPÉENNE

No 77 rue St-Jacques

de la chapellerie, et une marge énorme d'augmentation pour cette industrie qui ne produirait, d'après les données incomplètes que nous possédons, que pour \$200,000 de chapeaux.

Ajoutons cependant à ce chiffre, pour les manufactures employant des matières premières de provenance canadienne, soit en chapeaux de paille, soit en casquettes de drap ou d'étoffe, encore \$200,000; et nous arriverons à une consommation de \$1,400,000 de chapellerie pour une population de deux millions et demi d'habitants du sexe masculin, ce qui donnerait moins d'une piastre par tête masculine par année.

Nous croyons que l'on peut se procurer au Canada, en

paille, pour les basses qualités, et en feutre avec le poil de nos animaux sauvages — le poil de lapin, entr'autres, qui est absolument délaissé ici — une partie considérable des matières premières employées dans la chapellerie.

Le développement de cette industrie aurait donc pour effet de créer chez nous de nouvelles industries s'occupant de recueillir et de préparer la matière première.

Nous serions heureux si ces observations avaient pour effet d'attirer l'attention des capitalistes sur les chances de succès de la fabrication des chapeaux chez nous.

Cette industrie est protégée par un droit de douane de 30 p. c. *ad valorem*, sur le produit fabriqué, la matière première étant admise en franchise à l'importation.



NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

LE Commerce extérieur d'un pays se compose de ses importations et de ses exportations. Les unes et les autres contribuent à sa vie nationale et, en lui créant des relations d'affaires avec les autres pays, il lui faut une place distincte dans le monde. Notre Canada, si vaste en territoire, si riche en ressources, mais dont la population est encore très clair-semée a un commerce extérieur qui atteint, bon an mal an, près de \$200,000,000. Il est donc déjà une puissance commerciale dont la clientèle vaut la peine qu'on s'en occupe.

Toute puissance commerciale, comme toute maison de commerce a pour règle, d'acheter sur le marché le plus élevé. Mais l'application de cette règle générale n'est pas toujours possible, car le libre échange, qui seul permettrait de l'appliquer dans tout son développement, n'est pas très en vogue chez les nations civilisées, l'Angleterre étant aujourd'hui presque seule à en faire la base de sa politique douanière.

Les autres pays, comme le Canada, du reste, pour protéger leurs propres industries, élèvent à leurs frontières des barrières que l'on appelle des bureaux de douane, et ferment souvent ainsi aux autres pays le marché où ils auraient le plus d'avantages à vendre.

Quelques uns même, en plus petit nombre, élèvent à leurs frontières des barrières pour empêcher de sortir des produits qui trouveraient, ailleurs, un marché plus avantageux, pour les producteurs individuels, mais dont l'État estime que la sortie nuirait aux intérêts généraux du pays. Nous connaissons aussi au Canada, le droit d'exportation; et nous avons encore en vigueur l'application absolue de cette théorie économique dans la prohibition de l'exportation du gibier. Malgré ces barrières qui, souvent, ont à remplir, outre leur rôle économique,

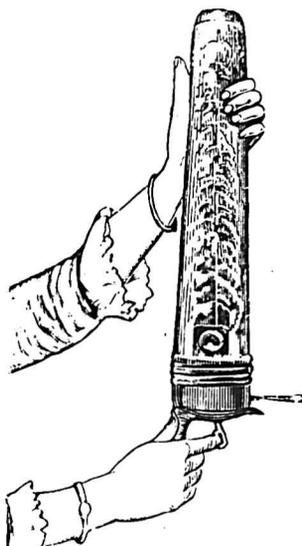
l'office de pourvoyeurs du trésor de l'État, les divers pays, sont tous désireux d'écouler aussi avantageusement que possible ce qu'ils ont à vendre. C'est dans ce but qu'on négocie les traités de commerce.

Par le traité de commerce, les nations contractantes, se font réciproquement des concessions de tarif, elles abaissent réciproquement leurs barrières douanières pour certains produits de chacune, pour le plus grand avantage des deux. Il est clair, par conséquent, que la faculté de conclure des traités de commerce est un des plus précieux privilèges d'un pays autonome.

En nous donnant le pouvoir de faire nos lois, ce qui est une forme atténuée de l'autonomie, l'Angleterre s'est réservée un droit de veto qu'elle n'exerce que bien rarement. Mais en nous accordant le pouvoir de faire nos propres tarifs douaniers, même à l'encontre de ses propres produits, il est fort probable qu'elle n'a eu en vue que le côté fiscal du tarif, que le moyen de remplir la caisse publique, car son gouvernement a déclaré à plusieurs reprises qu'on ne permettrait pas un tarif différentiel en faveur d'un pays étranger, ou même d'une autre colonie et au détriment de la métropole. Le veto impérial opposé au traité Bond-Blaine, entre Terre-Neuve et les États-Unis, est un précédent qui dévoile complètement la pensée politique des autorités de Downing street à ce sujet.

Nous avons conclu, il y a trente à trente-cinq ans, un traité de commerce avec les États-Unis, par l'entremise du ministre d'Angleterre à Washington. Nous avons également par l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre en France, conclu un traité — qui n'est pas encore ratifié — avec ce dernier pays.

Mais il est évident que cette nécessité d'avoir recours au représentant du gouvernement impérial, subordonne la bonne volonté du négociateur à la condition que les intérêts commerciaux de l'Angleterre ne lui paraissent pas à tort ou à raison, mis en danger par le traité.



L'EXTINCTEUR DURAND

Grande .: Exhibition

DE

L'EXTINCTEUR

SERA FAITE

TOUS LES JOURS A 3½ HEURES P.M.

SUR LES

Terrains de l'Exposition

DU 13 AU 20 SEPTEMBRE.

QUE PERSONNE NE MANQUE DE SE CONVAINCRE DE L'EFFICACITÉ DE
L'EXTINCTEUR DURAND ET DU GROS EXTINCTEUR POUR LES
DÉPARTEMENTS DU FEU.

VOUS POUVEZ ACHETER DES EXTINCTEURS SUR LES LIEUX OU ILS SERONT
EXPOSÉS, DANS LA BATISSE PRINCIPALE.

CHAQUE FAMILLE DEVRAIT S'EN PROCURER UNE COUPLE — ET DIMI-
NUER AINSI SES ASSURANCES.

✦ ✦ ✦

FABRIQUE SEULEMENT PAR

La Cie Canadienne d'Extincteurs, (Lim.)

7 et 9 RUE ST-PIERRE, - - MONTREAL.

Comme partie intégrante de l'empire britannique, nous n'aurions aucunement le droit de protester contre cette subordination de nos intérêts à ceux de l'empire, s'il y avait la moindre réciprocité. Malheureusement il a toujours été de règle—jusqu'à ces derniers temps, que l'Angleterre, en faisant ses propres traités de commerce, stipule en même temps pour nous ou nous ignore complètement, selon son bon plaisir et sans consulter nos intérêts. C'est ainsi que nous nous sommes trouvés lié par des traités conclus à notre désavantage, tandis que pour d'autres qui nous seraient utiles, nous n'y avons aucune participation.

L'Angleterre ayant sur nous un droit de souveraineté, nous ne pouvons, de nous-mêmes, régler cette question. Nous ne pouvons non plus, dans nos conditions actuelles d'existence nationale, négocier directement avec un pays étranger, chez qui nous n'avons personne d'accrédité, et qui n'a pas de représentant officiel chez nous.

Or, pour nous permettre de développer notre commerce extérieur au moyen de conventions commerciales, il faudrait choisir entre deux alternatives : 1° Ou bien qu'il soit entendu que l'Angleterre nous fera participer, sur notre demande seulement, à tous les traités de commerce qu'elle pourra conclure ; 2° Ou bien qu'elle complète notre autonomie commerciale en nous reconnaissant, par une loi spéciale, libres de faire des conventions

spéciales directement avec l'étranger par l'entremise de nos propres diplomates ; en s'engageant à ratifier ces conventions et à en assurer l'exécution, en ce qui nous concerne, car autrement aucune nation ne voudrait négocier avec nous.

Et en échange de cet endossement de nos engagements avec l'étranger, nous serions tenus de lui accorder les mêmes faveurs qu'à toute autre nation avec laquelle nous ferions un traité.

Ainsi se trouverait réglée notre situation : ou bien être en compte à demi avec l'Angleterre dans ses affaires, ou bien faire nos affaires nous-mêmes et en notre nom personnel. Rien n'est plus juste, rien n'est plus conforme à la position qui nous a été faite comme nation par l'Angleterre elle-même et rien ne saurait activer davantage le développement de notre commerce extérieur.

Nous savons d'ailleurs que les opinions que nous venons d'exprimer sont partagées par nos hommes politiques de tous les partis ; nous savons aussi qu'une adresse en ce sens à Sa Majesté en conseil a déjà été votée à l'unanimité au parlement d'Ottawa, et que cette adresse est restée sans résultat. C'est précisément pour quoi il serait bon de la renouveler et de revenir à la charge aussi souvent et aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour obtenir justice sur ce point.



REGLEMENTS DE DOUANE

Deux clauses des règlements de la douane canadienne occupent en ce moment l'attention du commerce, et en particulier des épiciers en gros.

L'une de ces clauses exige que les droits soient payés sur toute marchandise importée, avant l'expiration de deux ans, à compter de la date de l'importation. Cette clause existe depuis longtemps, mais elle était restée lettre morte ; ce n'est que dernièrement que le gouvernement a donné instruction aux percepteurs des douanes aux différents ports d'entrée, de percevoir les droits sur toutes les marchandises en douane depuis deux ans ou plus.

L'autre clause ne permet que deux transferts de propriété pour une marchandise en douane.

Ce sont surtout les épiciers en gros et les importateurs de vins et spiritueux qui sont affectés par la mise en vigueur de ces prescriptions de la loi, parce que les marchandises dont ils font commerce paient des droits plus élevés, comparativement à leur valeur intrinsèque, que les autres articles frappés de droits ; et aussi parce que, les vins et les spiritueux ne se détériorant pas, mais se bonifiant au contraire en vieillissant, eux seuls avaient intérêt à laisser en douane, pendant plusieurs années, des

marchandises dont ils n'ont pas le placement avantageux à court délai.

Une caisse de brandy ordinaire peut coûter de 15 à 20 francs, prix d'achat ; le fret et les commissions y ajoutent peut être 1 franc, de sorte que le coût total de la caisse, rendue à Montréal, serait, disons de 21 francs, soit \$4.20. Or, le droit de douane est de \$2.25 par gallon impérial d'alcool de preuve ; en pratique cela donne \$3.60 par caisse. On voit que pour faire sortir une caisse de brandy de la douane, il faut déboursier presque autant que le prix d'achat primitif. Les importateurs et les épiciers ont donc intérêt à ne dédouaner leur brandy qu'au fur et à mesure qu'ils peuvent le livrer, après l'avoir vendu.

En raison de cette faculté de se bonifier en vieillissant, les brandies et les vins fournissent souvent aux épiciers de gros l'occasion de faire des achats en excès de leurs besoins courants, lorsqu'il leur est offert un lot à des prix favorables. Leur limiter ainsi le temps qu'ils pourront laisser ces marchandises en douane, c'est leur ôter le moyen de profiter de ces occasions et c'est, par conséquent, les priver d'une source de bénéfices légitimes, sans profit pour personne.

L'esprit de la loi est que les droits soient payés sur les marchandises importées, lorsqu'elles sont entrées pour la consommation. Pourquoi violenter ainsi l'esprit de la loi, et forcer les importateurs à payer des droits sur des

C. X. TRANCHEMONTAGNE

—♦♦ IMPORTATEUR DE ♦♦—

DRAPERIES

Françaises, Anglaises et Écossaises

DRAPERIES

TOUJOURS EN MAINS :

BEAVER, VENITIEN,
MELTON



DRAPS ET CASIMIR NOIRS,
FREIZE

TWEEDS POUR HABITS ET PARDESSUS,

PANTALONS COULEUR ET NOIRS

SERGES NOIRES ET COULEUR

FOURNITURES POUR MARCHANDS-TAILLEURS ET TWEEDS CANADIENS

67, RUE SAINT-JACQUES

Echantillons expédiés sur demande.

MONTREAL

J. B. NADEAU

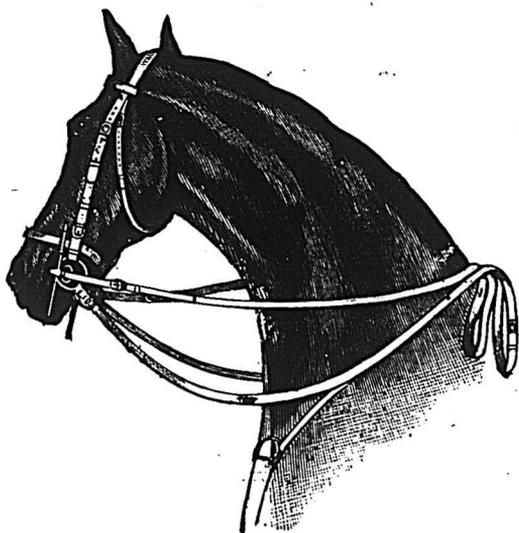
MANUFACTURIER DE

Harnais, Colliers, Bottes et Couvertes

POUR CHEVAUX

479, RUE WOLFE

MONTREAL



Liste des Prix en Gros Seulement :

Harnais de Buggy.....	de	\$6.00 à \$5.00
“ de Coupé.....	“	18.00 à 75.00
“ simple, de travail.....	“	15.00 à 22.00
“ double, de travail.....	“	18.00 à 50.00
“ double, de Buggy.....	“	15.00 à 75.00
“ double, de Coach.....	“	30.00 à 150.00

marchandises qu'ils ne sont pas prêts à livrer à la consommation?

Si les marchandises couservées ainsi en entrepôt de douane n'étaient sujettes qu'aux droits existants lors de leur imposition, on comprendrait que le gouvernement pût imposer un délai pour les dédouaner, afin de se protéger contre les importations faites en vue d'une surélévation des droits. Mais comme toutes les marchandises en douane sont frappés des droits existants lors de leur sortie de douane, le trésor public n'a aucun intérêt—si ce n'est celui d'être payé un peu plus tôt—à exiger le paiement des droits au bout de deux ans.

Le commerce, croyons-nous, n'a pas la prétention d'exiger que le gouvernement diffère indéfiniment la perception de ces droits et s'en remette complètement au bon plaisir des importateurs ou de leurs ayant-droits; mais il considère, avec beaucoup de raison, que ce délai de deux ans est trop court, et il se fait un pétitionne-

ment, au Board of Trade, pour demander qu'on le fixe à 4 ou 5 ans.

La clause qui ne permet que deux transferts de propriété en douane est une restriction inutile et vexatoire de la liberté du commerce. Lorsqu'un épicier en gros, par exemple, achète une marchandise de l'agence de la maison de production, la marchandise est importée, consignée à l'agence, qui en transporte la propriété en douane à l'épicier de gros. Supposons que ce dernier, à un moment donné, ait besoin de fonds et transporte cette marchandise à une banque en garantie d'avances, voilà le second transfert; et, les avances remboursés, l'épicier ne pourra reprendre la propriété de sa marchandise sans payer les droits, même si ce troisième transfert est fait bien avant l'expiration du délai de deux ans.

Le commerce se propose également de faire des représentations au gouvernement au sujet de cette clause.



LA CONSTRUCTION A MONTREAL

JAMAIS, de mémoire d'homme, l'industrie de la construction n'avait été aussi inactive que cet été, à Montréal, nous disait hier l'inspecteur des bâtisses. Et nous constatons avec lui la complète stagnation de cette industrie en feuilletant le registre des permis de construire accordés cette année.

Demandez aux maçons et aux menuisiers, aux couvreurs etc., combien d'entre eux sont restés toute la saison sans travail de leur métier, et ils vous répondront qu'il y en a plus de la moitié. Et, s'il n'y avait pas eu en train un certain nombre d'édifices publics, la proportion de ces sans-travail aurait été des trois quarts.

Nous ne voulons pas faire porter à la loi Augé toute la responsabilité de cet état de choses; car d'autres éléments y ont aussi largement contribué. On avait trop bâti, depuis quatre ou cinq ans, et l'arrêt produit l'année dernière par la loi Augé a été d'autant plus marqué qu'il y avait surabondance de maisons pour la demande des locataires. Et cette demande des locataires avait été elle-même diminuée par la suspension des travaux de la municipalité.

Le chômage des travaux civiques et le chômage des travaux du bâtiment ont produit le chômage des locataires et les propriétaires de terrains ont vu qu'il valait mieux garder les terrains inoccupés que d'avoir des mai-

sons sans locataires. Ceux qui ont le plus souffert de la crise ce sont, d'un côté, les propriétaires de grands terrains à bâtir, achetés en spéculation et dont ils n'ont pu se défaire, et, d'un autre côté, les ouvriers du bâtiment qui n'ont pas eu d'ouvrage depuis le printemps dernier.

La crise commerciale et industrielle paraît en décroissance et nous avons lieu d'espérer pour ces intérêts une situation plus prospère d'ici au printemps prochain; il est permis de prévoir une augmentation de la demande de logements pour le mois de mai. Et pour permettre à la construction de profiter de cette amélioration possible, il serait nécessaire de modifier, à la prochaine session provinciale, la loi concernant les privilèges d'ouvriers de manière à sauvegarder, tout ou moins, les droits du vendeur du terrain.

Cette modification nous a été offerte en termes exprès par l'auteur même de la loi et, si nous ne pouvons obtenir davantage, nous serions heureux de voir, au moins, le vendeur du terrain garanti contre les créanciers privilégiés, de son acquéreur ou de l'entrepreneur de cet acquéreur.

Nous désirerions aussi voir inscrire dans la loi l'obligation de l'enregistrement d'un avis contre la propriété en construction, du moment où l'on voudrait se prévaloir du privilège de l'ouvrier, et non pas seulement, comme aujourd'hui, dans les 30 jours qui suivent l'achèvement des travaux. Un prêteur pourrait ainsi constater si, à la date où il fait son prêt, il n'y a pas de créance privilégiée ayant priorité sur la sienne, ce qu'il ne peut faire aujourd'hui.

Nous prenons les commandes " a arriver "

POUR LES.....
CONSERVES ALIMENTAIRES SUIVANTES :

Ecrivez pour cotations
avant d'acheter ailleurs.

**TOMATES, BLE D'INDE, FEVES AU LARD, POIS, FEVES
AU BEURRE, SAUMON, MAQUEREAU, POIRES,
• HOMARD, FRAISES, FRAMBOISES, PECHEES, ETC.**

Toutes de marques de choix, et les plus en vogue sur le marche.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros, 72 à 78 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

MAISON DE GROS EN **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

**HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL**

LOUIS GILBERT

Saint-Ferdinand d'Halifax, P.Q.

AGENT DE FROMAGERIES POUR LA VENTE DES FROMAGES
SUR LE MARCHÉ DE MONTRÉAL

COMMISSION POUR LA VENTE DES FROMAGES, 5 CENTINS LA
BOITE

FOURNITURES DIVERSES POUR LA FABRICATION DU FROMAGE,
TELLES QUE COTON, PRÉSURE; ETC

TOUTES LES FOURNITURES NÉCESSAIRES POUR FROMAGERIES
A DES PRIX MODÉRÉS

MANUFACTURIERS DE FONDS, COUVERCLES ET CERCLES POUR
BOITES A FROMAGE ET DE BOITES A FROMAGE COMPLÈTES .





TERRAINS VAGUES et TERRAINS BATIS

LA quantité de terrains vagues qui restent, jusque dans les quartiers d'affaires, dans les villes américaines, témoigne de la rapidité de la construction de ces villes où chacun est allé se bâtir à l'endroit qui lui a plu, sans s'inquiéter s'il n'aurait pas pu bâtir plus près du centre. On y trouve aussi la preuve de l'augmentation rapide de la valeur des terrains à bâtir, puisque les propriétaires de ces terrains préfèrent payer les taxes sur une propriété qui ne leur rapporte rien, et attendre leur profit du prix augmenté qu'ils en retireront plus tard. Il y a encore des terrains qui restent vagues parce que le propriétaire, les ayant achetés en spéculation, n'a pas le moyen d'y faire bâtir.

Donc, pour établir la situation économique des terrains vagues à l'égard des terrains bâtis à Montréal, on doit les diviser en deux classes : ceux dont les propriétaires pourraient bâtir, mais ne le veulent pas, préférant attendre la hausse et les tiennent en spéculation ; et ceux dont les propriétaires, trop pauvres pour bâtir, se saignent pour payer les taxes afin de leur éviter la vente par le shérif.

Ces terrains ne sont pas, généralement, situés côte à côte ni dans la même localité. Les premiers sont dans la partie de la ville qui progresse ou qui a une bonne perspective de progrès ; les autres sont dans la partie qui est stationnaire, si elle ne rétrograde pas. En étudiant la proposition faite bien souvent, par les organes de la classe ouvrière, de faire porter plus de taxes civiques sur les terrains vagues, il est bon de tenir compte de ces deux classes de terrains.

Le terrain non bâti, à quelque classe qu'il appartienne, est déjà chargé de la taxe immobilière de 1 p. c. et de la taxe scolaire de $\frac{1}{4}$ p. c. Il est assujéti au paiement de toutes les taxes spéciales, pour améliorations, élargissement ou ouverture de rues, creusage de canaux d'égoûts, etc, sur le même pied que le terrain bâti, quoique certaines de ces dépenses ne lui apportent aucun avantage immédiat.

On a proposé, il y a quelque temps, et l'on proposera probablement de nouveau, soit au conseil de ville, soit dans la presse, pour combler le déficit laissé par l'égalisation de la taxe de l'eau, de faire payer une taxe d'eau spéciale aux terrains non bâtis.

Sous quel prétexte imposerait-on cette taxe spéciale ? Les terrains vagues ne consomment pas d'eau ; l'arrosage des rues ne leur est d'aucune utilité ; la protection des incendies ne leur fait ni chaud ni froid.

L'argument que l'on fait valoir est celui-ci : en imposant des charges considérables sur les terrains non bâtis,

on obligera les propriétaires à y bâtir ; et ceux qui n'ont pas le moyen de bâtir seront forcés de vendre à d'autres qui bâtiront. Et le nombre des maisons augmentant, les loyers seront moins chers, l'ouvrier pourra se loger à meilleur marché. Et l'on ajoute : Les propriétaires de terrains non bâtis profitent de l'augmentation générale de la valeur des propriétés de la ville ou du quartier ; augmentation provenant de ce que leurs voisins bâtissent et, ayant bâti, ont à payer à la ville des taxes plus considérables. Il serait donc juste de faire porter par les terrains vagues une augmentation de taxe proportionnée à l'augmentation de valeur qu'ils acquièrent aux frais et dépens des propriétaires voisins.

Ce dernier argument ne tient pas debout. La taxe immobilière étant de 1 p. c. sur la valeur de la propriété, plus la valeur du terrain vague augmente et plus il paie de taxe. La compensation se fait par conséquent d'elle-même, sans qu'il soit besoin d'une taxe spéciale qui serait injuste.

L'autre argument est tiré des doctrines du plus pur socialisme ; c'est l'application déguisée de la théorie de la nationalisation du sol, d'après laquelle le sol appartiendrait à la nation ou à la cité, et le citoyen n'en aurait la jouissance qu'à la condition première de l'utiliser pour l'avantage de la société. Nous qui reconnaissons le droit de la propriété privée, nous ne pouvons admettre que la société ou la cité dicte au propriétaire l'emploi qu'il aura à faire de son bien, que cette dictation soit expresse ou déguisée.

Croyant que la loi fondamentale de tout système d'impôt est de faire payer chacun en proportion de sa richesse, et des services qu'il reçoit de l'organisation sociale qui prélève l'impôt, nous sommes d'avis que le propriétaire des terrains vagues doit être taxé en proportion de la valeur de ses terrains et pour les services spéciaux qui en augmentent la valeur. Aller au-delà, c'est commettre une injustice, en lui faisant porter plus que sa part proportionnelle du fardeau de l'impôt.

Mais si l'on veut chercher en dehors des théories socialistes un moyen d'augmenter le rendement de la taxe d'eau sans augmenter la taxe de consommation, voici ce que l'on peut trouver :

Le service de l'aqueduc n'est pas uniquement destiné à la consommation des familles. Il fournit l'eau pour l'arrosage des rues et pour la protection de la propriété bâtie contre l'incendie.

Il est donc utile non seulement aux occupants des maisons, mais aux propriétaires de ces maisons, dont il diminue la prime d'assurance et dont il rend la maison plus facile à louer. Il n'y aurait donc pas d'objection économique à soulever contre la répartition sur la propriété bâtie d'une partie du coût du service de l'eau, pourvu que cette partie fût calculée de manière à représenter, aussi exactement que possible, la proportion de ce service qui est utilisée pour l'arrosage des rues et la protection contre l'incendie.

C'est donc plutôt sur les terrains bâtis que sur les terrains vagues qu'il y aurait lieu d'imposer une légère taxe spéciale pour le service de l'eau.



UN INSTANT S'IL VOUS PLAÎT!

Vendez-vous de la Fleur ?

Voulez-vous augmenter

Votre Commerce ?

ALORS VENDEZ

“ CLOVERLEAF ”

MARQUE ENREGISTRÉE

C'EST LA FARINE POUR TOUS. ELLE EST CONNUE DE MONTREAL A GASPE.

ELLE N'EST PAS CHERE, MAIS ELLE EST BONNE.

E. D. TILLSON, = TILSONBURG, Ont.



UNE CALOMNIE

LA dépêche suivante est parvenue à Montréal lundi soir :

Londres, 9.—Le "North British Agriculturist" dit qu'il tient de bonne autorité qu'une proportion considérable du fromage du Canada, réputé fait entièrement de lait pur, est en réalité un composé de lait écrémé et d'oléomargarine, qui est très difficile à reconnaître. Il invite le département de l'agriculture à faire une enquête minutieuse, et émet l'idée que c'est la raison pourquoi les Canadiens peuvent vendre leurs produits à meilleur marché que les cultivateurs de la Grande Bretagne peuvent le faire. Ils vendent, dit-il, leur fromage quarante chelins les cent livres ou quatre deniers la livre. Le "Times" d'aujourd'hui répète cette accusation avec regret et dit que cela n'est ni plus ni moins que le suicide du commerce canadien.

Pour qui connaît la fabrication du fromage au Canada, cette accusation du *North British Agriculturist*, répétée par le *Times*, est simplement absurde, pour la bonne raison, que l'importation et la fabrication de la margarine au Canada sont prohibées par la loi, sous peine de fortes amendes et que, de fait, il n'entre pas une livre de margarine au Canada.

Les journaux anglais ont bien mauvaise grâce à nous reprocher de vendre notre fromage à bon marché, puisque ce sont les acheteurs anglais, leurs propres concitoyens, qui nous font les prix que nous sommes bien forcés d'accepter.

Cependant, il n'y a pas de doute que cette accusation, si absurde qu'elle soit, est de nature à faire beaucoup de tort à la vente de notre fromage, étant portée par des journaux de l'importance de l'*Agriculturist* et du *Times*. Nous espérons bien que Sir Chas Tupper n'aura pas attendu une communication du gouvernement canadien pour y répondre par un démenti catégorique; mais il vaut la peine que le gouvernement lui-même prenne la parole à ce sujet.

Le commissaire de l'Industrie Laitière, M. Robertson, est assez au courant de notre fabrication, il y a été assez mêlé, comme instructeur, directeur de fromagerie, etc., et il a vu assez souvent, à Montréal, le fromage que nous exportons, pour que le gouvernement, sous son autorité, refute victorieusement la calomnie de nos concurrents anglais.

Car il est évident que cette calomnie a été faite sciemment dans un but déterminé; celui de nuire à notre fromage et de protéger d'autant la fabrication anglaise.

Il y a quelques années, nous avons déjà entendu parler de fromage fait avec de la graisse, et qui était exporté des Etats-Unis où on le connaissait sous le nom de "filled cheese"; mais jamais on n'avait, jusqu'ici, insi-

nué que le Canada pût se rendre coupable d'une pareille fraude.

Nous avons tout lieu de croire que nous assistons aux débuts d'une campagne dont l'objet est de déprécier notre fromage et d'en faire interdire, si possible, l'importation en Angleterre; ce qui serait un désastre pour nous, mais ce qui aiderait aux fromagers anglais à vendre leur produit beaucoup plus cher. La tactique est la même qu'on a suivie pour obtenir l'interdiction du débarquement de notre bétail. Et l'on espère, probablement, trouver des analystes aussi complaisants pour le fromage que les vétérinaires officiels pour le bétail.

C'est pourquoi il est absolument nécessaire de disposer du premier coup de cette absurde prétention, avant qu'elle ait le temps de s'introduire dans les rapports officiels du département de l'agriculture à Londres. Car, une fois rendue là, on ne sait pas comment on pourrait l'en déloger.

L'année dernière, on accusait nos exportateurs de livrer aux acheteurs anglais des fromages d'été pour des fromages d'automne. Cette année, on nous accuse de faire notre fromage avec du lait écrémé et de la margarine. Dans l'un et l'autre cas, notre conviction est que, s'il y a eu fraude, la fraude a été commise, non pas au Canada, mais en Angleterre.

Comme le président du bureau d'agriculture ne pourra pas prétendre que notre fromage puisse se changer en oléomargarine pendant le transport en mer, il ne pourra pas nous refuser une enquête faite sur les lieux de fabrication, comme il nous a refusé une enquête sur les lieux d'élevage du bétail.

C'est égal, pour un pays qui déserte le libre-échange, l'Angleterre met une singulière hypocrisie à couvrir ses velléités de protectionnisme.

Plus récent.—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous apprenons que le gouvernement fédéral a donné instruction à sir Charles Tupper d'agir avec la plus grande vigueur, d'exiger une rétractation et au besoin de poursuivre au criminel les calomnieurs.

Sir Charles est aussi autorisé à faire publier la déclaration officielle suivante: "Le fromage canadien est fait de lait pur seulement. Il ne se fait pas au Canada une seule meule de *filled cheese* ou de fromage à l'oléomargarine. En 1893, lorsqu'il a été rumeur qu'une société étrangère se proposait d'établir au Canada une fabrique de *filled cheese*, le parlement canadien a immédiatement fait une loi prohibitive défendant la fabrication ou la vente de cet article sous peine de fortes amendes, montant jusqu'à \$400, dont la moitié payable au dénonciateur. Pas une seule fois cette loi n'a été violée. La fabrication et la vente de l'oléomargarine sont également prohibées sous peine d'une forte amende ou de prison. La loi défend la fabrication et la vente de produits laitiers imités ou falsifiés. La loi restreint l'usage de la marque "Canadian" aux seuls beurres et fromages fabriqués au Canada. Le Dominion est le seul pays où la fabrication et l'importation de l'oléomargarine et du *filled cheese* sont complètement prohibées."

MÉDAILLE OBTENUE
A L'EXPOSITION
UNIVERSELLE DE
CHICAGO

LE

BUFFALO



FOURNAISE A EAU CHAUDE



Adoptée par le Gouvernement Fédéral.

En usage à Rideau Hall, Ottawa.

A la Douane, Moncton, N. B.

ET DANS LES BANQUES, LES EGLISES, LES COUVENTS
ET DANS DES CENTAINES D'HABITATIONS.

CETTE fournaise est depuis quatre ans en usage; période suffisante pour démontrer toutes ses qualités aussi bien que ses défauts. Nous déclarons avoir remédié à tous ces derniers au fur et à mesure de leur découverte et avoir ajouté une foule d'améliorations utiles, de sorte que maintenant nous pouvons la recommander comme

LA FOURNAISE LA MEILLEURE ET LA PLUS ECONOMIQUE DU MARCHÉ

Un de ses avantages les plus marquants est la facilité avec laquelle on la gouverne. Elle ne demande pas un ingénieur pour la chauffer. Un domestique intelligent peut la conduire;



DEMANDEZ
NOTRE
CATALOGUE

H. R. IVES & CO.,

Rue Queen, MONTREAL

TELEPHONE 2435.



ATELIERS DE CONSTRUCTION:
St-Columban et Canal.
BUREAU:
17 Cote Place d'Armes, Montréal.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS-CIVILS

Ponts et Charpentes

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer
en Barre toujours en Magasin.....

Plans et Devis préparés.

JAS. W. PYKE

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

FERS et ACIERS

35 Rue St. François-Xavier,

MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu.
Tubes de chaudières.
Déchets de coton (cotton waste), etc.

LA COMPAGNIE

L. W. TELMOSSÉ,
DIRECTEUR-GÉRANT.

d'Approvisionnement Alimentaires

Telephone Bell 2899.

DE MONTREAL (LIMITEE)

IMPORTATEURS EN GROS DE.....

VINS, LIQUEURS, CONSERVES ALIMENTAIRES ET EPICERIES

Seuls Agents avec Monopole au Canada, des
Liqueurs de la GRANDE CHARTREUSE, et
de trente-huit MAISONS EUROPEENNES.



BUREAUX ET ENTREPOTS DE DOUANE

87, 89 RUE ST-JACQUES et 64, 66 RUE DES FORTIFICATIONS,
MONTREAL.



LES PROFITS DES BANQUES

NOS compatriotes préfèrent généralement placer leur argent en terres, terrains ou maisons, plutôt qu'en actions de banque ou de compagnies industrielles. C'est conforme à l'orientation de leur caractère ; et, le cri qui, il y a quelques années, retentissait d'un bout à l'autre du pays : " Emparons-nous du sol ! " répondait bien à la tendance du Canadien à placer solidement ses économies.

Cependant, quelques Canadiens-français ayant amassé des capitaux dans le commerce et l'industrie, sachant par expérience de quel secours peut être, pour le commerçant, l'appui d'une banque, se sont décidés à plusieurs reprises à souscrire les fonds nécessaires à la fondation d'une banque canadienne. Après la banque du Peuple est venue la banque Nationale, puis la banque Jacques Cartier, la banque d'Hoche!aga et la banque Ville Marie, sans parler d'essais infructueux comme la banque St-Jean-Baptiste et la banque Stadacona qui ne virent pas le jour.

A vrai dire, les résultats acquis jusqu'à ce jour, en général, n'ont pas été de nature à leur susciter beaucoup d'imitateurs. Si aucune de ces banques n'a encore fait faillite, tandis que, dans la seule ville de Montréal, trois banques anglaises ont été obligées de liquider avec perte pour leurs créanciers ; toutes les banques canadiennes — sauf une seule, la banque d'Hoche!aga — ont dû à différentes époques, diminuer leur capital, c'est-à-dire renoncer, comme perdue, à une partie des fonds que les actionnaires primitifs y avaient placés. La banque du Peuple et la banque Nationale avaient chacune un capital de \$2,000,000 ; ce capital est maintenant réduit, dans les deux cas, à \$1,200,000. La banque Jacques Cartier a réduit son capital de \$1,000,000 à \$500,000 ; la banque Ville Marie en a fait autant ; de plus, cette dernière a complètement changé de nationalité ; c'est aujourd'hui

la banque de M. Weir, une banque écossaise avec un nom français.

La banque d'Hoche!aga, comme les autres, a eu à souffrir des crises passagères qui ont affecté les banques, mais grâce à l'énergie, à la tenacité et à la prudence de son président et de ses directeurs, elle a réussi à garder intact à ses actionnaires le capital de sa fondation, et même à lui donner une plus value qui se cote à la bourse par une prime de 25 à 30 p. c. sur ses actions.

Voilà pour le capital des banques ; les revenus ont-ils du moins, été assez élevés pour justifier les risques encourus ? Il faut convenir qu'ils ont été plus considérables que dans beaucoup d'autres genres de placements, mais pas assez pourtant pour compenser une perte de 40 ou de 50 p. c. sur le capital. Les dividendes payés par la banque du Peuple ont été régulièrement de 7 p.c. La banque Nationale a payé longtemps 6 p.c., mais depuis quelque temps elle a passé plusieurs dividendes. La banque Jacques Cartier, quand elle a payé des dividendes, a payé 6 et puis 7 p.c. La banque d'Hoche!aga s'en est tenue longtemps à 6 p.c. ; en 1893-1894, elle a distribué en sus un bonus de 1 p.c., et cette année même elle a payé 7 p.c. Nous ne nous occuperons pas de la banque Ville Marie.

Deux de nos banques canadiennes ont accusé, une fois chacune, un chiffre de bénéfices nets considérables : la banque Jacques Cartier, en 1892-93, et la banque d'Hoche!aga, en 1894-95. Cette dernière banque a expliqué d'ailleurs, à ses actionnaires, de quelle source lui venaient ces bénéfices extraordinaires ; ils provenaient de la prime gagnée par la banque sur l'émission d'un certain nombre de nouvelles actions.

La banque Jacques Cartier s'est contentée de faire dire par son président à ses actionnaires qu'une partie de ces bénéfices provenaient d'autres sources que des opérations ordinaires de la banque. Elle n'en a pas indiqué la véritable origine ; c'est donc un secret que, même les actionnaires, n'ont pas été appelés à partager ; le fait est que, s'il n'est pas très édifiant, il est tout au moins instructif. A ce titre, nous nous permettrons, dans un prochain numéro, de lever un coin du voile et de dire la source de ces bénéfices extraordinaires. Nos hommes d'affaires ne manqueront pas de faire profit de notre indiscretion.



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Superieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES " " " "
CONFITURES " " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie,
Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES
et de la SAUCE.... **NABOB**



... AGENTS AU CANADA ...

J. Alex. Gordon & Co.

MONTREAL



J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents
sans douleur,
Par l'électricité et par
l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans
palais, d'après les procédés
les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,

MONTREAL.

A. DEMERS.

Tél. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de
cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,
Brackets, Globes, etc., à des
prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture
en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,
et toutes espèces de réparations à des prix très
modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Four-
naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse
pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud com-
binés.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures
maisons de la ville.....

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

B. DE P. 459.

TÉLÉPHONE 1263

ALEX. W. GRANT

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

SEUL AGENT POUR LA CÉLÈBRE PRÉSURE "EUREKA" ET LE SEL DE BEURRERIE DE WORCESTER.

CHOCOLAT

EN VENTE PARTOUT.

AGENTS:

D. MASSON & Co., MONTREAL.

CACAO

FRY

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA.

MANUFACTURIER DE LA

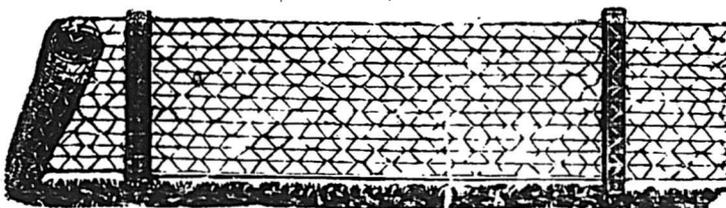
Cloture en FIL DE FER CROISÉ de Kitzelman

Cette Clôture a Remporté
tous les

PREMIERS PRIX
partout où elle a été
exposée.

CHICAGO. TORONTO. MONTREAL.

Sherbrooke et Québec.



C'est la Clôture

— LA —

MOINS DISPENSIEUSE.

A l'Épreuve de tous les Animaux sans exception



NOTES SUR LE MEXIQUE

LES Etats-Unis font un commerce considérable avec le Mexique, avec lequel ils ont de nombreux points de contact, par terre et par mer. Le Canada devrait, quoique ses ports soient plus éloignés de la côte mexicaine, pouvoir y écouler aussi quelques-uns des produits de son agriculture, de ses forêts et de ses industries.

Le Mexique produit peu ou point de blé, de sorte que toutes les farines que l'on y consomme doivent être importées. Il est vrai que le bas peuple y consomme beaucoup plus de farine de maïs que de farine de blé ; cependant nous pourrions, en profitant des leçons fournies par la Jamaïque quant à la qualité et au paquetage des farines destinées aux pays chauds y placer de nos farines en concurrence avec les farines américaines.

Il en est de même pour certains légumes, pommes de terre, oignons, etc., en grande partie importés des Etats-Unis.

Pour y expédier notre beurre, il faudrait le paqueter dans des boîtes de fer blanc hermétiquement fermées, comme le font les Français qui ont le monopole de ce commerce.

Le Mexique est, en grande partie, couvert de pâturages de ranches immenses où l'on élève de nombreux troupeaux. Rien à faire là pour notre bétail.

Les maisons y sont construites en bois ou en pisé ; comme le pays ne fournit que des bois durs, il y aurait de la place pour notre pin, notre épinette, etc., si nos autres marchés pour ces bois ne suffisaient pas à déboiser assez vite notre Canada. Il n'y a pas au Mexique de fabrique de chaussures ; la consommation se fournit chez les cordonniers, qui ne pourraient pas, probablement soutenir longtemps la concurrence de nos chaussures de fabrique, si elles étaient faites suivant les modes et les formes du pays.

L'agriculture se développe rapidement, depuis que la dépréciation de l'argent a rendu improductif le travail des mines de ce métal ; les principaux produits agricoles sont le tabac, le café, le sucre et le coton. Les deux premiers articles et le dernier forment, avec les métaux précieux, une partie considérable des exportations. La culture de la canne à sucre n'est pas assez étendue pour donner lieu à un grand commerce. L'industrie est en grande partie domestique ; mais on commence à y instal-

ler des manufactures de lainages, les moutons du Mexique fournissant la plus grande partie de la laine ; ces moutons descendent de mérinos importés d'Espagne en 1541.

Le tissage du coton est aussi une industrie domestique, en même temps qu'une des principales industries manufacturières. On y compte plus de 100 filatures en exploitation, qui travaillent environ 37,000,000 de livres de coton brut, donnant de l'emploi à 25,000 personnes. Les cotonnades produites sont destinées à la consommation locale.

On y fabrique aussi, pour la consommation locale, le *rebose* ou long châle porté par les mexicaines et des tapis que l'on préfère souvent aux tapis importés, quoiqu'ils n'aient ni la variété de dessins, ni le goût artistique des tapis importés d'Europe.

L'art auquel on excelle, au Mexique, c'est la poterie, et les plus artistiques produits de la poterie mexicaine sont fabriqués par des sauvages de Guadolajare.

La fabrication des chapeaux de paille est encore une industrie indigène ; on les fait de la côte de la feuille d'un palmier appelé *jipi-japa* et aussi du palmier de Panama. Il y a aussi des fabriques de chapeaux de soie et de feutre. Dans le Yucatan on fait avec la fibre du *Nenequen*, une immense quantité de hamacs pour l'exportation.

La sellerie mexicaine est appréciée dans l'univers entier.

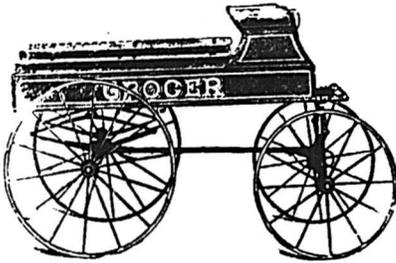
Les richesses minières du Mexique sont légendaires. On y trouve des mines d'or et d'argent dont la richesse n'est pas surpassée. Les montagnes contiennent des minerais de fer facilement accessibles, et l'on trouve dans certains endroits de riches mines de houille, que l'on commence seulement à exploiter.

Les terres basses du Mexique, *Terras calientes*, terres chaudes, produisent sous culture les plus délicieux des fruits tropicaux, oranges, ananas, bananes, etc. dont de grandes quantités sont exportées aux Etats-Unis. Dans le sud, on cultive les épices, particulièrement la vanille, puis la muscade, le poivre, le gingembre, etc.

Mais dans ces contrées fertiles, la fièvre jaune et le *vomito negro* règnent en permanence, et le tribut qu'ils exigent de l'étranger non acclimaté est le plus souvent une maladie mortelle. Cependant, à mesure qu'on s'éloigne de la mer, le sol s'élève par plateaux successifs jusqu'à la chaîne centrale, la Sierra Madre qui continue la chaîne des Montagnes Rocheuses et la relie à la Cordillère des Andes, pour former cette espèce d'épine dorsale immense s'étendant du détroit de Behring au détroit de Magellan. Sur ces plateaux le climat est plus tempéré et plus sain à mesure que l'on s'élève, et c'est là seulement que l'on peut sans trop de danger se livrer à l'agriculture.

Buggies ouverts et couverts, Phaétons pour médecins et Phaétons de famille. Express d'épiciers et autres de toute sorte. Voitures de tous genres.....

R. J. LATIMER,
592 St-Paul, MONTREAL.



Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,
Montreal.

Excellents LUNCH et DINER.
Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques.....
Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal, y trouveront tout le confort désirable.
Salons particuliers pour Dames.....
Service soigné.....



THEO. LANCTOT, Prop.

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

→ QUBBEC ←

Montreal.

THIBAudeau BROTHERS & CO.

→ LONDON ←

SPÉCIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs, en Papier de toutes sortes.
Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES

Bois de Boulogne et Bois de Plaisance,
Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain, Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires.....

16 RUE ST-JACQUES



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

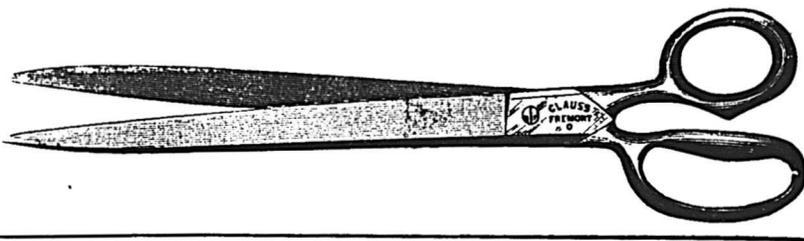
340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

DANS LE

MONDE ENTIER. CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

J. Bourdeau & Fils

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,

FOURRURES

et CASQUETTES

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50.000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

Cognac Laurier



ECRIVEZ

POUR

ECHANTILLON

NOUS VENONS DE RECEVOIR NOTRE IMPORTATION ANNUELLE de COGNAC LAURIER, QUE NOUS OFFRONS AU COMMERCE, A.....

.....\$7 LA CAISSE.

LA CANADA LIQUOR CO.,

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

....MONTREAL



MODES ET NOUVEAUTÉS

QUI FAIT LA MODE ?

ON nous a posé assez souvent cette question : qui fait la mode ? Car enfin, nous recevons ici nos modes toutes faites ; elles nous viennent par les journaux spéciaux, par les patrons expédiés dans tout l'univers ; et nous devons les prendre telles qu'elles sont, commodes ou incommodes, adaptées ou non à notre climat. A peine nous permet-on de corriger un peu ce qui est évidemment impossible à porter ici. Qui donc est l'auteur responsable de tous ces caprices de la mode ?

Les vrais auteurs de la mode ne sont pas toujours connus. Ils empruntent souvent le nom, le titre, la position d'une autre personne. On plutôt, on pourrait diviser la paternité de la mode en deux parties, car la personne qui la produit et qui la fait adopter a des droits à cette paternité, comme la personne qui l'a créée. Assez rarement les deux rôles sont joués par la même personne. C'est ordinairement pour la coupe, la forme des robes, des chapeaux, etc., un couturier en renom, une modiste de goût qui inventent le *style* ; mais pour que cette invention devienne la mode, il faut qu'elle soit produite dans un endroit où fréquente le grand monde : au théâtre, aux courses, au casino de bains de mer, etc., par une dame dont la situation sociale soit assez élevée pour qu'elle fasse autorité.

Les grandes actrices ont parfois créé et fait adopter une mode ; mais le plus souvent, il y a collaboration.

Pour ce qui concerne les matériaux du costume, la mode est souvent créée et produite par une haute personnalité du monde social ou politique ; mais les fabricants de tissus font chaque année le principal travail de sélection. Dans les soieries, les dentelles, les mousselines, etc., tout ce qui est à proprement parler "nouveautés," c'est le goût du fabricant qui décide des patrons, des dessins, des ornements, etc., qui seront portés ; mais la haute personnalité mondaine collective décide si l'on en portera peu ou beaucoup.

Ainsi, nous trouvons comme auteur de la mode, le couturier, la modiste, le fabricant de tissus, en collaboration avec les plus élégantes femmes du monde et quelquefois du demi-monde.

Les journaux de modes ne font que copier ce qu'ils ont vu à Longchamps, à Trouville, à l'Opéra, aux Français, à une séance de réception à l'Académie, ou à une réception à la Présidence. Car comme chacun le sait, c'est à Paris que se fait la mode.

Le règne des manches-jambons est terminé, nous avons maintenant les manches-ballons, qui tendent à se dégonfler de plus en plus. La dernière manche, au lieu de remonter de chaque côté de la tête, retombe plus naturellement, encore assez large cependant, pour se terminer par un plissé au coude, l'avant-bras étant vêtu d'une manche presque collante. Il y a place, au plissé du coude, pour un ornement en acier, en jais, voire même en argent bruni. La nouvelle manche demande beaucoup moins de support artificiel que l'ancienne et elle va probablement mettre fin à la controverse entre la fibre chamois et le papier chamois.

LES JUPES.

La tendance à élargir la jupe paraît érayée. La mode est maintenant de faire la jupe très ample d'étoffe, mais arrangée à la taille en plissés et retombant naturellement suivant les lignes du corps. Seulement, ces plis sont lourds et entravent le mouvement des jambes. On a essayé d'y remédier en ressuscitant presque l'ancienne crinoline, où, au moins, en employant un système de bandes d'acier, de ressorts, etc., qui la rappelait beaucoup. Aujourd'hui, bandes d'acier et ressorts sont laissés de côté ; on se contente d'une bande étroite de tissu résistant que l'on coud dans le rempli de la jupe, pour empêcher que les mouvements des jambes et des pieds—soient gênés par la pesanteur de la jupe.

LES COLLETS.

Les collets en dentelle se portent de plus en plus ; ils s'élargissent aussi de plus en plus, et deviennent de véritables collerettes, avec joug couvrant les épaules et des pendants retombant sur les bras, le dos et la poitrine. Le joug est, tantôt de dentelle, tantôt de mousseline, de tulle ou autre matière de ce genre, les pendants, sont, dans tous les cas, en dentelle, brodée quelquefois à la main. On a vu avec une collerette de ce genre, porter un collet Médicis en mousseline de soie de couleur, en ruches de 2½ pouces de longueur. Cela va très bien aux personnes ayant le cou un peu long. Ces longs collets ou collerettes ont besoin d'être ajustés avec soin et sur la personne même, car s'ils ne sont pas bien ajustés, s'ils ne tombent pas correctement, cela saute à l'œil du premier coup et la toilette paraît manquée.

LES BIJOUX

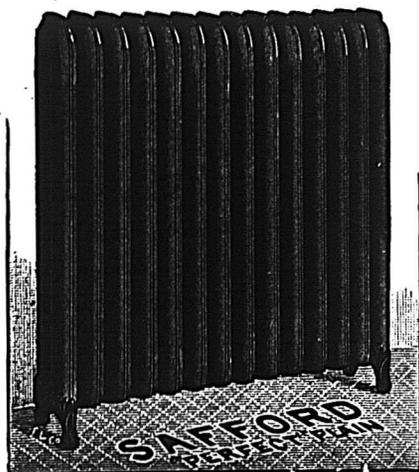
Nous ne parlons pas des soirées où l'on a toujours une très grande latitude pour l'usage des bijoux ; mais sur la rue et en visite de l'après-midi, on portera la grande chaîne de cou pour la montre ; cette chaîne à mailles fines descend jusqu'à la ceinture. On la fait en or de bijoux (14 carats) et en or fin (18 carats) ; quelquefois on monte des pierres fines, perles ou brillants, de distance en distance le long de la chaîne.

Le Café Dandelion Royal

en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS, PAQUETAGE, FUTES. } Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

708 RUE CRAIG, MONTREAL.

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

POUR LE DEJEUNER, DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

SONT CEUX DE LA

...COMPAGNIE IRELAND...

Nous serons heureux d'envoyer
des échantillons
et toutes informations.

ECRIVEZ-NOUS

AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE

BLE DESSÉCHÉ ET ROULÉ.....

FARINE DE SARRASIN (Self-Rising)

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIER ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Déjeuner.

TORONTO, CANADA

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX
LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBERALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs

Fournitures pour Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

Aux manchettes empesées et garnies de dentelles qui se portent, on met des "jumelles" en or mat, en or ciselé ou même émaillé.

Le col du corsage et le pli du milieu du corsage-chemise (*shirt waist*) reçoivent de petits boutons en or, ou en brillants.

NOUVEAUTÉS EN BAS

On expose à Paris des échantillons de bonneterie qui font rêver. Entr'autres des bas de soie noire avec baguettes formées de petites étoiles et de cornes d'abondance ajourées sur le bout du pied. Le dessin est bordé de paillettes et de petites perles. D'autres bas sont en deux couleurs ou plus, avec de splendides effets produits par l'alternation des points unis et ouverts. Un échantillon en noir et bleu lavande, avec la jambe en bleu uni,

orné de fines bandes noires le long du point de ceinture, est un modèle de bon goût. La partie inférieure, depuis la cheville jusqu'aux orteils, est à jour, en bandes bleues et noires alternées, se terminant par une couronne d'un pouce de large de broderie bleue en relief.

Mais c'est de la haute nouveauté, dont les magasins qui les exposent ont obtenu le monopole exclusif par traité avec le fabricant ; aussi ils la vendent à un prix qui ne permet pas au commun des mortels d'en approcher. Pour l'usage général on a les bas en fil, ou en laine avec des bouquets tricotés à même et quelques autres ornements sur les côtés. Ils sont généralement de deux couleurs, dans les nuances foncées du rouge, du bleu et du brun, avec le talon et les orteils en nuances claires, surtout en blanc. Les bas bi-colorés, par bandes se vendent mieux que les quadrillés (carreautés).



VINAIGRE DE VIN

LA fabrication du vinaigre de vin est, par elle-même très simple, l'agencement qu'elle nécessite est proportionné à l'importance plus ou moins grande que l'on attache à cette industrie, soit qu'on ait en vue la production du vinaigre pour le commerce, soit que l'on se borne à une production très limitée. Dans tous les cas on peut poser comme principe que le vin à transformer en vinaigre doit avoir une force alcoolique de 8 degrés au moins, mais plus généralement 9 degrés centigrades. Les vins qui n'atteignent pas ce titrage doivent être remontés en alcool.

On dispose alors des futailles pour recevoir les *râpés*. On entend par *râpés*, les copeaux de hêtre ou de chêne, sur lesquels on verse le vin, dans le but de le clarifier, de lui faire déposer sa lie. On appelle plus souvent ces copeaux *râpés à vin*. Les vinaigriers donnent le nom de *râpés à vinaigre* aux futailles qui contiennent les copeaux d'où le vinaigre se clarifie à la sortie des montures avant d'être livré au commerce.

En même temps que l'on procède à la clarification du vin, il faut aussi préparer l'acétification par un séjour plus ou moins prolongé, dans les râpés contenant les copeaux. Ces dernières doivent être épurées par un trempage de quelques jours dans l'eau froide, on les fait bouillir ensuite dans du vinaigre.

Les *montures* sont les futailles où se fait l'acétification, ce sont des futailles ordinaires, cerclées en bois, on les gerbe comme les pièces de vin dans les chais. On a eu soin de pratiquer sur le fonds antérieur de chacune d'elles, et en haut, un trou ou *œil* ayant à peu près

2 pouces de diamètre, par où on introduit le vin à transformer en vinaigre et qui sert également au soutirage de ce dernier.

Un trou plus petit que le premier, environ un pouce de diamètre, laisse passer l'air pendant qu'on remplit la futaille à l'aide d'un entonnoir qui bouche l'œil.

Quand tous les fûts sont préparés, il convient de verser dans chacun du vinaigre bouillant, à peu près le tiers de leur capacité ; on bouche les montures ou *mères à vinaigre* bien hermétiquement pendant huit jours, chaque *mère* reçoit 2½ à 3 gallons de vin. Au bout de huit jours, on ajoute la même quantité de vin et on continue de la sorte jusqu'à concurrence de 45 gallons pour une monture d'une capacité de 50 gallons. Quand ce remplissage est terminé, une semaine après on peut extraire de chaque futaille 10 gallons de vinaigre, on ajoute 2 gallons de vin. Au bout de huit jours, on retire encore 2 gallons de vinaigre, on remet une égale quantité de vin et ainsi de suite.

On utilise alors le râpé à vinaigre pour la clarification ; le liquide en sort très limpide.

Voilà en quoi consiste la fabrication du vinaigre pour le commerce. Il ne faut pas omettre de faire remarquer que le local doit être maintenu à une température favorable, pas moins de 79 degrés et pas plus de 86, en toutes saisons ; le *mycoderma aceli* ne pouvant se développer à une température trop basse et étant tué à une température trop élevée.

La fabrication du vinaigre dans les ménages est identique, seulement elle est en petit ce que la première est en grand. Dans la cuisine de la ferme, on peut faire le vinaigre, car la température y est généralement très favorable. On prend un petit baril de capacité suffisante pour subvenir à la consommation du ménage,—quatre à



C. RIVET
 MANUFACTURIER DE **CHAUSSURES**

..... ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

846, RUE ALBERT, ST-HENRI DE MONTRÉAL.

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE ...

DOUBLURES OUATÉES POUR TAPIS
ET **COUSSINS D'ESCALIERS**

BUREAU
 24, RUE CATHARINE, NORD,
 HAMILTON, ONT.



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY

FORTIER'S
CREME de la CREME

CIGARES ET CIGARETTES 10c.

..La Fayette..

CIGARES ET CIGARETTES 5c.

Essayez-en

VOUS ?



Êtes respectueusement invités à examiner toutes nos lignes de Poêles "Universal" et "Leader", et à vous assurer par vous-même que pour la variété, le dessin et le fini, aucun ne les surpasse

The WM. CLENDINNENG & SON CO., (Limitee)

Manufacturiers de la célèbre Fournaise à eau chaude "ETNA."

MONTRÉAL ET SAINT-HENRI.

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

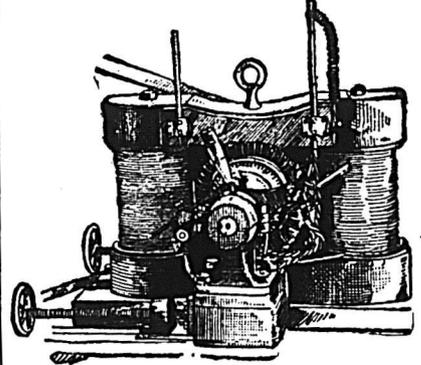
CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

FABRIQUE DE



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamo à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.....

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &C.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUÉBEC.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,

HUILES,

PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système le plus parfait et économique pour faire la moulée. En compétition avec le monde entier, a remporté :

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne, Chicago, 1893,



1er prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1884, Hamilton, 1885.

Diplômée à Sherbrooke, 1885 1891, 1892, et Ottawa 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosscs moulages pour les moulins moudent de

20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que désué; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à opérer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez: **S. VESSOT & CIE,**

Seuls manufacturiers. JOLIETTE, P.Q., Can.

cinq gallons par exemple,—on adapte à sa partie inférieure une canelle en bois, et, sur une douve, une bonde du diamètre de celles que l'on emploie pour les barils ; on ne bouche pas fortement cette bonde, afin que l'air puisse s'introduire, on l'entoure seulement d'un linge ; la *mère à vinaigre* est ainsi toute préparée, on peut s'en servir alors, en puisant le vinaigre par la canelle et en remettant chaque fois une quantité égale à la quantité de

vinaigre puisée. Ce vin doit titrer, comme nous l'avons déjà dit, de 8 à 9 degrés centigrades. Le vinaigre ainsi fabriqué est rouge ou rosé. Si vous voulez obtenir du vinaigre blanc en employant du vin rouge, vous décolorerez au préalable ce vin avec du noir animal bien lavé.

Une visite à une vinaigrerie de votre région vous initiera plus complètement à la fabrication, si vous avez l'intention de vous livrer à cette industrie.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

Le conseil de la Chambre de Commerce (BOARD OF TRADE) a tenu, mardi, sa première réunion hebdomadaire après les vacances. Étaient présents MM. James A. Cantlie, président, au fauteuil ; John Torrance, John McKergow, Chas F. Smith, John T. McBride, Wm McNally, Arch. Nicoll, Wm Nivin, James C. Rendell et David Robertson.

Après un rapport de tout ce qui a été fait durant la vacance, il est donné communication d'une lettre du département des Postes, promettant de s'occuper de la question du délai éprouvé par les malles à destination des lieux au nord et à l'ouest de Toronto.

Le département du Revenu Intérieur communique une copie de l'ordre en conseil établissant les bureaux d'examineurs qui doivent choisir les échantillons de grains à l'est et à l'ouest de Port Arthur, pour 1895. Le conseil nomme MM. R. M. Esdaile, A. G. Thompson et Alex. McFee, pour faire partie du bureau de Toronto et MM. T. A. Crane et James Carruthers pour faire partie de celui de Winnipeg.

Il est décidé d'écrire de nouveau au gouvernement pour lui demander de confirmer la nomination de M. Hospice Labelle comme inspecteur du foin.

M. S. P. Bélair, présenté par M. W. Masson et M. A. C. Wieland, présenté par M. A. J. Brice, sont admis membres de la chambre.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce du district de Montréal, a eu lieu vendredi le 7 courant, sous la présidence de M. H. Laporte. Étaient présents, MM. G. Boivin, D. Pariseau, J. X. Perrault, A. L. Brault, Joseph Fortier, A. Racine, C. Fau-

cher, Victor Hudon, L. E. Morin, sr., C. P. Chagnon, L. J. A. Surveyer, E. L. Ethier, L. E. Morin, jr., Joseph Lambert, J. Haynes, M. Marsan, F. X. Moisan et P. Goron.

M. J. Marcotte fit les fonctions de secrétaire, en remplacement de M. Côté, absent.

Communication est donnée à l'assemblée d'une lettre de M. le consul général de France, annonçant que la demande faite par la Chambre de renseignements sur les règlements, tarifs, etc., des divers ports français, avait été transmise à qui de droit, et que la réponse serait communiquée à la Chambre dès sa réception.

Le président fait part à l'assemblée de l'adoption du bill privé qui donne à la Chambre le droit d'augmenter le nombre de ses officiers ; et d'émettre des obligations pour \$500,000.

Il a été question d'élire un second vice-président et un trésorier. Après discussion, il est décidé que l'élection de ces nouveaux officiers aura lieu à la prochaine assemblée.

M. Morin, représentant de la Chambre à la Commission du Havre, rend compte de l'état des travaux du port, explique les modifications apportées au plan No. 6, modifications qui reproduisent le plan adopté autrefois par la Chambre, et dit qu'il a protesté contre la continuation des travaux de creusage à la Pointe du Moulin à Vent ; ces travaux sont maintenant suspendus.

Le bureau d'examineurs des cuirs et peaux fait rapport que, après examen, il a délivré à M. Léonard L. Charbonneau un certificat de capacité à remplir les fonctions d'inspecteur des peaux.

M. Marsan propose que la Chambre demande au gouvernement fédéral, la nomination d'un inspecteur du foin. Cette proposition est référée au conseil qui devra en faire rapport à la prochaine assemblée.

M. le président expose à la Chambre les griefs du commerce au sujet des règlements de douane qui exigent le paiement des droits au bout de deux ans sur les marchandises entreposées, et qui n'admet que deux transferts de propriété en douane.

La question est remise à la prochaine réunion.

MM. J. E. Lafontaine, de Montréal, et Cyrille Guimond, de Beauharnois, sont admis membres de la Chambre.

A TRAVERS LE COMMERCE CANADIEN

L. CHAPUT, FILS & CIE.

CETTE maison qui a été fondée en 1842 par M. Léandre Chaput est maintenant composée de MM. Chas. Chaput, Ed. St Denis, L. E. Geoffrion et L. N. St Arnaud, sous la raison sociale de L. Chaput, Fils & Cie.

Il est incontestablement vrai que cette maison a toujours suivi les principes sages de son fondateur. La bonne administration de ses affaires lui a valu une prospérité croissante depuis sa fondation et elle est aujourd'hui sans contredit une des maisons les plus importantes de la Puissance.

Ce qui a contribué le plus à son succès, c'est surtout son intégrité et l'attention toute spéciale qu'elle porte à ses clients.

Ses affaires ont augmenté dans une telle proportion qu'en 1889 il lui a fallu transporter son établissement dans les vastes bâtisses qu'elle occupe actuellement aux coins des rues DE BRESOLES, ST DIZIER et LE ROYER, à l'est de l'église NOTRE DAME.

Le stock immense et des plus variés qu'elle porte constamment tant en ÉPICERIES qu'en VINS, LIQUEURS, etc., provenant directement des différents pays de production ; la grande quantité de marchandises qu'elle écoule constamment qui la met en état

d'acheter en lots considérables et toujours aux prix les plus avantageux ; sa longue expérience, son honorabilité et sa haute réputation sont autant de titres qui assurent une entière satisfaction à tous ceux qui font des affaires avec cette maison.

La maison a plusieurs commis-voyageurs qui parcourent la ville et la campagne, et elle est organisée pour répondre promptement à toutes demandes de prix et d'échantillons.

Une visite est respectueusement sollicitée afin que l'on puisse se rendre compte du soin et de la promptitude qu'on apporte à l'exécution des commandes.

M. Charles Chaput, chef actuel de la maison, s'occupe de la partie financière et exerce une surveillance générale, il fait partie du bureau de direction de la Banque d'Hochelaga, il est président de l'Association des Epiciers en Gros et ex-membre du Conseil de la Chambre de Commerce (BOARD OF TRADE).

M. St-Denis qui fait partie de la maison depuis au-delà de 40 ans a contribué pour une large part à son développement remarquable.

M. Geoffrion et M. St-Arnaud ont été admis associés en 1884 après avoir donné des preuves d'intégrité et de capacité.

BANQUES

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ . . . \$500,000
FONDS DE RÉSERVE, 235,000

DIRECTEURS: L'Hon. ALPH. DESJARDINS, Président; A. S. HAMELIN, Vice-Président; DOMONT LAVIOLETTE, JOEL LEDUC, A. L. DE MARTIGNY, Directeur-Gérant; TANOREDE BIENVENU, Assist. Dir.-Gér.; E. G. ST. JEAN Inspecteur.

SUCCURSALES: St-Hyacinthe, A. Clément, gérant; Drummondville, J. E. Girouard, gérant; Beauharnois, J. Leduc, gérant; Laurentides, P. Q., H. H. Ethier, gérant; Hull, P. Q., J. P. de Martigny, gérant; St. Sauveur, (Qué.) N. Dion, gérant; Québec, rue St-Jean, C. S. Powell, gérant; Fraserville, J. O. Leblanc, gérant; Valleyfield, Ls. de Martigny, gérant; Victoriaville, A. Marchand, gérant; Lévisville, E. C. P. Chèvrefeuille, gérant; Ste Anne de la Pérade, J. A. Rousseau, gérant; Edmonton, N. O., S. R. Benoît, gérant.

BRANCHES A MONTREAL: St-J. Baptiste, A. Royer, gérant; Ste-Cunégonde, E. St Jacques, comptable; St-Henri, H. Dorion, gérant; Rue Ontario, G. Leclerc, jr. gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES: Au Bureau Principal et aux Succursales.

CORRESPONDANTS: Londres, Ang.: Le Crédit Lyonnais; do Comptoir National d'Escompte de Paris. Paris, France: Crédit Lyonnais; Comptoir National d'Escompte de Paris. New-York, National Bank of the Republic; do Bank of America; do Bank of Montreal. Boston: The Merchants Nat. Bank. Chicago: Bank of Montreal. Canada: The Merchants Bank of Canada; Bank of British North America. Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires, payables dans toutes les parties du monde.

UBALDE GARAND. TANOREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

Etablie en 1841.

L'AGENCE MERCANTILE

R. G. DUN & Co., Montréal,

La plus ancienne et la plus forte—150 agences.
Collections faites dans toutes les localités.

A. C. MATTHEW, Gérant.



Clotures! Balustrades!

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS
78 Adelaide St., Toronto, Ont.

PHENIX DE LONDRES,

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

G. A. RAYMOND & CIE,

AGENTS SPECIAUX DU DEPARTEMENT FRANCAIS

Bureaux: 61 rue St-François-Xavier, MONTREAL.

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN; Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

BANQUES.

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835

CAPITAL \$1,200,000
RÉSERVE 600,000

JACQUES GRENIER, Ecr., Président.
J. S. BOUSQUET, Ecr. Caissier.
WM RICHER, Assistant-Caissier
ARTHUR GAGNON, Inspecteur.

SUCCURSALES:

Québec, basse-ville, P. B. Dumoulin, gérant.
" St. Roch, Nap. Lavole, "
Trois-Rivières, F. E. Panneton, "
St. Jean, H. St-Mars, "
St. Jérôme, J. A. Théberge, "
St. Rémi, C. Bédard, "
Montréal, rue Ste-Catherine, A. Fournier, "
" Notre-Dame Ouest, J. A. Bleau, "
St. Hyacinthe, J. Laframboise, "

CORRESPONDANTS:

Londres, Ang., M.M. Glyn, Mills, Currie & Co
The Alliance Bank (limited).
New-York, The National Bank of the Republic
Hanover, National Bank.
Boston, The National Revere Bank.
Ontario, La Banque Molson.
Nouveau-Brunswick, La Banque de Montréal.
Nouvelle-Ecosse, Bank of Nova-Scotia.
Ile du Prince-Edouard, Merchants Bank of Halifax.

— ETABLIE EN 1875 —

Provident Savings Life Assurance Society

DE NEW YORK.

CHAS. E. WILLARD, Président.

Revenu en 1894 \$2,249,398.12
Actif au 31 déc. 1894. 1,787,181.85
Passif, Actulaires, Evaluation 4% 960,930.53
Surplus, Actulaires 1% 826,251.32
Polices émises en 1894 22,114,526.00

On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec. S'adresser à

R. H. MATSON, GERANT GENERAL POUR LE CANADA,
rue Yonge, TORONTO, Ont

The WESTERN LOAN and TRUST Co. (Ltd)

Incorporée par acte spécial de la Législature

BUREAU: No 13, RUE ST-SACREMENT, MONTREAL, P. Q.

Hon. A. W. OGILVIE, Prés.; J. S. BOUSQUET, Ecr., Vice-Prés. (Gérant de la Banque du Peuple).

Cette Compagnie agit comme administrateur, exécuteur, fidé-commissaire, receveur, conseil d'interdite, liquidateur, syndic, etc., etc., et aussi comme agent pour les bureaux des agences ci-dessus. Pour informations s'adresser au gérant,

W. BARCLAY STEPHENS

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA.

BUREAU PRINCIPAL, --- MONTREAL.

Capital versé \$800,000
Réserve 320,000

DIRECTEURS:

F. X. ST-CHARLES, Président.
R. BICKERDIKE, Vice-Président.
C. CHAPUT, J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT.
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant,
C. A. GIROUX, Assistant Gérant,
A. W. BLOUX, Inspecteur.

SUCCURSALES:

Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield Louisville, Vanleek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Montréal, 1376 Ste-Catherine, et 2201 Notre-Dame ouest.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE:

Au Bureau Principal et aux Succursales.

CORRESPONDANTS:

Londres, Anglt., Clydesdale Bank, limited.
Paris, Fra. { Crédit Lyonnais.
Comptoir National d'Escompte.
Crédit Industriel et Commercial.
Société Générale.
Berlin, Deutsche Bank.
Bruxelles, Crédit Lyonnais.
Anvers, Banque Centrale Anversoise.
New-York { National Park Bank.
Importers and Traders Nat. Bank.
Ladenburg, Thalmann & Co.
Boston, Third National Bank.
Chicago, { National Bank of Redemption.
National Live Stock Bank.
Illinois Trust and Savings Bank.

Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

LA BANQUE NATIONALE

Bureau Chef, QUÉBEC

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000

DIRECTEURS:

R. A. DUDETT, Ecr. Président.
A. B. DUPUIS, Ecr. Vice-Président.
HON. JUGE CHAUVEAU,
V. CHATEAUVERT, Ecr. M. P. P., N. RIOUX, Ecr.,
V. FORTIER, Ecr., J. O. VILLENEUVE, M.P.P.
GEORGE CREBARSA, P. LAFRANCE,
Gérant Général Gérant Bureau de Québec

..... Insp:cteur.

SUCCURSALES:

Québec, Faubourg St-Jean, Québec, St-Roch, Montréal, Sherbrooke; St-François N.E. Beauce; Ste-Marie, Beauce; Chicoutimi; Roberval; Ottawa, Ont.; Winnipeg, Man.

AGENTS:

Angleterre: The Nat. Bank of Scotland, Londres;
France: Crédit Lyonnais, Paris et Succursales;
M.M. Gruebaum Frères et Cie, Paris.
Etats-Unis: The National Bank of the Republic
New York; Nat. Revere Bank, Boston.

Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.

On sollicite respectueusement la correspondance.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYÉ \$810,975
RÉSERVE 40,000

DIRECTEURS:

G. G. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
M. E. BERNIER, J. B. BROUSSEAU,
J. NAULT.
E. R. BLANCHARD, C. L. LEDOUX,
Caissier. Inspecteur.

— Succursales —

Farnham, J. E. Campbell, gérant.
St. Césaire, J. A. Bernier, gérant.
Iberville, H. Langelier, gérant.
St. Guillaume, M. N. Jarry, gérant.

Correspondants: — Montréal, Banque des Marchands; New-York, National Bank of the Republic; Boston, Merchant National Bank.

J. R. F. BEAUDRY, L. L. B.,

— NOTAIRE —

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL

Bell Téléphone 1256

THIBAudeau BROS & CO

NOUS n'avons pas à faire comprendre aux marchands détailliers ce que l'on gagne à faire ses achats dans une grande et puissante maison de gros, où l'assortiment est toujours complet, où les prix sont les plus réduits, les termes les plus avantageux et où l'on sait, si l'occasion s'en présente, prendre soin d'un bon client. Les facilités dont jouit la maison Thibaudeau Bros & Co sur nos marchés et sur ceux d'Europe, la placent à la tête des grandes et puissantes maisons de gros. Sa spécialité de tapis et prélatris s'est tellement développée depuis quelques années qu'elle seule suffirait à faire une grande maison d'importation.

JOBIN & ROCHETTE

PARMI les maisons qui sont à la tête de la grande industrie de Québec, la fabrication des chaussures, la maison Jobin et Rochette est au premier rang. Nos lecteurs savent quels succès elle a remportés à toutes les expositions où elle a exposé ses chaussures, et qu'elle a obtenu une médaille d'or à la dernière exposition de Québec. Il n'y a donc plus rien à dire sur son compte, car tout a été dit et bien dit.

Nous nous contenterons de signaler au commerce les nouvelles lignes qu'elle met en vente, lignes remarquables autant par leur solidité et leur confort, que par l'élégance proverbiale de tous les produits de cette maison et par les facilités accordées aux acheteurs.

L. H. HEBERT & CIE.

NOUS avons beaucoup de plaisir à signaler à nos lecteurs une vieille et honorable maison, établie depuis plus de 30 ans, rue St-Paul, et qui depuis ce temps, a toujours eu d'agréables relations d'affaires avec le commerce de détail de la ville et de la campagne; nous voulons parler de la maison L. H. Hébert & Cie., ferronnerie et quincaillerie en gros. Nos. 297 et 299 rue St-Paul.

M. Hébert, le fondateur de la maison, après avoir géré seul pendant longtemps les affaires de la maison, les avait poussées au point où il ne pouvait plus suffire à la besogne. Il a dû, pour faire face à l'augmentation constante de son commerce, s'assurer les services de ses deux principaux employés qu'il a pris en société, MM. Alfred Jeannotte et Aug. Brodeur.

M. Jeannotte, qui a une expérience de 16 ans dans cette ligne, est chargé de voir aux achats et aux ventes.

M. Brodeur voyage dans l'intérêt de la maison et fait tout en son pouvoir pour satisfaire la clientèle. Il a, d'ailleurs, comme assistants sur la route, MM. Eugène Lafontaine et Gustave Busseau, des voyageurs d'expérience qui font avantageusement connaître la maison partout où ils se présentent.

Avec ce personnel et sous la direction expérimentée de M. L. H. Hébert, la maison ne peut faire autrement que de réussir à augmenter sa clientèle déjà très considérable, et à donner ample satisfaction à tous ceux qui se mettront en relations d'affaires avec elle.

Durant la dernière semaine de l'exposition, du 15 au 22 sept., ses voyageurs, MM. A. Brodeur, E. Poitevin et G. Busseau, seront à la maison afin de recevoir leurs clients, vu qu'il y aura probablement foule à cette occasion:

N. F. BEDARD

IL y a quatre ans, M. N. F. Bédard recevait en consignment et vendait pour ses clients de 25,000 à 30,000 meules de fromage; l'année suivante, il en a vendu 40,000 meules; il y a deux ans, ses ventes se sont montées à 55,000; l'année dernière à 75 000 et, cette année, il espère se rendre à 100,000. Cette simple énumération est d'une éloquence dont nos phrases les mieux senties ne sauraient approcher.

Aussi M. Bédard ne ménage ni son travail, ni son intelligence pour servir sa clientèle. Elevé, pour ainsi dire, dans le commerce du fromage, il en connaît tous les secrets; comme il connaît tout le personnel des maisons qui achètent ce produit et sait par quel côté il faut les prendre. S'il est possible arracher à l'une de ces maisons 1/2 c. de plus, il ne le manque jamais, s'il y a, au-dessous du marché, une tendance quelconque à la hausse ou à la baisse, il sait en profiter et en faire profiter ses clients, que, d'ailleurs, il tient périodiquement, par circulaires, au courant de ce qui se passe; et à qui il indique les meilleures dates pour expédier, en vue d'obtenir le meilleur prix.

Conscientieux dans ses relations de marchand à commission, il ne l'est pas moins dans la vente des fournitures de fromageries. Les meilleures fabriques de ces fournitures lui ont confié leur agence, et l'on est sûr d'avoir chez lui les derniers perfectionnements de l'outillage.

C'est ainsi qu'on l'a chargé de répandre dans l'industrie laitière une nouvelle préparation, la "Préservaline," qui est déjà, par ses soins, devenue très populaire et qui est appelée à rendre de grands services aux fromagers, lorsqu'elle sera universellement en usage. Comme son nom l'indique, la Préservaline est une préparation destinée à la "conservation" des aliments qu'elle maintient dans leur état naturel et frais, sans qu'il soit besoin de glace. La "Préservaline" n'affecte ni le goût, ni l'arôme, ni la qualité des aliments; elle se recommande d'une façon toute particulière aux fromagers.

Le "Mikado" est un nouveau séparateur de crème qu'on trouve également chez M. Bédard, c'est le meilleur, le plus perfectionné des séparateurs mus à la main, son rendement est supérieur à celui des machines similaires.

On trouve également chez M. Bédard la baratte à beurre la "Favorité" qui obtient de plus en plus la faveur marquée des beurriers pour qui elle offre des avantages spéciaux, au point de vue tant de la rapidité que de l'excellence du travail. Elle est d'un nettoyage très facile, ce qui n'est pas une des moindres qualités d'une baratte.

M. Bédard se tient à la disposition de toutes les personnes qui désireraient de plus amples informations sur ces appareils.

LAPORTE, MARTIN & CIE

ON ne saurait trouver nulle part de meilleures marchandises et à des prix plus favorables que chez MM. Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros, rue St-Pierre, à Montréal. Nos lecteurs qui suivent avec attention l'annonce de la maison dans nos colonnes, peuvent se tenir au courant des nouvelles marchandises arrivées et des occasions spéciales que la maison offre aux acheteurs. Nous leur conseillons de lire ces annonces chaque semaine avec autant d'attention, au moins, que les feuilletons en vogue; cela leur sera tout aussi intéressant et beaucoup plus utile. Inutile d'insister sur l'honorabilité et la libéralité bien connues de la maison, Laporte, Martin & Cie.

HUDON, HEBERT & CIE

LE nom de la maison Hudon, Hébert et Cie, une des plus anciennes maisons canadiennes du commerce d'épicerie en gros, est synonyme d'honnêteté, d'intégrité, d'honorabilité et de libéralité. Comme le succès est assuré à ceux qui réunissent ces qualités, on ne sera pas étonné de trouver la maison Hudon, Hébert et Cie installée dans les magasins les mieux aménagés du Canada. Une visite à leur immense salle d'échantillons est tout aussi intéressante qu'une visite à l'exposition et nous invitons tous les marchands qui seront à Montréal cette semaine et la semaine prochaine, à visiter cette salle d'échantillons. Ils auront tout à y gagner, surtout s'ils ont soin d'y laisser une commande. Le choix et l'assortiment sont immenses, et la maison sait prendre soin d'un bon client, quand il se présente.

LE PIANO FEATHERSTON

LE public de notre province a constaté, il y a quelque temps, par nos journaux, l'apparition de ce nouveau piano sorti de la fabrique de la Cie Featherston dont M. Camille Martel était alors le secrétaire et dont il est maintenant à la fois le secrétaire et le trésorier, positions très importantes dans une industrie qui est assurément appelée à un bel avenir, et qui aidera pour sa bonne part à l'art musical en Canada à se dispenser entièrement avant longtemps, des instruments importés.

La Compagnie Featherston distribue actuellement dans le public un catalogue descriptif illustré de ses pianos; ce catalogue lui-même est un bijou de bon goût typographique et il contient, en outre, des photographies parfaites des pianos Featherston, une série de témoignages qui attestent que cet instrument est d'un mérite exceptionnel sous tous les rapports et qu'il peut à bon droit être compté parmi ceux qui sont les plus recherchés par les artistes et par les familles.

Le catalogue de la Cie Featherston contient des observations fort bien écrites sur le choix d'un piano et quelques détails utiles sur les matériaux employés dans le piano Featherston; il sera donc avantageux quand même, de se procurer ce joli catalogue qui se trouve en quantités au splendide étalage que l'on admire à l'Exposition aujourd'hui. Les visiteurs qui passeront par l'édifice principal de l'Exposition ne manqueraient pas de s'arrêter un moment devant les pianos Featherston et de juger eux-mêmes des qualités que nombre d'artistes lui ont déjà reconnues. M. Camille Martel a raison d'être fier des beaux débuts de l'industrie, qu'il a contribué à édifier parmi nous et il n'est que juste de penser qu'ils sont le point de départ de grands développements en peu de temps.

CHS. DESMARTEAU
 Comptable, Auditeur et Commissaire
 No 1598 rue Notre-Dame.
 SPÉCIALITÉ :
 RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

Granger Freres

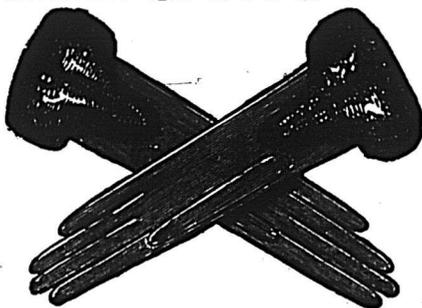
LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ÉCOLES.
 CLASSIQUES FRANÇAIS,
 ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

J. Z. DESORMEAU & CIE,
 Manufacturiers de **GANTS** et Mitaines en Kid.....



VEAU, CHEVREUIL
 AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux: 298 300 rue St-Paul, Montrea.
 N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

La Compagnie Canadienne de
CAOUTCHOUC
 de MONTREAL
 CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE
 Claques, Pardessus, Bottes, Tujaux,
 Courroies, Paquetages, Etc.
 Nous attirons l'attention du commerce sur nos nouveautés en CLAQUES et PARDESSUS, formes nouvelles, qualité et fini garantis.
 BUREAU PRINCIPAL:
333 et 335 rue St-Paul
 MONTREAL
 Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

... \$1.50 ...

Montre Française Incomparable

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trottuse à secondes, remontoir au pendant.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.
 Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.
 Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA
ROYER & ROUGIER FRERES
 IMPORTATEURS
 55 Rue St-Sulpice, . . . MONTREAL

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON
 652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Mont réal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

BILODEAU & RENAUD
 COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St - Jacques, Montréal.
 Spécialité :
 Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.



Est le plus grand, le mieux équipé, et donne l'enseignement le plus complet des collèges du Canada. Demandez le Prospectus-Souvenir contenant une description des sujets enseignés, les méthodes d'enseignement individuel et les vues photographiques des départements où neuf professeurs expérimentés donnent les cours Théoriques et Pratiques. Le personnel enseignant a été réorganisé pour la prochaine année scolaire, et augmenté de trois professeurs très compétents en matière commerciale. Les cours d'études seront repris le 3 Septembre.

S'adresser à
J. D. DAVIS,
 42, carré Victoria, MONTREAL, Can.

AVIS DE FAILLITE
 dans l'affaire de
GASPARD BROUILLET,
 Manufacturier de la Cité de Montréal.
 FAILLI.

Les soussignés vendront par Enca Public, au bureau de Chs. Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal,

Lundi, 30 Septembre 1895, à 11 hrs A. M.

les immeubles suivants, savoir:

1o. Un terrain connu et désigné comme lot No. six cent quatre-vingt trois (683) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, contenant trente pieds de front sur soixante et quinze pieds de profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins, borné au front par la rue Visitation avec les bâtisses dessus érigées et servitudes suivant titres à cet effet.

2o. Un lopin de terre sis et situé en la cité de Montréal, dans le quartier St Jacques, contenant trente-huit pieds de front sur soixante et cinq pieds de profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins comprenant la totalité du lot No soixante et deux (62), et dix-sept pieds de front sur la profondeur susdite du lot No soixante et trois (63) adjacent et contigu au dit lot No soixante et deux (62) des plans de subdivision du lot originaire No onze cent cinquante cinq (1155), aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier St-Jacques, borné, le dit lopin de terre, en front par la rue Wolfe, en arrière par une ruelle de quinze pieds de largeur, mesure anglaise, d'un côté par une ruelle de douze pieds de largeur, mesure anglaise, et de l'autre côté par le No soixante et un (61).

Sur le lot No soixante et trois (63), quatre pieds de largeur sur la profondeur de soixante et cinq pieds, mesur. anglaise, n'ont pas été vendus ayant, été réservés pour faire partie d'une ruelle de douze pieds de largeur, dont les huit pieds de largeur, complémentaire, sur la profondeur sus-dite, ont été distraits des lots Nos soixante et quatre, soixante et cinq et soixante et six (64, 65 et 66), adjacents et contigus aux dits quatre pieds de largeur, sur la profondeur ci-dessus mentionnée.

3o. Un terrain désigné sous le numéro soixante et neuf (69) du lot primitif trois cent vingt-neuf (329), sur le plan et aux livres de renvoi officiels du village de la Côte St Louis, en cette cité, mesurant vingt cinq pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front par la rue Dufferin, en arrière par une ruelle, avec bâtisses dessus construites et de plus, quatre pouces de terrain en front, sur toute la profondeur de la maison bâtie sur l'arrière partie du terrain sus-décrié, à prendre sur le lot No soixante et dix (70) de la subdivision officielle du lot originaire No trois cent vingt-neuf (329) sus-dit, avec servitudes actives et passives, suivant titres à cet effet.

Pour conditions de la vente et toutes autres informations, s'adresser à

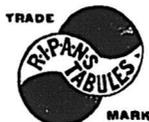
CHARLES DESMARTEAU,
 Curateur,
 1598, rue Notre-Dame, Montréal,

MARCOTTE FRERES,
 Encanteurs.

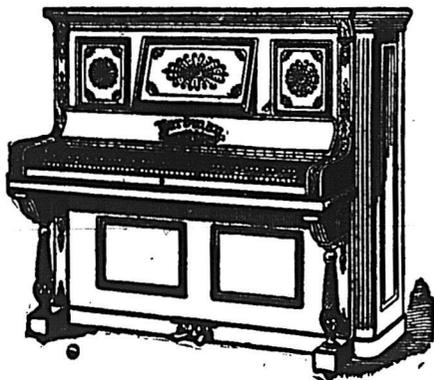
ONE GIVES RELIEF.

R-I-P-A-N-S

The modern standard Family Medicine: **Cures** the common every-day ills of humanity.



MAISON
LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU
 Fondée en 1860.
 1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL
 Tél. Bell 1297.



Seuls importateurs des célèbres pianos
HARDMAN, New York,
The GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,
WARMWITH, Kingston
 — Et les meilleurs —
PIANOS et ORGUES
 fabriqués au Canada.

Réparations et échanges à des conditions très acceptables et toutes sortes de PIANOS d'OCCASION en mains

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES

LA Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires met sur le marché un article nouveau : le "Vin Ferrugineux," vin possédant des qualités thérapeutiques, d'autant plus précieuses que c'est un vin naturel, n'ayant subi aucune préparation de laboratoire et prenant ses principes ferrugineux dans le sol même où croît la vigne qui le produit.

Les cognacs Jockey Club, le rhum "White Ball" et les autres articles de la compagnie sont maintenant bien établis dans le marché. Les liqueurs de la Grande Chartreuse, du couvent même, et les liqueurs Cusenier se recommandent toutes seules.

La compagnie a, en outre, un assortiment complet d'articles d'épicerie.

THE CANADA LIQUOR CO.

PARMI les marques de cognac qui ont, en peu de temps, conquis la popularité chez les connaisseurs et les dégustateurs, on trouve au premier rang le cognac LAURIER, que représente ici la Canada Liquor Co. Ce cognac, d'une qualité exceptionnelle pour le prix, est destiné à être en grande demande dès cet hiver et tous les épiciers devraient en être assortis.

Nous dirons la même chose d'une autre spécialité de la Canada Liquor Co., le gin Van Leyden. Ce gin, d'un arôme parfait et qui possède beaucoup de corps, est justement ce qu'il faut pour remplacer les gins de Kuyper, etc., qui deviennent hors de prix.

MM. ROBIN, SADLER & HAWORTH

LES ateliers de la maison Robin, Sadler et Haworth, de Montréal et Toronto, fabriquent les plus larges et les plus longues et les plus solides courroies de transmission de toute l'Amérique. On y trouve tout ce que l'on peut désirer en fait de courroies, depuis celle qui transmet la force d'un cheval vapeur jusqu'à celle qui distribue la force motrice des engins Corliss de 500 à 1,000 chevaux. Nous recommandons spécialement la maison aux propriétaires de fromageries et de beurreries, qui y trouveront un article fait spécialement pour leur usage, de qualité sans réplique et à des conditions favorables.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

Les grandes manufactures de draps, casimurs, tweeds, serges, etc., de France, d'Angleterre et d'Écosse, sont représentées à Montréal chez M. C. X. Tranchemontagne, 67 rue St. Jacques, par les derniers échantillons de leurs marchandises.

Les marchands-tailleurs, les marchands de la campagne et le commerce de nouveautés en général, devront aller examiner ces échantillons, ou bien demander à M. Tranchemontagne de leur en expédier pour les examiner à loisir, ce qu'il fera avec le plus grand plaisir.

J. B. NADEAU.

M. J. B. Nadeau, manufacturier de sellerie, harnais, expose à l'extrémité du Palais de Cristal, dans l'annexe qui communique avec le bâtiment de la carrosserie, de magnifiques échantillons du travail de son atelier. Tous les propriétaires de chevaux seront intéressés à la vue de cette exposition qui mérite de leur part un examen en détail, pour la solidité comme pour le fini, ces articles ne sont surpassés par aucun autre en ce pays.

E. D. TILLSON

LES moulins de M. E. D. Tillson, de Tilsonburg, Ont., fournissent des farines de tout genre, mais chacune de première qualité en son genre : des farines alimentaires, très appréciées des consommateurs, comme les farines "Obelisk," le blé "Molina," etc. Les épiciers qui veulent être sûrs d'avoir un bon article en blé roulé, en avoine roulée, en orge mondée ou perlée, en fleur d'avoine ou d'orge, etc., ainsi que des farines de première classe tant pour la boulangerie que pour le commerce des familles, feront bien de demander les produits de M. Tillson, de Tilsonburg, Ontario.

J. QUEVILLON & CIE

C'est dans la nourriture, surtout que l'on doit prendre toutes les précautions possibles pour n'acheter que des marchandises de bonne qualité, et pures de toute falsification. Les lards, jambons, saucisses, saindoux, etc., de MM. J. Quevillon & Cie, sont des produits "naturels" provenant exclusivement du porc canadien et donnant toujours satisfaction au consommateur. MM. Quevillon & Cie ont organisé un service de livraison qui leur permet, ce qui est un grand avantage, de tenir leur clientèle constamment approvisionnée, sans dérangement pour eux. "Ils ne font pas concurrence à leurs clients."

CAMPBELL ET BRODIE

LA célèbre fabrique de chaussures de Campbell et Brodie, de Québec, fait une offre spéciale au commerce d'une ligne de pardessus appelés : *California Buck Overshoes* qu'elle a mis sur le marché pour l'automne. Cette ligne est en plusieurs couleurs : noire, brune et grise (drab) et se vend à un prix inouï de bon marché pour la qualité. Le pardessus s'agraffe sur le cou du pied soit par une boucle, soit par une agraffe ; le bout des orteils est terminé de quatre façons : en rasoir, en pointe, en rond et en bout large, de manière à satisfaire à tous les goûts. Nous conseillons fort à nos lecteurs de se faire livrer une ligne complète et assortie de ces pardessus.

J. N. DUGUAY

La faveur dont jouissent les fromages portant la marque "Blue Star," qui obtiennent toujours le plus haut prix du marché, à Montréal, est bien l'œuvre personnelle de M. Duguay, dont la compétence comme connaisseur en fromage et comme vendeur est au-dessus de toute discussion. Aussi les fromageries regardent-elles comme un privilège de faire partie des syndicats qu'il représente.

Aux patrons des beurreries et des fromageries, nous recommandons spécialement la clôture en fil de fer croisé de Kitzelman, fabriqué par M. Duguay, à la Baie du Febvre, et qui est à l'épreuve de tous les animaux. Cette clôture plus effective que le fil de fer barbelé, ne blesse jamais le bétail.

LESSARD ET HARRIS

NOS lecteurs trouvaient souvent, quand la construction était plus active, le nom de MM. Lessard et Harris parmi les heureux soumissionnaires à qui étaient donnés les contrats pour la plomberie etc., d'importantes bâtisses. Ces Messieurs se sont fait une grande réputation par les soins qu'ils donnent à leurs travaux, par la promptitude avec laquelle ils les exécutent et par la modicité de leurs prix. Très bien outillés, ils peuvent entreprendre et mener à bien les contrats les plus considérables.

Nous signalerons spécialement leur "Ventilateur Eolien", d'un fonctionnement si facile que la moindre différence de température le met en mouvement.

LA COMPAGNIE GENERALE D'IMPORTATION

QUEL avantage n'est-ce pas pour un importateur de faire ses achats sur place, d'en prendre livraison à son magasin et de n'avoir à s'occuper ni du fret, ni de l'assurance en mer, ni de câbler des fonds en Europe pour couvrir ses achats ! C'est précisément ce qui engage les grandes maisons d'Europe à tenir un représentant autorisé sur les principaux marchés où s'écoulent leurs produits. Eh bien, la compagnie générale d'importation a été fondée spécialement pour remplir ce rôle de représentant, pour le compte des maisons étrangères dont le débouché ici n'est pas suffisant pour y tenir un représentant spécial et pour l'avantage des acheteurs qui par son entremise, achètent directement de la maison d'Europe, tout en ne prenant livraison qu'à leurs magasins et en ne payant que sur réception ou aux termes ordinaires du commerce.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs de se servir de l'agence de la compagnie générale d'importation et ils s'en trouveront bien.

H. R. IVES & CIE

LA fonderie de MM. H. R. Ives & Cie est un des établissements les plus anciens et les mieux connus de l'industrie montréalaise. Elle a fourni des ouvrages en fer à une foule de nos constructions publiques et elle a toujours été renommée pour la supériorité du travail, la qualité des matériaux, le goût et le fini de tout ce qu'elle a produit.

MM. H. R. Ives & Cie offrent en ce moment au public leur fournaise à eau chaude "Buffalo" qui a obtenu une marque de haute distinction à l'exposition de Chicago. La fournaise Buffalo est, au dire des connaisseurs, la meilleure et la plus économique du marché.

LOUIS GILBERT

M. Louis Gilbert, de Saint-Ferdinand d'Halifax, est un vendeur de fromage bien connu à Montréal et qui a toujours su obtenir, pour les fromageries qui ont eu recours à ses services, le plus haut prix du marché. Aussi les fromageries de la région s'empressent de faire des arrangements avec lui pour qu'il se charge de la vente de leurs produits.

M. Gilbert a aussi une manufacture de bois de boîtes à fromage et tous les fromagers qui savent ce que vaut, pour la vente, une boîte de bonne qualité et de belle apparence, lui feront des commandes pour le reste de la saison et pour le printemps prochain.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2802.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

SEMAINE DU 30 AOUT

2151 abonnés réguliers 2151

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 12 sept. 1895.
FINANCES.

Sur le marché libre, à Londres, le taux de l'escompte sur les avances de 30 jours à 4 mois est de $\frac{1}{2}$ p. c. En banque, l'escompte est de 2 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont à 1 p. c.; l'escompte du bon papier de commerce à 4 ou $\frac{1}{2}$ p. c. et l'intérêt sur les avances à terme, de 2 à 3 p. c.

Sur notre place, le mouvement des récoltes n'a pas encore dérangé la situation des capitaux et, comme il y a abondance de ces derniers, on les prête, sur remboursement à demande, à $\frac{1}{2}$ p. c. Les banques font l'escompte à leurs clients, à 6 ou 7 p. c.

Le change sur Londres est soutenu. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10 $\frac{1}{2}$ et leurs traites à vue à une prime de 10 $\frac{1}{2}$ à 10 $\frac{3}{4}$. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$ de prime. Les traites à vue sur New-York sont au pair. Les francs valaient hier, à New-York, de 5.16 $\frac{3}{4}$ pour papier long et 5.15 $\frac{3}{4}$ pour papier court.

La bourse n'a été que moyennement active; mais le ton est resté en général bien tenu.

La banque de Montréal a fait 222 $\frac{1}{2}$ et 222 $\frac{1}{2}$; la banque des Marchands a monté à 170 $\frac{1}{2}$ et clôturé à 109 $\frac{1}{2}$. La banque du Commerce est cotée 138 $\frac{1}{2}$ vendeurs et 137 acheteurs; la banque de Toronto, 244 acheteurs; la banque Molson, 177 $\frac{1}{2}$ acheteurs, et la banque Ontario, 97 vendeurs, 87 acheteurs.

La banque du Peuple a été cotée à 20 $\frac{1}{2}$ et 20 $\frac{1}{2}$. Le rapport des inspecteurs conjoints, MM. de Martigny et Chipman, n'est pas encore terminé et ne pourra être soumis aux directeurs qu'après leur retour de Québec où ils sont allés assister à une assemblée de l'Association des Banquiers.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	30	20 $\frac{1}{2}$
" Jacques-Cartier.....	110	100
" Hochelaga.....	130	124
" Nationale.....	83	76 $\frac{3}{4}$
" Ville Marie.....	100	73

Les Chars Urbains sont descendus à 211, anciennes actions et 210 nouvelles actions; puis ils ont regagné du terrain et clôturèrent à 212 $\frac{1}{2}$ et 211 respectivement.

Le Gaz est ferme à une fraction au-dessus de 208, clôturèrent à 208 $\frac{1}{2}$. Le Pacifique a perdu un peu de son avance à 57. Le Richelieu a fait, dernier cours, 101 $\frac{1}{2}$.

Le Télégraphe est à 166, le Câble à 164 $\frac{1}{2}$, après avoir fait 166; le Bell Telephone à 159 $\frac{1}{2}$; la Royal Electric est cotée 149 vendeurs et 130 acheteurs.

La Toronto Railway est à 84 $\frac{1}{2}$. L'Intercolonial Coal Co s'est vendue à 30 et Duluth S. S. et A. ordinaire à 7 $\frac{1}{2}$.

La Dominion Cotton Co se vend 95, la Colored Cotton Mills 65 et le Montreal Cotton Co 128 $\frac{1}{2}$.

COMMERCE.

Les affaires en général sont encore calmes, on s'attend bien à voir quelques marchands en ville, la semaine prochaine, à l'occasion de l'exposition; mais on n'espère pas qu'ils feront beaucoup d'affaires. Quelques-uns ont cependant promis d'apporter de l'argent à leurs créanciers du gros. C'est peut-être pour cela qu'ils oublieront d'aller les voir. Les attractions de l'exposition leur feront perdre la mémoire des affaires sérieuses.

La saison, d'ailleurs, n'est pas assez avancée pour qu'il y ait autre chose que des achats d'assortiment, s'il y en a.

Deux grosses faillites cette semaine, une dans la nouveauté, d'une maison qui n'avait jamais été considérée bien solide, quoique l'un des associés fût connu comme possédant une jolie fortune amassée dans la construction; mais le fils, chef réel de la maison, ne passait pas pour posséder les qualités nécessaires pour atteindre le succès.

L'autre faillite, celle de E. F. Moseley & Cie, est due à des embarras financiers qui datent de longtemps, retrait de capital à la suite du décès du père, incendie désastreux etc.

Bois de construction. — Les affaires sont toujours nulles, aux clos de la ville, en l'absence de toute demande de la part de la construction. L'inspecteur des bâtisses de Montréal n'a pas eu une seule demande de permis de construire depuis plus d'un mois.

Charbon et bois de chauffage. — La demande de charbon dur est meilleure et les commerçants font beaucoup de livraisons en ce moment, la plupart du temps pour argent comptant. Le bénéfice est si mince, aux prix actuels, que les commerçants ne peuvent guère couvrir le risque de faire du crédit.

Le charbon mou est à bon marché et le bois de chauffage ferme.

Cuir et peaux. — Les cuirs restent fermes; la demande de la part des manufacturiers prend de l'activité et l'on a

pu placer d'assez bons lots la semaine dernière. Les cuirs à semelles ont haussé de 1 $\frac{1}{2}$ c à Chicago ces jours-ci, ce qui entretient sur notre marché une forte tendance à la hausse.

Les peaux vertes sont plus faibles et quoique les commerçants les paient encore le même prix cette semaine, il est fort probable qu'ils baisseront la semaine prochaine. Les marchés de l'ouest sont à la baisse et les tanneurs de Québec se croient enfin certains d'avoir atteint leur but. Les agneaux sont à 45c, les veaux, à 8 et 9c la livre et les moutons en laine valent de 75 à 80c la pièce.

Draps et nouveautés. — La plupart des voyageurs de nos maisons reviennent à la ville où ils croient avoir l'occasion de rencontrer plus de clients qu'à la campagne, la semaine prochaine. Jusqu'à la vente a été bonne et la plupart des maisons de gros sont satisfaites des remises de la campagne. La ville est, comme d'habitude, dans une position peu encourageante.

Epiceries. — Les marchés primaires des sucres sont faibles. A la suite des derniers changements de température, la perspective de la récolte de betterave s'est améliorée et l'on prévoit pour cette année un rendement moyen. Mais le marché de Montréal est beaucoup plus bas que celui des Etats-Unis et il n'y a guère à craindre de nouvelle baisse. La demande ici est assez indifférente.

Nos cotes de conserves de légumes sont pour livraison du stock en maïs. On vend à arriver à 5c. de moins par douzaine.

Rien à signaler dans les conserves de fruits ni dans les viandes.

Dans les fruits secs, il n'y a plus sur le marché de raisins de Malaga, sauf quelques caisses de Connoisseurs Clusters. Ces raisins sont remplacés par ceux de Californie. Les peanuts ont haussé de 1c; les noix pécan sont très fermes.

Les pâtes et denrées alimentaires sont stationnaires, mais les oranges perlées et mondées sont un peu plus faibles.

Fers, ferronneries et métaux. — Le commerce a discontinué le paiement du fret sur les clous coupés; mais l'escompte de 10c au char est maintenu.

Les fontes ont un mouvement modéré à des prix assez fermes. Les tôles continuent à se raffermir.

La demande en ferronnerie et quincaillerie est normale et sans excitation.

Huiles, peintures et vernis. — Les huiles de pétrole sont sans changement. Le marché anglais accuse une baisse assez marquée sur l'huile de graine de lin, mais les prix ici n'ont pas encore changé.

Le verre à vitres est toujours fermé.

Poisson. — Le marché est mieux approvisionné de harang, dont les prix restent cependant stationnaires, la demande n'en étant pas active. La morue est un peu plus chère.

Salaisons. — Le lard canadien Short Cut est soutenu, mais le Mess peut être coté à \$1 00 de moins. Nous baissons aussi de 50c les lards de l'ouest. Les saindoux n'ont pas changé.

Au guichet d'un bureau de poste.

— Ce sont des papiers d'affaires, madame, demande l'employé.

— Oui, monsieur.

— Sans valeur ?

— Sans aucune valeur..... c'est mon contrat de mariage.

Revue des Marchés

Montréal, 12 sept. 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais dit : "Les blés anglais de la vieille récolte ont perdu 6d ; les blés nouveaux sont soutenus. Les étrangers ont baissé de 1s. Les blés de Californie se sont vendus 25s, ceux de Manitoba, 24s 6d et ceux de Duluth, 24s 9d. Le maïs a été faible ; le livrable sur décembre a été coté à 17s et sur janvier à 16s seulement. L'orge a été ferme et l'avoine lourde. Seigle, haricots et pois soutenus. Aujourd'hui, tous les grains ont été ternes, cédant en baisse de 61 pour les blés et les farines et de 3d pour le maïs et l'avoine. L'orge à malter a été ferme mais l'orge à moulée étrangère a perdu 3d. Les haricots ont été en faveur des acheteurs et les pois et le seigle soutenus."

Les dernières dépêches reçues par les Câble à la Chambre de Commerce, cotent les marchés anglais comme suit : "Londres, blé à la cote plus facile ; en route fort peu actif. Maïs à la côte, tranquille ; en route, terne. Marchés anglais de province, ternes. Liverpool, blé disponible tranquille ; à livrer tranquille. Maïs disponible, ferme ; à livrer, tranquille. Farine de Minneapolis *first bakers*, 17s 6d. Marchés français de province tranquilles. Blé à Paris, 18 fr.40 sur septembre, 18 fr.60 sur octobre, farines douze marques, 41 fr.85 sur septembre 42 fr.35 sur octobre.

Le *Marché Français* du 31 août dit :

"Nous venons encore de traverser une semaine excellente pour la culture ; les rentrées sont à peu près terminées partout, sauf dans le Nord. Les battages s'effectuent de même dans le centre et dans nos environs, mais ils ne sont pas encore suffisamment avancés dans cette même région du Nord, pour qu'il soit possible d'établir dès maintenant une évaluation suffisamment exacte de la récolte. Il ne faut pas oublier en effet que la région du Nord est la plus importante de toutes pour la production du blé ; il importe donc d'être bien renseigné sur le rendement des départements qui la composent avant de mettre aucun chiffre en avant, et c'est pourquoi il convient de n'accueillir qu'avec beaucoup de circonspection les évaluations, plus ou moins hasardeuses, qui pourraient être publiées avant que l'on ait à cet égard tous les renseignements précis indispensables.

Pour l'instant, l'enquête que nous avons commencée se poursuit avec toutes les garanties de sincérité dont nous tenons à entourer ce travail, mais, malgré notre désir de renseigner nos lecteurs, nous sommes encore obligés de leur demander de prendre patience, plutôt que de nous exposer à leur fournir une appréciation qui ne reposerait sur rien que des probabilités."

On écrit de Russie à un confrère des États-Unis : "Les rapports reçus de Perdienski disent que dans cette région la perspective n'est pas aussi belle qu'auparavant ; ceci s'applique surtout à l'Azima ou blé d'hiver. A Odessa, les arrivages de nouveaux grains sont bien secs et il y a encore beaucoup de vieux blé en Russie."

Les nouvelles de Buenos-Ayres disent que la récolte de maïs est dans une condition moins favorable qu'auparavant. Le blé en terre a bonne apparence et les ensemencements sont augmentés. Toutefois, les sauterelles font du dommage dans les districts de Santa Fe et de Cordoba.

La récolte de blé, en Italie, est, dit-on, déficitaire de 10 à 13 p. c. sur celle de 1894, et dans nombre de districts la qualité est pauvre. On ne dit rien de bien de la récolte de maïs.

Le rapport du département d'Agriculture, à Washington, pour septembre, dit que la condition de la récolte de maïs est tombée de 102.5 à 96.4 pendant le mois d'août. La condition générale du blé, tant d'hiver que du printemps, à la moisson, a été de 75.4 contre 83.7 l'année dernière et 14 en 1893. La perspective de la récolte de maïs a souffert de la sécheresse pendant le mois d'août, dans les États de Surplus, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa et une partie du Nebraska. Dans l'Indiana, l'Iowa et l'Ohio, il y a eu de la pluie à la fin du mois, mais cette pluie est venue trop tard pour être de beaucoup de profit. La sécheresse a aussi fait dommage à la récolte, dans les États de New-York, New Jersey, Pennsylvanie et Maryland. Les nouvelles du sud sont beaucoup plus encourageantes et indiquent que, dans cette région la récolte sera la plus abondante qu'on ait jamais eue. La condition de l'avoine à la moisson était de 86 ; du seigle, 83.7 ; de l'orge, 87.6 ; du sarrasin, 87.5 ; des pommes de terre, 90.8.

La "visible supply" accuse une augmentation de 1,361,000 minots sur la semaine dernière ; mais elle est de 32,414,000 minots au-dessous du chiffre de l'année dernière. La quantité totale de blé en vue, tant en stock ici qu'en route pour l'Europe accuse une diminution de 686,000 minots sur la semaine dernière et de 37,630,000 minots sur la semaine correspondante de 1894.

Les marchés d'Europe continuent à baisser et la "visible supply" augmentant un peu, il n'y a personne pour ainsi dire à la hausse sur les marchés des États-Unis.

Les prix de blé disponible sont : A New-York, (No 2 roux d'hiver) 62½ à 62¾c, en élévateurs ; à Chicago (No 2 du printemps) 66½ à 57c ; à Duluth (No 1 dur) 56c ; à Détroit (No 1 blanc) 59¾c.

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit : Chicago, sur septembre, 55¾c ; sur décembre, 57¾c ; sur mai, 61¾c. New-York, sur septembre, 60¾c ; sur décembre, 63c ; sur mai, 66¾c. Duluth, sur septembre, 54¾c ; sur décembre, 55¾c ; sur mai, 59¾c.

A Winnipeg, il n'y a encore aucun acheteur sur les marchés ; et la situation est la même que la semaine précédente, dit le *Commercial*. Personne ne se soucie de toucher au blé nouveau. Il se fait quelques livraisons à la campagne, dans la vallée de la Rivière Rouge, mais tout est mis en élévateur. La nouvelle récolte a un bon grain. Des échantillons de la région de Gretna sont noirs et paraissent lessivés ; d'autres venus de la région à l'ouest de Brandon, paraissent avoir souffert de la gelée. Il y a encore 1,000,000 de minots de vieux blé aux entrepôts des lacs et dans les élévateurs de l'ouest et les meuniers sont bien approvisionnés, de sorte qu'ils ne sont pas pressés d'acheter le blé nouveau. En se basant sur le prix d'exportation, le blé nouveau vaudrait

50c en moyenne, à la campagne, avec frets moyens. Mais il n'y a pas d'achats pour établir des prix.

On commence à avoir des idées plus nettes sur la condition de la récolte. D'après le *Commercial*, il y avait encore, la semaine dernière, beaucoup de blé à moissonner dans la partie nord-ouest de Manitoba et dans l'est de l'Assiniboine. Une lettre particulière d'un meunier du Manitoba dit que, dans sa région, 35 p. c. de la récolte sera classée No. 1 Northern ; 35 p. c. No. 1 Northern mêlé avec le No. 1 dur de Manitoba et 30 p. c. sera rejeté comme endommagé par la gelée. D'une autre source nous apprenons que cette appréciation est encore trop favorable et que la proportion de blé gelé est plus considérable. Dans certaines localités, des champs entiers ont été tellement endommagés qu'on ne se donnera pas la peine de les moissonner.

Voilà qui va réduire considérablement la récolte utilisable du Manitoba. Sur un rendement total de 25,000,000 de minots, 30 p. c. représentent 7,500,000 minots gelés, ce qui ne laisserait disponible que 17,500,000 minots.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché du Haut Canada comme suit : "Marché tranquille. Le blé roux s'est vendu sur le G. T. R. dans l'ouest à 59c et sur le Michigan Central à 56c. Le blé No 1 dur de Manitoba est offert dans l'ouest à 80c mais les acheteurs se réservent. Le son et le gru sont lents et faciles, le bon marché des grains grossiers affecte ces articles. Les pois sont à peu près soutenus. Des lots de chars ont été vendus, frets moyens, à 57c. L'avoine est tranquille et facile avec beaucoup d'offres et peu de demande. La mélangée a été vendue dans l'ouest, frets élevés à 22½c, et la blanche à 23½c. L'orge à malter est nominale et l'orge à moulée est cotée de 33 à 34c dans l'ouest. Un lot de seigle a été vendu à 41½c dans l'ouest.

A Montréal, le marché du grain est tranquille. Cependant, il se fait quelques ventes d'un char ou deux par ci par là, d'avoine nouvelle, qui est mise en élévateurs ; la demande locale se pourvoit sur les marchés de détail et il n'y a pas de demande pour l'exportation. Les prix sont de 33½ à 34c pour la vieille avoine, et 31c pour la nouvelle par 34 livres.

Il n'y a pour ainsi dire plus de vieux pois sur le marché ; les nouveaux n'ont pas encore commencé à arriver. D'après les prix payés dans l'ouest d'Ontario, cet article va être à bon marché. On offre des pois No 2 d'Ontario, rendus à Montréal, à 68c, en gare ou 69c à flot. Il a été fait quelques transactions à ces prix pour l'exportation ; mais nous croyons qu'aujourd'hui les exportateurs ne voudraient pas payer plus de 66c par 66 lbs.

L'orge à moulée nouvelle est offerte à 47 ou 48c le minot, sans trouver d'empressement chez les acheteurs qui parlent de 45 à 46c.

Les farines ont eu plus de demande, ces jours-ci, surtout celles de Manitoba ; la boulangerie et le commerce de la campagne ont pris plusieurs bons lots, et, d'après les dernières nouvelles de Manitoba, ils paraissent avoir bien fait. Les prix sont soutenus, sans changement.

Les farines d'avoine ont baissé ; on attend les premiers chars de farine nouvelle la semaine prochaine.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 60 à 0 65
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 60 à 0 65
Blé du printemps " No 2.	0 60 à 0 65
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 80 à 0 85
" " No 2 dur...	0 80 à 0 85
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine nouvelle No 2.....	0 31 à 0 00
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 72½ à 0 75
Pois, No 2.....	0 68 à 0 69
Orge, par minot.....	0 45 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 10 à 4 20
Patente du printemps.....	4 15 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 70 à 3 80
Extra.....	3 50 à 3 60
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	4 00 à 0 00
Forte du Manitoba.....	3 90 à 4 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$3 70 à 3 80
Superfine.....	3 20 à 3 40

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 60 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 00 à 4 10
Avoine roulée en barils.....	3 60 à 3 90

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y a toujours beaucoup de grain à vendre au marché de la place Jacques Cartier et les prix restent faciles. L'avoine se vend de 70 à 80c la poche et le sarrasin de 90 à 95c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 80c à 85c par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs. Les pois No 2, valent 70 à 75c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 95c à \$1.00 par 96 lbs.

Le sarrasin vaut \$1 10 par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS.

MM. Marples, Jones & Cie. nous écrivent de Liverpool, le 30 août :

" Les qualités de choix sont fermes et en bonne demande. Nous cotons :

Crémeries canadiennes de choix, en boîtes et quarts.....	89 à 90s
" " " tinettes.....	85 à 86s
" " d'Irlande, boîtes.....	96 à 100s
" " du Danemark, quarts.....	102 à 105s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous n'avons pas encore à hausser nos cotes pour le beurre d'août, qui ne trouve d'acheteurs ici qu'à 17c; quelques tinettes fancy pourraient peut-être se vendre 17½c mais c'est tout. Pour le beurre de septembre, il n'y a pas encore de prix établi pour de gros lots; les commerçants paient 17½c pour le beurre frais de la semaine et vont jusqu'à 18c lorsque la qualité est de premier choix et le nom de la bœurrerie connu sur le marché.

Les épiciers paient de 18 à 19c comme précédemment. Les beurres des townships se détaillent aux prix de 15 à 16c et les beurres communs aux prix de 12 à 14c.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Tinettes.
Buenos Ayrean	Glasgow	513
Memphis	Bristol	2170
Total.....		2,683
Sem. corresp. 1894.....		2,800

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie. nous écrivent de Liverpool à la date du 30 août.

" La demande a été excessivement légère pendant la semaine et, malgré la diminution des importations et du stock sur place, il n'y a pas d'activité dans le marché. Les marchés des fromages anglais sont tout à fait démoralisés.

Nous cotons :

Vieux fromage fort (lent).....	28 à 32s
" " fin d'automne coloré.....	34 à 36

Fromage de sept. d'Ontario fancy, coloré.....36 à 38

" " " blanc.....36 à 38

Nouveau, coloré ou blanc, fin.....36 à 38

" " échauffé, coloré ou blanc.....34 à 36

" d'Ontario, blanc, parfait.....38 à 39

Nos correspondants nous communiquent les rapports suivants des foires au fromage en Angleterre :

Chester.—Cette foire a été une des plus considérables et aussi la plus désastreuse pour les fermiers, qui aient été tenues à Chester. L'offre était de 50 tonnes au moins plus considérable qu'à la même date de l'année dernière. Il y avait un nombre modéré d'acheteurs, mais plusieurs des acheteurs des principales maisons de Manchester étaient absents. On a dit qu'ils avaient préféré se tenir à l'écart de peur d'être tentés d'acheter. Les meilleurs lots ont été vendus de 45 à 50 s., deux lots ont fait un peu plus que le dernier prix. Les lots moyens ont été lents à vendre aux prix de 37 à 44s, les communs, de 30 à 36s, et nombre de lots ont dû être laissés à 20s, pour trouver des acheteurs. Un facteur prétend avoir battu le record, ayant acheté cinq lots de fromage, dont le plus haut prix a été 25s par quintal (de 120 lbs).

Preston, foire d'août.—On a offert 745 fromages de plus que l'année dernière; malgré qu'il y eut un bon nombre de fermiers, les affaires ont été lentes à des prix variant peu de ceux du mois précédent. Le fromage commun a fait de 27 à 37s par quintal; le moyen, de 40 à 47s; et le meilleur, de 50 à 55s par quintal de 120 lbs.

Whitchurch.—A la foire mensuelle, l'offre a été plus considérable que jamais, la qualité, dans l'ensemble, étant meilleure qu'à la foire précédente..... Quelques-unes des principales maisons de Manchester, déjà surabondamment approvisionnées, n'étaient pas représentées. Jamais on n'avait vu de si bas prix. Le meilleur Cheshire n'a pas fait plus de 47s 6d, ce qui est 12s 6d au-dessous du prix de l'an dernier, et les prix en général, sur toutes les classes, ont accusé une baisse de 5 à 7s 6d sur les prix de la foire précédente. Mais comme il n'y avait rien à gagner à garder le fromage, qui était assez mûr, la majorité des fermiers ont été forcés de vendre, quelque ruineux que fussent les prix. Quelques lots n'ont pu obtenir même une offre; d'autres ont été vendus à 20s, prix inouï jusqu'ici, les fromages de cette classe, il y a deux ou trois ans, se vendant 45s.

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Ogdensburg, N. Y., 7 septembre.—En vente 1130 meules; on a offert 7c. Pas de vente.

Watertown, N. Y., 7 septembre.—Ventes 175 meules à 7½c; 1685, à 7c; 580, à 6½c.
Canton, N. Y., 7 septembre.—Les gros fromages se sont vendus 7c et les petits 8c.

Utica, N. Y., 9 septembre.—Ventes : 2865 meules à 6½c, 1275 à 8½c, 420 à 7½c, 811 à commission.

Little Falls, N. Y., 9 septembre.—Ventes : 243 meules à 6½c, 490 à 7c, 360 à 7½c, 430 à 7½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 7 septembre.—En vente 300 fromages de juillet et 6000 d'août. Ventes : 50 à 7½c, 185 à 7 7/16.

Belleville, 10 septembre.—Vingt-huit fromageries ont mis en vente 1645 meules de fromage blanc et 375 de coloré. Ventes, 40 blanc à 7 5/16c, 100 coloré à 7½c.

Ingersoll, 10 septembre.—En vente, 2,670 meules; pas de vente.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 7 septembre. Vingt-six fromageries ont mis en vente 2,024 meules. Il a été offert pour le tout 7½c, mais ce prix n'a pas été accepté.

St-Hyacinthe, 7 septembre.—Ventes, 7,000 meules à 7c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y avait au quai, lundi, 8,000 fromages en vente. La plus grande partie a été vendue à 7½c, le reste, à 7c et au-dessous. Le tout sujet à inspection, ce qui veut dire qu'il n'y a pas beaucoup de lots qui aient rapporté en définitive plus de 7c.

La demande est tombée net, après la vente du quai, il a été ensuite impossible de trouver un acheteur sérieux. Liverpool a cessé tous ses achats; il n'y a que Bristol qui prenne encore quelques lots et, pour ce marché, il faut un fromage couleur paille. On peut placer cependant encore à 7c quelques petits lots de fromage de la fin d'août, mais pour ceux de la première quinzaine d'août, pas moyen de rien faire.

Dans ces conditions nous serions tenté de conseiller aux fromagers, s'ils peuvent le faire, de garder chez eux leur fromage de septembre. Il faudra bien, si on leur coupe tout à fait les vivres, que les acheteurs anglais se montrent plus raisonnables.

Et pourtant, quand on voit que le fromage anglais lui-même, d'après les rapports que nous publions plus haut, subit la même dépréciation que le nôtre, on ne sait trop si l'on ne ferait pas aussi bien d'imiter les fermiers anglais et de vendre à tout prix.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Meules.
Mongolian	Liverpool	4846
Vancouver	"	5135
Lake Winnipeg	"	1673
Nessmore	"	1491
Buenos Ayrian	Glasgow	847
Concordia	"	1325
Montevidean	Londres	10063
Assaye	"	18910
Memphis	Bristol	11875
Total		56763
Semaine corresp. 1894		71857

Exportations jusqu'à date:

1895.....	959,323
1894.....	1,009,542

ŒUFS.

Marché tranquille et soutenu; les œufs mirés valent de 10½ à 11½ la douz. A Liverpool, les œufs canadiens sont cotés de 6s 6d à 6s 9d par 10 douzaines.

LEGUMES.

Les haricots nouveaux sont offerts au char de \$1.25 à \$1 30, livrés ici. Les marchands se hâtent d'écouler ce qui leur reste de la dernière récolte.

Les pois à soupe peuvent s'acheter à 72½c par 60 livres, au char.

Les pommes de terre valent de 40 à 45c la poche.

MIEL ET CIRE.

Les arrivages augmentent et les prix baissent. Le miel en rayon vaut encore de 8 à 12c selon qualité et emballage; le miel coulé blanc se paie de 5 à 6c et le rouge de 3 à 4c. La cire vaut de 25 à 26c.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$18 50
Choix à fancy en petites balles.....	17 00 à 18 00
Beau à bon.....	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	11 50 à 12 00
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine dernière 173 chars de foin et 18 de paille, plus 21 chars de foin pour l'exportation. Semaine précédente, 195 chars de foin et 21 de paille

La condition du marché est virtuellement la même que la semaine dernière. Nos cotes sont pour le vieux foin. Le nouveau commence à arriver. Il faut compter de 50c à \$1.00 de moins pour le foin nouveau. Nous croyons que les bas prix des grains ont une tendance à faire baisser le prix du foin.

A Montréal, quelques commerçants prétendent qu'ils peuvent obtenir une hausse de 50c à \$1.00 par tonne; nous n'avons pu trouver aucune confirmation de cette assertion, si ce n'est pour le commerce d'exportation des animaux qui, étant plus actif, demande plus de foin No. 2. Il est possible que les fournisseurs de ce foin aient été obligés de payer un peu plus cher. Mais rien dans les marchés étrangers ne justifie les exportateurs à payer plus cher que la semaine dernière à la campagne.

Le son, le gru et la moulée sont faibles, mais sans baisse notable.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 50 à 11 00
do do No 2 do.....	9 50 à 10 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne.....	23 50 à 24 50
do No 1 do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 19 50
do No 2, do.....	00 00 à 18 50
do No 3, do.....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do.....	17 50 à 18 00
do (Ontario) do.....	18 50 à 19 00
do au char.....	16 50 à 17 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 28 00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 27 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez E. DUROCHER.
Tel. Bell 2664

NOTES SPECIALES.

MM Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidé-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Un lot considérable de moulée de blé d'inde blanc américain (Homeny Feed), son, gru, pois à soupe No 1, du Haut-Canada, actuellement offert à prix réduit au bureau de la Cie

TRANSIT MILLING AGENCY,
253 rue St-Paul, Montréal.

Les actionnaires de la Imperial Brush Manufacturing Co. viennent d'avoir une réunion à la Chambre de Commerce. A cette réunion il a été décidé de commencer sans retard la construction des ateliers. La manufacture sera établie au coin des rues Ontario et Jeanne d'Arc, et couvrira une superficie d'environ 35,000 pieds. Il faut que tout soit prêt pour entrer en opération dès le commencement du printemps.

Ont été nommés directeurs pour l'année nouvelle: MM. R. Forget, de L. J. Forget & Co; Jos. Brunet; H. Laporte; Hon. A. Desjardins et Robert Bickerdike.

Parmi les articles exhibés cette semaine, à Montréal, sur les terrains de l'Exposition, il en est qui intéressent d'une façon toute spéciale nos lecteurs de la campagne.

Nous citerons entr'autres les machines à moudre de S. Vesst et Cie, à Joliette, P.Q., qui seront en opération sur l'emplacement de l'Exposition; tous ceux qui ont besoin de ce genre de machines ne devront pas oublier de les examiner et de se rendre compte de leur bon fonctionnement, de leur rendement et de leurs qualités.

Voir l'annonce dans une autre colonne.

Les voyageurs de commerce des épiciers en gros ont eu l'heureuse idée de se former en association. Une première réunion a eu lieu samedi soir. Le bureau de direction a été formé comme suit, par voie d'élection:

Président, Mr. Massicotte; vice-président Mr. William Duckworth; secrétaire, Mr. E. Gouin; trésorier, Mr. A. W. Childs. Directeurs: MM. J. Ethier, C. A. Corrigan, E. A. Cardinal, D. Lapointe, P. Grace et A. Lacroix. M. Thomas Gauthier, président honoraire et M. J. O. Levesque, secrétaire honoraire.

La seconde assemblée aura lieu aujourd'hui.

PETITES NOTES

La presse de Montréal a été invitée très courtoisement, d'assister à une représentation spéciale, sorte de répétition générale du cirque de l'Exposition de Montréal, hier, jeudi.

Il arrive, à tout âge, dans un mouvement d'éloquence, que l'on renverse son verre sur la nappe, à la grande contrariété de la maîtresse de la maison. Chacun s'empresse à verser sur le point contaminé le contenu de la salière; l'émotion est vive. Mais la nappe est surtout sujette à se laisser traverser par la fâcheuse ondée, de façon à laisser tacher la table qu'elle protège insuffisamment.

Comment y obvier? En rendant la nappe imperméable, sans toutefois recourir à la tutélaire, mais vulgaire toile cirée.

Voici comment on peut y parvenir, d'après ce que la Science pour tous nous apprend:

Il suffit de prendre un blanc d'œuf dans lequel on fait dissoudre un peu d'alun et de bien imbiber la nappe du liquide ainsi formé. Quand le linge est sec, il peut contenir un liquide comme le ferait un morceau de peau tannée ou de parchemin.

Ce fait est très facilement explicable: le mélange d'albumine et d'alun produit, par la dessiccation, une matière insoluble qui obstrue les pores du tissu et ne permet plus au liquide de filtrer à travers l'étoffe.

Depuis le 1er septembre, les huîtres ont fait leur rentrée sur le marché de New-York, d'où elles avaient à peu près disparu après le 1er mai. Non pas que la consommation des huîtres cesse complètement pendant les mois d'été, les mois sans r, mais il est de mode de ne manger ce délicieux bivalve qu'à partir du 1er septembre, et on le chercherait vainement pendant ces quatre mois sur les cartes des grands restaurants où le clam trône en maître. L'industrie ostréicole, à New-York seulement, représente un chiffre d'affaires de 15 millions de dollars et occupe environ cent mille hommes. Non seulement New-York fournit des huîtres aux grandes villes de l'Ouest, mais il en envoie aussi à Philadelphie, à Washington et à Baltimore, et il en exporte en Europe. L'an dernier, cette exportation s'est chiffrée par 4,000 barils; cette année elle atteindra probablement 6,000 barils. Chose assez curieuse: alors que l'huître supporte facilement la traversée de l'Atlantique à bord des paquebots rapides, elle se trouve très mal du voyage en chemin de fer, et généralement elle arrive en plus mauvais état à Chicago qu'à Londres.

Les New-Yorkais ont plusieurs façons d'accommoder les huîtres; Les plus usitées sont la soupe aux huîtres et les huîtres frites. Mais aujourd'hui, dans tous les restaurants qui se respectent, on ne sert plus les huîtres sur écaille, comme en Europe. La mode veut également qu'on ne mange que de petites huîtres: les grosses sont envoyées dans l'Ouest, où l'on continue, paraît-il, à les mettre à toutes les sauces. Enfin, l'huître qui fera prime cette hiver est celle venant d'Oak Island, une petite île située dans la Great South Bay, Long Island, lieu d'origine également des célèbres huîtres Blue Point. Celles-ci, assure-t-on, n'ont rien perdu de leur saveur, mais les gourmets leur préfèrent les huîtres d'Oak Island. Ajoutons que la récolte s'annonce comme devant être abondante, que la qualité est excellente et que les prix n'ont rien d'excessif.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Pelletier & Cie, manufacturiers de pantoufles.
Alex. Wand & Son, entrepreneurs.
R. Ford & Co., provisions.
American Brace Co.
Gerhardt & Co., fabricants de boîtes à cigares.
Lemire et Rhéaume, nouveautés.
The Murray Ship Lining Co. (Ltd.)
Robert et Fortier, nouveautés.
Windsor Mills.—L. Bernier, Fils & Cie, mag. gnl.
Magoy.—Shurtleff & Wilcox, imprimeurs et éditeurs.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—A. Blancheri & Co., tailleurs; Antoine Blancheri seul.
W. Lapointe & Cie., grain et foin; Emélie Drapeau, épouse de Wilfrid Lapointe, seule.
O. J. Monday & Cie, marchands tailleurs; Eugénie Tellier, épouse de O. J. Monday, seule.
D. E. Noël & Cie, bois et charbon; Delphine Mathieu, épouse de D. E. Noël, seule.
Knott & Gardner, plâtriers; George Knott et Charles Gardner.
Lapointe & Cie, entrepreneurs; William Lapointe et Joseph Sanscartier.
Wm. Paxton & Sons, tonneliers; William Paxton, Alfred J. Paxton, Wm. H. Paxton et Arthur N. Paxton.
Roy & Boire Drug Co.; Félix M. Boire et Annie Mary Carr.
H. M. Donahue, chapellerie; Eleanor M. Donohue, épouse de Gustave Naoust, seule.
William Farquharson, tailleur; Thomas S. Tait, seul.
Mme P. Oscar Gervais, épicière; Marie Roy, épouse de P. Oscar Gervais, seule.
Gerhardt & Co., fabricant de boîtes à cigares; John Hammond, seul.
Haussen & Tressider, entrepreneurs, etc.; Jos. Forrence Haussen et John James Tressider.
Lemire et Rhéaume, nouveautés; Louis Rhéaume, seul.
Loiselle Frères, commerçants; Fortunat et Origène Loiselle.
Martin & Carrière, entrepreneurs; François Martin et Aquilas Carrière.
G. K. McDowell, agent de manufactures; Chas Rufus McDowell et George A. Patterson.
Montreal Dress Stay Co., manufacture de bretelles, etc.; Marie Lorne, épouse de Albert Dubrulé et Terrence Carlin.
Piers, Locke & Co., marchands commissionnaires; Margaret A. Locke, seule.
Court Shirt Manufacturing Co., Ernest, Arthur et Omer F. Marshall.
J. J. Duhamel & Cie, tailleurs, Jean O. Duhamel, gérant, et Joseph Duhamel, commanditaire pour \$200 jusqu'au 1er mai 1897.
T. W. Foster & Co, commerçants; Elizabeth Spencer, épouse de Thomas W. Foster, seule.
Union Hand Laundry; Hormisdas J. Gendron et Alfred Fiset.
St. George de Windsor.—Mme Damase Geoffroy, mag gnl; Marie Morrissette, épouse de Damase Geoffroy, seule.
Québec.—B. Houde & Cie, fabricants de tabacs, etc.; Jos. Alphonse Dussault et Joseph Ernest Dussault.
East Angus.—L. Bernstein & Co, commerçants; Harris Bernstein, seul.

Granby.—Elkins & Peasley, menuisiers; Ernest H. Elkins et George M. Peasley.

Windsor Mills. Fradette & Cie, boucliers; David Fradette et Jean Baptiste Poirier.

FONDS A VENDRE

Montréal.—Robert & Fortier, nouveautés; en vente sur dissolution de société.

Québec.—O. Bolduc, modiste.

Quebec Cigar & Tobacco Co.

Eugène Bernier, hôtel.

F. Moisan & Cie, manufacturiers de chaussures.

St. Jérôme.—L. Contant, nouveautés; aux enchères.

Chicoutimi.—Pednault & Tremblay, mag. gnl.; le 19 sept.

Wilfrid Perron, mag. gnl.; le 19 sept.

FONDS VENDUS

Montréal.—T. W. Foster, restaurant.

H. Gariépy, épicière; à 47c.

Joseph Foisy, épicière.

J. T. Poirier & Cie., épiciers.

F. Lafortune, épicière; à M. Loiselle.

Sherbrooke.—S. C. Nutter, embouteilleur; à Milwaukee Lager Beer Co.

St. Henri de Montréal.—Chas. Sauvé, nouveautés; à 52c.

INCENDIES.

Montréal.—Euclide Gagnon, épicière.

Granby.—C. E. Booth, beurrier; incendie partiel.

Fraserville.—M. Raymond, agent.

Hadlow.—J. Dussault, commerçant.

DÉCÈS

Québec.—Paul Mathie, pharmacien.

C. A. Verge, médecin.

Carleton.—P. P. Couillard, mag. gnl.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—John Humphrey & Co., restaurant.

Meyer, Spaul & Schlegeman, exportateurs de foin et grain (succursale de la maison de Londres); Frederick W. Boschen, agent, à Montréal.

William B. Baikie, libraire, etc.

Huntingdon.—J. Findlay, tailleur.

St. Hermas.—Joseph Lacasse, mag. gnl.

St. Henri de Montréal.—Thomas St. Jean et Cie, épiciers.

Stanford.—Arthur Girouard, furbantier

West Cox.—Raymond Bourdages, mag. gnl.

Cup Santé.—Napoléon Latulippe, cordonnier.

Alfred Lavallée, charpentier.

Deschambault.—La Compagnie de Paquetue de Deschambault; L. Z. Bouille, gérant.

St. Casimir.—E. & L. Lebœuf, mag. gnl.

Thetford Mines.—Théodule Turcot, épicière.

Victoriaville.—P. Thibault, mag. gnl.

St. Henri de Lévis.—J. B. Miville, sellier et cordonnier.

St. Michel.—Fortunat Rousseau, mag. gnl.

Westmount.—Mme Napoléon Millaire, marchandises de fantaisie.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Montréal.—Mme Emélie Vergègle, épouse de M. François Soucisse, hôtelier.

Ann Catherine Reay, épouse de Arthur March Featherston, manufacturier.

Dorothy Catherine Henner, épouse de Calvin Dexter M. Reay, marchand.

Mme Antonia Brault, épouse de M. Eugène Dulude, commerçant.

Joliette.—Mme Victoria Pichette, épouse de M. Charles Désormiers, commerçant

St-Isidore.—Mme Mathilde Deniger, épouse de Uldéric Gibault, commerçant.

Mme Antoinette Garon, épouse de M. Arthur Gibault, commerçant.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—J. B. Roy & fils, le 24 sept.

Québec.—Godbout & Lamontagne, le 23 sept.

St-Jean.—Jos. Barsalou le 23 sept.

St-François du Lac.—S. Cartier, le 22 sept.

CURATEURS

Montréal.—Bilodeau & Renaud à J. P. Boyer.

Québec.—O. Jobin à Frs Moisan & Cie.

Pointe Gatineau.—P. J. Bazinet & A. Turcotte à Louis Lavoie.

St-Jean.—Jos. Laroie à A. A. Decelles.

St-Isidore.—Nap St-Amour à Ulderic Gibeau et A. Arthur Gibeau,

AVIS DE FAILLITE

VENTE DE

DETTES DE LIVRES

DANS L'AFFAIRE DE

J. C. MACFARLANE & CIE

Manufacturier de cigares, Montréal.

les soussignés vendront par encan public,

Mercredi, 18 Septembre 1895, à 11 hrs A.M.

A leur salle, No 69 rue St-Jacques.
Les dettes de livres des dits faillis, se montent, d'après liste, à \$2,536 31
Condition de vente; comptant.
La liste des compte peut être consultée et toute information obtenue en s'adressant au bureau du curateur.

ROMEO PREVOST,

Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prévost & Cie,
Comptables, Curateurs et Commissaires,
Nos 6 et 7 Bâtisse "New York Life"
Montréal.

AVIS DE FAILLITE

In re

ST. JEAN FRERES,

Marchands de Ferronneries, Montréal,

FAILLI.

Le soussigné vendra par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Freres, 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, 18 Septembre 1895, à 11 hrs a. m.

L'actif mobilier des dits faillis, consistant :
1o. En un stock général de Ferronneries et fixtures \$ 2178 18
2o. En Dettes de livres et Billets recevables 504 67
3o. Le loyer du magasin, No 1331 rue Ste-Catherine, pour jusqu'au 1er Avril 1896 240 00
\$2922 85

Pour être vendu en lots comme ci-dessus et pour argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, Lundi et Mardi, les 16 et 17 courant.

L'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau.

Pour autres informations s'adresser à

AMÉDÉE LAMARCHE, Cessionnaire.

Bureau de Lamarche et Olivier,

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 9 Septembre 1895.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DÉFENDEURS.	ACTIONS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Vaddas Jos et al	Belanger L. C		205
Jasmin Jos	Dunham Tp.	Fiske J	175
Brady Au tin	Farnham.	Scott J	187
McKay E. C.		Coderre F	105
Leduc Emilie et al	Lauson.	Desjardins Rose	559
Shipman Ths. D.	Lévis.	Sewell H. H	152
Arsenault David		Laine D. et al	288
Auclair E	Montréal.		
Bacon J	LeFourneux Fils & Co	Do mtly W	351
Barr Dme E. M.		Rose E. T	200
Battle A. E.		Duquette E	207
Bétiuchamp J. A.	Cav. rhill J. L. et al		161
Bourgeois G.		Laferrrière O	115
Bourguoin G. et al	Nat. Bk of Scotland		942
Boyer J. P.		Langhoff J. et al	516
Bradley W.		Mathews Dme E	112
Brodeur C.		Gagnon Dme S. et al	143
Bryson, A.		Minogue M	157
Bruneite L.		DeMartigny C. es-ql	166
Hurt W. J. et al.		Mathinson J	195
Beamser H. J.		Labelle L	116
Caldwell W. A.		Hunter Dme N	120
Caive Dme P.		aruc M	185
Cardinal P.		Meyer J. H. et al	323
Catelli P.		Vallee D. C. et al	150
Chitrcrhill Delle E		LeSola C. J	100
Consumers Cordage Co		Morris C. B	208
Bagenais J. Bte		Boileau G	950
DeMontigny B. A. T.		Chisholm C. R	177
Dompierre Dme J. et vir		Villeneuve J	284
Duchesneau Dme J. et vir.		Robertson W. W	219
Dumas W.		Cloutier Dme J	146
Dumphy B.		Beaubien Hon. L	192
Dusseault O.		Deschamps J. B	171
Farguhar Dme J. L. et vir.		Tarrante S	125
Filiatraul S.		Chartand W	137
Fisher A.		Desrosiers A. esql	309
Giguère J. B.		Sorignet A	10000
Gougeon Dme M. J. et vir.		Lanctot N	372
Gravel F. X.		Germain A et al	244
Hammill Dme M. A. et vir		Neumont G A	148
Hébert J.		Brazeau A	120
Henderson D. H. et al		Ci é de Montréal	50.4
Hughes G. A. et al		Virue J. et al	223
Jacob D.		Fox S	345
John J.		Simard J	262
Lalmand Dme L.		Legault D	488
Lauson L.		Corb il P	322
Lévesque F. X.		Plouffe J	200
Lefebvre E.		Dussault V	76.0
Lemay E.		Lavigne L	176
Lemieux A.		Roy J. B	200
Madden Dme E. et vir		Doughty A. G	200
Malhiot L. H.		Carter E	924
Martin Dme E.		Renard A	109
Martin J. D.		Belleh H. C	190
Martineau J.		Boisvert T	395
Mayer Dme A. et al		Senechal A	168
Miron G.		Filteau L	500
Mooseley E. T.		Rosbach J. et al	10582
Morrison I.		Graham A. H	1.8
McDonald Wm G. A.		Beauchamp Dme G	199
Odea J.		St-Pierre H. C	255
O'Sullivan E. J.		Contant Dme A	111
Rossier L.		Hannon M	161
Rudolph M.		Shaw J	500
Scott Dme M. N.		Greenshields J. N. et al	222
Simpson R.		Closs Dme M. J	120
Tacker C. J.		McGarry D	389
Tardif D. et al		Connors D	3.0
Tite Dme A. F.		Perrault D	201
Vinette J. Bte et al		Giroux O	225
Walker Dme J. S. et vir		Mahon E. J	2000
"		Brady H	5090
"		Virtue J. et al	273
Ward J. A.		Caverhill J. L. et al	216
Washington Bldg Trust.		Brandon - tg Co	25.
Whelan D.		Letourneau fil. & Co	191
Williams E. P.		Upham R. E	165
Wood J. B.		Lillie Dme M. et vir	397
Béland Philia et al		Trepanier J. E	180
Bussiére Jos. et al.		Gosselin D	154
Cameron John D.		Dudley L. et al	399
Cie du Haras de Quebec		Blouin Ls et fils	167
Drolet Jos.		Deslauriers L	148
Laberge Oct.		Guay P	102
Lalberté J. B. Jr		Corriveau M	107
Langlois Jos. S. et al		McKeen C. E	555
Larochelle Jean		Onellet O	121
Leclere B.		Thomas J. E	508
Lirette Edz		Sleeson J. et al	5734
Lortie Edm.		Gaboury A	264
Poirras Jos.		Neilson J	2947
Rochette A. C. et al.		Brulotte A	108
Tozer, Richard S. et al		Gowen H	5009
Vandry Geo. A.		Turner R	845
Woods Hy. G.		Bellingham S. R	8633

Shefford Tp.		
Hubert Jean.	Bonin Marie	700
Marston Sam	Wallace J. J	210
Sillery.		
Walsh Maurice	Procureur Général	109
Stanstead.		
Clark Hugh	Taylor J. E	660
Stoke.		
Gamsby, Royal et al	Lamoureux O	630
Ste Anne.		
Codot Philippe	Grandbois J. E	131
Spencer Cove.		
Falardeau A. H	Turner R	1178
Sutton Tp.		
Willey, J. P.	Sweet S	270
St Cyprien.		
Nolette Ambr.	Soc P. Const d'Iberville	4960
St François de Beauce.		
Poulin Jos. et al.	Laine D. et al	371
St Gervais.		
Coté Marcel	Dorion J	570
St Hyacinthe.		
Berthiaume Moise	Raymond N	167
Ménard Theodule	Brien Dme E	340
St Jean, I. O.		
Blouin M. Eug et al.	D'Arteau P. C	118
Ste Perpéue.		
Pinard J B	Pinard Dme R	3.1
Ste Sophie de Lévard.		
Courteau G	Marchildon C. J	492
St Valentin.		
Mailloux, J. Edm	Ethier F	218
Trois-Rivières.		
Neveu E.	Panneton E	126
Valcartier		
Hick J. Jo	Brody Dme M	205

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
Batiscan.		
Rinfret Ern.	Carroll H. J. B. et al	161
Dusham.		
Dalpe Moise	Demers Nap	177
Immaculée Conception.		
Beaugrand L. G	Forest S	161
Magog.		
Lacroix Alfred.	Bque Nationale	117
Melbourne.		
Allen Henry A. et al	East Townships Bk	635
Montréal.		
Abel E. S.	Massé G. F. X	102
Brennan Vve Arch	Fulton John N	715
Burgess Thos	Gauthier J. E	100
Bergeron Ls	Roy Inst. for Adv. of Learning	220
Cite de Montreal	Mathews G. H	2548
DeCuw Douglas	Royal Elect. Co	152
Dewitt Frs. Chs	Emard J. U	127
Humsden Dme J. et al	Brown A. S	178
Duplessis N. L.	Leduc Joel	302
Ford Robt.	Brown A. S	178
Gélmias Dlle M. B	Lacombe G. A	355
Germaine Vve Ger	Courteau F. E	132
Giroux Dme H	Adams H. F	197
Joyal Arthur	Provencher H	467
Labadie J. E.O.	Bque Jacq. Cartier	428
McFarlane Jas. N.	Racine L. et al	228
Mercier Rosario.	Gauchier A. A	199
Montreal Silk Mills Co	Haskell J. F	278
Pedneault Alph	Coristine Jas et al	1.8
Poirier Dlle P.	Lacombe G. A	190
Pouliot Aime	Renard H	115
Selerier Jos.	Camerlain A	100
St-Jean Samuel	Binette A	235
Terre Israel	Drysdale D. C	800
Whelan D.	Beaumier H	500
Sorel.		
Beaulieu C. H	Gauthier A. E	533
Ste-Angèle.		
Tétreault Fred. et al	Banque du Peuple	200
Ste Gertrude.		
Mayrand Onésime	Hamel L	256
St-Guillaume d'Upton.		
Beaugard E.	Racine A	132
St Henri		
Léonard Cyrille	Beauvais Amable	25
St Isidore.		
Gibeault Arthur L.	Dupuis Bernard	1195
St Jean.		
Roy Thos. fils	Loiselle B	111
St-Jean Dist.		
Martel J. O.	Dubuc A	551
St Laurent.		
Jasmin Vincent F.	Brien W	188
St Germain Ls. esql	Laramée Dme Eug	95
St-Lazare.		
Rozon Oct.	Mongenais J. B. A	357
St Léon.		
Domphousse Elie et al	Béland I	220
St Louis du Mile End		
St Jean Dme J. L.	Auclair P. et al	117
St Martin.		
Barbe Adrien	Bigras M	1057
St Zotique.		
Méthot Frs.	Jasmin Dme M. es-ql	1222
Trois-Rivières.		
Grewier U. & Cie	Ganong Bros	132
Wotton.		
Bissonnet e Calixte	Vilandre et Freres	29

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Bedford Dist.		
Goyette Gilbert	Dorion Dme Thérèse	7.
Bury.		
Card R. G	Stokes T	81
Côte St Paul.		
Daignault Amédée	Luttrell J	29
Durham.		
Jerval Frank	LeBaron G. A	15
Lacolle.		
Lamoureux Alb. et al	Gregoire T	75
Les Cédros.		
Leroux J. M.	Massey-Harris Co	19
Longueuil.		
Labelle Ulric E.	Moineau F	41
Montréal.		
Benham Sam. W.	Stroud D	10
Blouin Jos.	Demers Dme J. et vir	27
Boilard Jos	Marin N	28
Bonin A.	David J. B	30
Bourget P.	Lussier A	41
Cairns Chs C.	Atkinson W. H	83
Carroll Mary	Can. Pac. Ry Co	30
Cox John et al	Dom. Color & Varnish Co	90
Cyr Ulric	Cox J. et al	42
Daignault Euclide et al	Chaput A. J	25
Davis J.	Riendeau H	86
Fitzgerald Ed. R.	Bourguoin J. H	95
Gagnon F.	Deschamps J. B	17
Généreux L O. P.	Austin C	17
Gilchen H.	Baumier H	71
Glennan Josua	Marin N	10
Goodspeed T. C.	Kearney P	72
Hamel N.	Boyer H. O	20
Holiday Henry	Masson L. N	19
Houle Camille	Beaudry S	40
Irons G. H.	Nash F	20
Johnson John	Bourguoin J. H	22
Laframboise Nare.	Martin T	81
Lapointe Wm	Dagenais E	59
Larin Cls	Valiquette A	31
Lavoie Jos.	Merello Dme C. J. et vir	12
Lavoie Delima	Durostiers J. A	30
Leduc Jos.	Archambault H	25
Leveille Chs	Perodeau N	83
Maguire Dme A. D. et al.	Halpin W. et al	35
Malthot J. B. A.	Prud'homme A	30
Mallette L. N.	Lalonde J. H	50
Marinda A.	Proulx F	21
Mayot M.	Murray J	51
Murray Norman	Owen H	17
QBrien W. J.	Bozzelli T	44
Ouellette A.	Verailles N	13
Papineau L. J.	Lapointe N	14
Pedcau Alb.	Bde de Lorimier R	33
Perrault F. X.	Bque du Peuple	22
Picotte P. et al	Paterson Mfg Co	20
Rielle J. B.	Quimet A	19
Roy Ulric	Cox J. et al	72
Starke R. A.	Hall R. B	31
St-Amour E.	Lanthier F. X	27
Trudeau T.	Mooly M. et al	29
Trudeau Dme Annie	Aroun J. Z. et al	12
Vezina D.	Manuf. Life Ins. Co	14
Watson Alex.	Mus on L. N	16
Whelan D.	Bourdon, J. E	50
White J.	Inghis R. J	71
Wilson A. C.	Savage F. A	89
Winter C W.	Sutherland J.	99
Nicolet.		
Malbiot Edm.	Kearney P.	29
Martin Jos. A.		59
Notre Dame de Grâce.		
Leduc Benj. sr	Grothe J.	50
Potton Tp.		
Lepine Edouard	Gilman H. A	41
Richmond		
Denis L. A.	Marshall J. et al	27
Poirras Dme Lse et vir	Marshall J. et al	35
Shawville.		
Morrison Hiram	Cox J. et al	31
Sherbrooke.		
Bruno Stephen	Therrien C. E	81
Gatien Michel	Campbell F	15
Spring Hill.		
Goudreault G. J.	Carignan D	26
Jandreau Jos	Bourr A	81
Ste-Agathe des Monts.		
Hamon Alain	Philipps P	55
St-Césaire.		
Benoit Jos. E	Collin L. J	11
Ste Cunégonde.		
Stone Edward	Pringle Dme M	16
St-Denis L. J.	Desy S	65
St Cyprien.		
Blanchet Herm	Chaput E	18
St Fortunat.		
Lemay Simon	Drolet O	95
St Jérôme.		
Kavanagh Calixte	Samuel T. D	16
St-Joseph, Soulanges.		
Leroux J. M.	Turcotte F. de S	39
St Lambert.		
Renwick Ths A	Wade A. S	25
St Laurent.		
Dussault G. et al	Girouard J. B	12
Tingwick.		
Purcell Patrick	Charest B	21
Trois Rivières.		
Lacourse Horace	Kearney P	55

GRAINS DE SEMENCE BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO,
MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE
PLATRE A TERRE. SPECIALITE POUR CECLÉS AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS.....
TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures,
Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, --- PEINTRES ---
DECORATEURS 317 rue St-Paul, QUEBEC.

THÉS NOUVELLE RECOLTE
EX. EMPRESS OF INDIA
" EMPRESS OF JAPAN

Un grand assort. iment de THÉS verts, noirs et du Japon.
Aussi, assortiment complet d'Épiceries et Liqueurs.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

Avantage Extraordinaire

NOUS OFFRONS AUX MARCHANDS DES AVANTAGES UNIQUES POUR
LEURS ACHATS DE CLAQUES, VEUILLEZ EN BENEFICIER EN
PLAÇANT VOS COMMANDES DE SUITE. NOUS TENONS
EN MAGASIN UN IMMENSE ASSORTIMENT DANS LES

CLAQUES " JACQUES-CARTIER " ET " GOOD YEAR PATENT "

--- DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS, CHEZ ---

J. H. BEGIN, MARCHAND EN GROS ET A COMMISSION
DE CHAUSSURES ET CLAQUES

121, rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC.

J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.

126 à 140 rue St-Paul, QUEBEC.

FARINES, GRU, SON, ETC.,

MOULEE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saindoux, Jambons fumés,
Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage " franco ou en douane " à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements
Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. **Téléphone 771.**

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, QUEBEC.

SPECIALITÉ : Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à
Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Élastique.

AUSSI : ---JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

BURNS & LEWIS

Habillements Confectionnés en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADDLER est en ce moment dans la Province de Québec, et il
doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS
pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

"Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de
livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de
compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la " North America,"
compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUEBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872

Spécialité : ---REGLLEMENTS DE FAILLITES

FARINES.....

ET

PROVISIONS

Lard en quart, Jambons fumés,
Saindoux en Chaudières et
Seaux, Gruau, Barley, Pois,
Fèves, Huile Morue et Loup-
Marin, Sel, Beurre, Farines de
toutes sortes. Une visite ou
demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

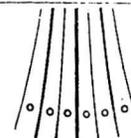
Bureau : 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Entrepôts : RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

Aux Marchands

EN GENERAL

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LES
CELEBRES TABACS COUPES, SUIVANTS



CHAMPAIGN,
MORNING DEW,
GOLDEN LEAF
FAVORITE,
COMTE DUFFERIN,
SWEET BOUQUET,
HUDSON,
LE CAPORAL,
CARIBOU,
FINE CUT.



MANUFACTURÉS PAR.....

B. HOUDE & CIE,
QUEBEC

Les plus grands fabricants de Tabacs
coupés et en papier, du Canada

Chronique de Québec

Mercredi, 11 septembre 1895.

La semaine aura été bonne, incontestablement, malgré quelques défections de détail. Il est clair que le commerce d'automne commence à recevoir un mouvement bien défini et que tout s'annonce pour une bonne saison.

Les réjouissances sont nombreuses et variées, dues à la présence de frégates anglaises dans le port, de partis nombreux d'étrangers aux hôtels—le dernier arrivé est ni plus ni moins que la Convention des Banquiers qui se réunit au Frontenac aujourd'hui même; et enfin aux superbes courses de chevaux qui ont concentré l'intérêt des sportsmen sur la ville de Québec, presque sans interruption depuis huit jours. Tout cela crée fatalement un courant d'affaires dont profitent et bénéficient toutes les classes de négoce.

Chez les marchands de nouveautés, les importations et expositions des effets d'automne et d'hiver sont de toute beauté. Plus que jamais, les grands magasins étalent de splendides choses qui commandent l'attention et aident puissamment aux transactions du commerce. C'est une rivalité des plus louables et dont il faut savoir gré aux patrons des établissements à la mode. Le goût y est exquis, le choix de marchandises inépuisable, l'urbanité du personnel de plus en plus prononcé.

Chaque jour, les habitudes du commerce se font plus courtoises et, disons-le, plus honnêtes; vendeurs et acheteurs comprennent mieux leurs droits et devoirs respectifs; il s'en suit une entente cordiale que nous nous plaisons à reconnaître dans la grande majorité des magasins.

Il devient de plus en plus certain que la récolte dans toute notre région sera exceptionnellement bonne. Aussi, le prix des légumes est à la baisse sur toute la ligne. Cela a un peu déconcerté les cultivateurs qui ont transporté leurs effets sur les marchés samedi dernier et hier (mardi) et qui, naturellement, s'attendaient à battre monnaie sur place. Les ménagères en ont, de leur côté, profité pour commencer leurs provisions. *Tout se donnait*, selon l'expression populaire.

EPICERIES.

La semaine a été bonne. On se plaît à mentionner surtout que la collection s'est améliorée sensiblement. Les sucres ont faibli de $\frac{1}{2}$ de cent sur toute la ligne. A part cela peu de changement.

Sucres: jaunes, $3\frac{1}{2}$ à 4c la lb; granulé, $4\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ c; "Off" granulé, $4\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ c; granulé allemand, $4\frac{1}{2}$ à 4 $\frac{3}{4}$ c; Extra ground, $5\frac{1}{2}$ c. Powdered, 5; Cut Loaf, $5\frac{1}{2}$ c.

Sirops: Barbades, tonne, 37 à 38c; tierce 38 à 39c; quart 39 à 40c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de $9\frac{1}{2}$ à 10c.

Vermicelle de Québec. Boîte $4\frac{1}{2}$ c. lb. Quart $4\frac{1}{2}$ c. lb.

Riz \$3.25 à \$3.35; Pot Barley \$4.25 à \$4.30.

Conserves en gros: Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$1.75 à \$1.80; Tomates, 95c à \$1.00; Blé d'Inde, 90 à 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, $\frac{1}{4}$ bte 5c; do importées $\frac{1}{4}$ bte 9 à 12c; $\frac{1}{2}$ bte 14 à 18c.

Soda à laver, à 80 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, $4\frac{1}{2}$ c; do satin, $7\frac{1}{2}$ c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2c à 2 $\frac{1}{2}$ c.

Alumettes: cartes, \$3.25; Telegraph,

\$3.75; Telephone \$3.50; Dominion, Lévis et Royal \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel: en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; $\frac{1}{2}$ sac, 35 à 40c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 4 à 4 $\frac{1}{2}$ c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants $3\frac{1}{2}$ à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones: 12 à 13c la lb; do, écallées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

Les affaires reprennent vigueur, les pêcheurs du bas du fleuve sont attendus très prochainement avec cargaisons de poissons, etc, et tout fait présager d'une saison au moins dans la moyenne.

Les farines sont encore faibles et la demande est restreinte. L'avoine fait 37 à 40c par 34 lbs. (Ontario), sans tendance à la hausse.

Farines (en poche): Patente, \$2.10 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.10 à \$2.15; S. Roller, \$1.80 à \$1.90; Extra, \$1.65 à \$1.75; Superfine, \$1.50 à \$1.60; Commune, \$1.40 à \$1.50.

Farines en baril: Farine (patente,) \$4.40 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.90 à \$4.00; Extra, \$3.50 à \$3.60; Superfine, \$3.20 à \$3.30.

Lards: Short Cut, \$17.50 à 18.00. *Saindoux*: Pur, \$2.10 à \$2.20 le seau. Composé, \$1.50 à \$1.55.

Gruau: "Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs. "Medium" \$2.20 à \$2.30 "98" " " "Granulé" \$2.50 à \$2.75 "98" " " "Gruau fin" \$2.50 "98" " " "Gruau extra fin" \$3.00 "98" " "

Grains: Avoine Ontario par 34 lbs 37 à 40c; do, son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.80 à \$1.90; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 62 à 65c; moulu \$1.25 à \$1.30; orge, 65 à 70c. Pot Barley, \$2.00 à \$2.15.

Huile de morue, $32\frac{1}{2}$ à 35c; huile de loup-marin, 32 à 35c.

Sardines à l'huile: Produit de l'Union Sardinière $\frac{1}{4}$ de boîtes \$11.00 le cent; do $\frac{1}{2}$ boîte \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, $\frac{1}{4}$ de bouteilles \$2.25 doz; do huile d'olive, $\frac{1}{4}$ bouteille \$3.50; do huile d'olive, bouteilles \$6.50 dz; do huile d'olive, caniste $\frac{1}{2}$ gll. \$1.75; do huile d'olive, 1 gll. \$2.75; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

Sardines salées, quarts 3 mts. \$10.00. " " " 1 " 4.00.

Jambon: 10 à 11c; sucré, de 11 à 13c. *Fruits*: Pommes \$2.00 à \$3.50; Bananes \$1.25 à \$1.50; Oranges \$3.00 par caisses de 200; Citrons \$4.50 par caisse de 300; Cocos \$4.50 à \$5.00.

Les quelques faillites, survenues dans les nouveautés, ont pour effet de démontrer l'urgence des réformes dans ce genre d'affaires. Certaines audaces appelaient répression, et nous savons que les fournisseurs sont aujourd'hui décidés à punir les coupables.

L'heure est venue d'épurer l'atmosphère et de débarrasser le commerce de certains exploiters qui s'en donnaient à gogo, sans respect pour la propriété d'autrui.

Ils ont été une véritable cause de discredit pour notre classe mercantile, et le plus tôt ils seront mis dans l'impossibilité de nuire davantage, le mieux ce sera pour tout le monde.

Il y aurait beaucoup à dire sur la condition du travail à Québec. Dans les manufactures, on est généralement assez actif, la grande fabrique Bresse restant cependant toujours fermée.

La nouvelle circule qu'un citoyen de Québec, autrefois dans le commerce de chaussures, et fabricant, va monter une manufacture dans une quinzaine de jours, ce qui aurait pour effet d'employer beaucoup de bras qui chôment forcément.

Quant au différent qui divise les intéressés de la maison Bresse, les démarches faites, selon nos suggestions, pour le régler par arbitrage ont complètement échoué: la cour, par malheur, va se charger de déterminer les droits de chacun et, pendant ce temps, une couple de cent familles restent sur le pavé.

Nous déplorons avec tout le monde le malheur qui frappe cette maison et souhaitons encore une fois que le différent se règle, si possible, avant la rude saison de l'hiver.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

Semaine terminée le 7 septembre 1895.

QUARTIER ST-JEAN

Rue d'Aiguillon. — Lot 3206-2, avec maison de pierre, etc., terrain 30 x 60. La Société de Construction Permanente de Québec à Alexander Forrest; \$2,200 [94659].

QUARTIER ST-ROCH

Rue de la Reine. — Lots 694 et 695, avec maisons, etc, terrains le 1er 40 x 60 et le 2nd 1465 pieds en superficie. Jean Langlois à Joseph Bédard; \$2,500 [94670].

ST SAUVEUR

Rue St André. — Lot 1301, avec bâtisses, etc., terrain 43 x 63. Ls. Théophile Gingras et al. à Alphonse Boutin; \$250 [94662].

ANCIENNE LORETTE

Lot 211 et partie sud-ouest du lot 210, avec maison, etc., terrain $1\frac{1}{2}$ arp. en superficie. Michel Alain à Daniel O'Hearn; \$306 [94663].

CHARLESBOURG

Lot 243, avec maison, etc., terrain 4400 pieds en superficie. Mme Vve Jacques Lefebvre et al. à Jean Baptiste Durand; \$450 [94666].

La piastre mexicaine, qui circule beaucoup en Orient, n'a pas la même valeur que le taël chinois, quoique les négociants européens et américains aient l'habitude de les appeler tous deux des dollars. Leurs valeurs respectives en 1894, relativement à l'or, représenté par la livre sterling, ont été de 2 shillings $1\frac{1}{2}$ pence pour la piastre, et de 3 shillings 2 pence pour le taël chinois.

Le houblon est, paraît-il, le moyen le plus efficace pour expulser les vers du grain.

Son odeur forte déplaît tellement à ces insectes qu'il suffit d'en mélanger une quantité relativement faible avec le blé pour les faire sortir aussitôt.

Ajoutons que le houblon employé peut être de qualité inférieure. Il faut que le grenier soit en même temps bien aéré. Le houblon ne fait aucun tort au grain, il peut même en passer des parcelles sous la meule ou le cylindre sans porter aucun préjudice à la farine.

Allumettes.

Télégraphe, la caisse	\$3 50
Tiger	3 00
Telephone	3 30
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65

Articles divers.

Riçques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37½
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2, " "	0 00	0 75
No 3, " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 11½	0 10
London Sporm.	0 10	0 00
Fournier.	0 14	0 15
" trouées	0 09	0 21
" couleur.	0 00	0 23
Chandelles suif, lb.	0 09½	0 00
Cartes à jouer, doz	0 25	3 50
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 60	0 00
Lassis concentré, com.	0 31	0 40
" pur.	0 00	0 65
" Greenbank doz.	0 00	0 70
" Mine Royal Dome g.	1 70	0 00
" James	2 40	0 00
" Rising Sun large doz	0 70	0 00
" " small doz.	0 40	0 00
" Sunbeam large doz.	0 70	0 00
" " small doz.	0 00	0 35
Silverino grande, doz.	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 16	0 20
" No. 2.	0 00	0 15
" No. 3.	0 12	0 13
Savons, boîte.	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08½	0 10
Savon Yacht Fournier, par c. 182 lbs. lb.	0 07½	0 00
Cable coton ¼ pec., lb.	0 13	0 00
" Manilla, lb.	0 12	0 14
" Sisal, lb.	0 08½	0 07½
" Jute, lb.	0 08½	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.		0 40
" 40 "		0 50
" 48 "		0 61
" 60 "		0 75
" 72 "		0 90
" 100 "		1 25

Prix en gros

Ficelles 6 fils, 30 pieds.	0 70	
" 40 "	0 90	
" 48 "	1 20	
" 60 "	1 35	
" 72 "	1 60	
" 100 "	2 10	
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80
" doz.	1 10	2 10
" à tuyaux, gal.	0 00	0 90
" Parisien, doz.	0 70	0 75
" Royal polish, doz	0 00	1 25
Pipes, en boîtes.	0 65	0 90
Graine de lin, lb.	0 00	0 03½
" moulu, lb.	0 00	0 04
" canari, lb.	0 04	0 05
" chanvre lb.	0 04	0 05
" Rapée, lb	0 06	0 07
" canari paq., lb	0 06	0 08

Cafés.

Cafés rôtis.

Standard Java	36c
Old Gov.	34½c
Imperial	31½c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha.	26c
Old Gov. Java et Mocha.	35½c
Java Siftings	31c
Jamaïque	28c
Maracaibo	30c
Rio	75 à 27c

Chocolats et Cacaos.

Cacaos :

Cacao hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz	3 75
Cacao hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz	2 25
Cacao hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55
Essence de cacao de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40
Essence de cacao de Cowan sucré, en tins de ¼ lb., la dz.	2 25

Chocolats Cowan :

Queen's dessert, ¼ et ½ lb.	0 40
" 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½ lb.	0 35

Prix en gros

Fry's Diamond, ¼ et ½, la lb.	0 24
" 6 div., la lb.	0 24
Chocolat Parisien, marc. à 5c. la lb.	0 30
Royal Navy, ¼ et ½, la lb.	0 39
Chocolat icing paq. 1 lb. la dz.	2 25
Pearl Pink Icing " 1 " "	1 25
White Icing " 1 " "	1 75

Felix Potin :

Chocolat, qualité No 1, lb.	0 27½
" 3, lb.	0 35
Cacao, boîte ¼ lb.	0 27½

Saintoin & Cie :

Papier jaune, lb.	0 33
-------------------	------

Menter :

Papier Jaune	lb. \$0 33	\$0 36
" Chamois	0 42	0 48

Confitures et Gelées

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz.	1 90 à 2 50
---------------------------	-------------

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
" do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
" do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
" do 14 "	" 0 11½
" do 28 "	" 0 11
Tumblers de 8 onces	la douz. \$1 25
" do de 1 lb.	" 2 25

De A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb.	la douz 1 50
" do de 2 lb.	la douz 2 60

Gelées

Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
" do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
" do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09½
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
" do 14 "	" 0 09½
" do 28 "	" 0 09

Prix en gros

Tumblers de 8 onces	la douz. \$1 25
" do de 1 lb.	" 2 25
Tablettes de Gelées, Lazenby, 13 variétés p.	1 20
Tablettes de Gelées, Lazenby, 13 variétés, q.	2 20

Divers :

Marmelades, 1 lb	1 65	1 90
------------------	------	------

Conserves alimentaires.

Blé d'Inde	doz. 0 87	0 90
" Yarmouth 2lbs	" 0 00	1 50
" Windsor	" 0 87	0 85
Hoegg Baked Beans	" 1 30	0 80
Windsor	" 1 30	0 00
Haricots de Boston	" 2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.	" 0 95	0 95
Petits pois français	boîte 0 10	0 11
Petits pois extra fins	boîte 0 15	0 16
" extra gurlins	" 17	0 18
Tomates	doz. 0 80	0 95
Haricots verts	" 0 80	0 90
Champignons la boîte	" 0 14	0 24
Truffes la douz.	" 4 80	5 00
Olives	4 00	4 56
Citrouilles, 3 lbs.	0 99	0 95

Poissons :

Clams, 1 lb.	doz. 1 40	1 50
Homards	" 1 90	2 00
" boîte plate.	" 2 50	2 60
Huitres, 1 lb.	" 1 40	1 50
" 2 "	" 0 60	2 40
Maquereau	" 1 40	0 00
Sardines ¼ canad.	boîte 0 01½	0 00
" ½ "	" 0 09½	0 10
" frs.	" 0 07	0 25
" frs.	" 0 16	0 35
Smelets (Eperlans)	doz. 0 50	0 00
Saumon	" 1 30	1 40
Haieung mariné.	" 1 60	1 65
Anchois	" 3 25	0 00

Fruits :

Ananas, 2½ et 3 lbs.	doz. 2 25	3 00
Bluets, 2 lbs.	" 0 80	0 85
" 3 lbs.	" 0 00	0 60
Fraises, 2 lbs.	" 2 00	2 10
Pêches, 2 lbs.	" 2 00	2 10
" 3 lbs.	" 2 75	3 00

WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335,000

Bureau Principal: Ch. 20-25 Batisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

ACTIF.

Bons du Gouvernement des États-Unis.	\$331,985.00
Actions ordinaires à demande garanties par billets	65,000.00
Prêts sur tères hypothèques sur immeubles et sur le stock de la Compagnie	45,782.00
Mobilier, matériel et papeterie	2,717.44
Comptes à recevoir	14,597.93
Divers.	24,759.67
Argent en caisse et dans les succursales	6,686.29
	\$491,518.73

PASSIF.

Capital actions.	\$400,000.00
" " paiements appelés	12,600.00
Actions à terme	8,212.18
Actions A. payées	20,736.00
" B.	21,690.00
Comptes à payer.	28,472.31
Dû pour compléter les prêts	2,808.24
	\$491,518.73

(Signé) T. NADEAU, *Président.* T. F. G. FOISY, *Secrétaire.*

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la Washington Building Trust Co., et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance. (Signé) WM. RICHER, *Auditeur.*

No offrons un placement exceptionnel de notre stock. Correspondance demandée, s'adresser à

T. NADEAU, *Président.*

Embouteillage Illégal

\$50.00

DE RECOMPENSE

WM. DOW & CIE, paieront la récompense ci-dessus à celui qui aura la preuve que quelque personne emploie leur nom, marque de commerce ou étiquettes sans leur autorité.

LA LECTURE COMPLETE UN HOMME, LA DISCUSSION LE TIENT ARMÉ POUR LA RIPOSTE, L'ECRITURE LUI DONNE DES QUALITES D'EXACTITUDE, ET JOHNSTON'S FLUID BEEF EN FAIT UN ETRE ROBUSTE.

TOUTES les qualités fortifiantes du Beuf de Première Qualité se trouvent dans le JOHNSTON'S FLUID BEEF, sous une forme convenable pour tous, car il faut bien peu d'énergie vitale dans les fonctions de la digestion et de l'assimilation.

LES EXTRAITS DE BŒUF SONT DEPOURVUS DE TOUTE NUTRITION.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 12 SEPTEMBRE 1895

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Poires, 2 lbs.....	1 75 2 10	Lazenby, colorant pour	doz. 0 00 3 25	Sels d'Epsom.....	1 50 3 00	Fruits Secs.	
" 3 lbs.....	2 30 3 10	" sauc. Worcester,	pet. bout. doz. 0 00 2 25	Sel de soude.....	100 lbs 0 90 0 95	Raisins Valence.....lb.	0 02 0 03
Pommes, gal.....	0 00 2 20	"		Soda caustique 60°	100 lbs 1 75 2 01	" Eleme.....	0 00 0 00
" 3 lbs.....	0 99 1 00	Marinades de L.A. Dansereau & C ^{ie}		Soda caustique 70°	100 lbs 2 00 2 40	" Loose Muscatels, bte	0 00 0 00
Prunes, 2 lbs.....	1 50 2 00	Horse Head Brand No. 1	20 oz doz. 1 60	Soda à laver par 100 lbs.	0 70 0 85	" London Layers.....	0 00 0 00
Viandes en conserve :		Gladstone "	" 1 05	Sulfate de cuivre.....	lb. 0 13 2 50	" Black Baskets.....	0 00 0 00
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 61 1 65	John Roc & Co, Lon. Ang."	" 1 80	Soufre poudre lb	0 01 0 03	" Imperial Cabinet.....	0 00 0 00
" 2 lbs.....	2 65 2 75	Roberoy & Co, Liverpool"	" 1 60	Soufre bâtons	0 01 0 03	" Connaisseurs Clus.	
" 14 lbs.....	18 00 18 50	Ketchup No 2 20 oz doz	93	Soufre en sac (rock) par		ters.....	2 65 2 75
Dinde, 1 lb.....	0 00 2 30	Escompte 5 pour cent.		100 lbs.....	1 50 2 00	" Black Crown.....	0 00 0 00
Langue, 1 lb.....	3 69 3 75	Stower's Lime Juice Cordial, pts	2 doz. 4 70	Strychnine.....oz.	0 90 1 00	" Fine Dehesa.....	0 00 0 00
" 2 lbs.....	0 00 7 00	" " " qts 1	1 20	Sulfate de morphine .. lb.	1 98 2 00	" Sultana.....lb.	0 06 0 06 1/2
Langue de bœuf, 1 1/2 lb.	7 00 8 00	" double refined lime		Sulfate de Quinine...oz.	0 40 0 45	" Corinthe nouv.....lb	0 03 0 04
" 2 lb.....	0 00 8 00	juice	1 " 3 95	Sumac.....la tonne	65 00 70 00	Raisins Californie.	
English Brawn.....	0 00 1 75	" lemon syrup, bout.	4 20	Vert de Paris.....	0 17 0 23	3 cons. caisse de 50 lbs la lb.	0 05
Bœuf émietté sec.....	0 00 2 91	" carrées.....	4 20	Vitriol.....	0 06 0 08	Abricots Calif. fancy	0 05 1/2
Pâtés de foie gras.....	6 00 8 00	Drogues et Produits Chimiques		Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2	Prunes Atlas.....	0 04 1/2 0 05
Pieds de cochon, 1 1/2 lb.	0 00 2 30	Acide carbonique.....	0 30 0 40	Canada White Laundry la lb	4 1/2	Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
Poulets, 1 lb.....	0 00 2 30	" citrique.....	0 50 0 55	Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2	" molles.....	0 12 1/2 0 13
Soupes Lazenby, Real		" oxalique.....	0 10 0 12	" Blue la lb.....	5 1/2	Noisettes.....	0 08 0 09
" Turtle.....	0 00 9 00	" tartrique.....	la lb. 0 33 0 35	Lily White Gloss en livres	7	Noix Marbot.....lb.	0 10 1/2 0 12 1/2
Soupes Lazenby, assor.	3 00 3 75	Aloès du Cap.....	0 14 0 15	Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2	" Grenoble.....	0 14 0 15
boîtes		Alun.....lb.	0 01 0 03	" en 1/2 lb.....	7 1/2	" Brésil.....	0 09 1/2 0 10
carrées, assorties.....	0 00 1 65	Bicarbonate de Soude.brl.	2 35 2 75	St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2	Peanuts rôtis.....	0 08 0 08 1/2
Viandes Lazenby, en		Bichrom. de Potasse.....lb.	0 10 0 12	Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	Pecan.....	0 10 0 00
pots, petits.....	0 00 1 75	Bleu (carré).....	0 10 0 16	Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2	do polles.....	0 10 1/2 0 15
Viandes Lazenby, en		Borax raffiné.....	0 06 0 09	" en lbs la lb.....	11 1/2	Figues, layers.....	0 12 1/2 0 00
pots, grands.....	0 00 5 40	Bromure de Potass.....	0 55 0 60	Glaukos en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	" en paillons.....	0 05 0 07
Marinados Morton doz.	2 30 2 70	Campbre américain.....	0 60 0 70	Canada Corn Starch la lb.	6 1/2	Dattes, en boîtes.....	0 03 1/2 0 05
" Crosse & Blackwell,		Campbre anglais.....lb.	0 85 0 70	Durham.....	6 1/2	" en paillons.....	0 03 1/2 0 04
doz. 0 00 3 25		Cendres de soude.....	0 14 0 02	Challenge.....	6 1/2	Pommes séchées.....	0 06 1/2 0 07
" Suffolk, 20 oz. doz.	3 00 2 10	Chlorure de chaux.....	0 02 0 05	British America Corn St'ch la lb	7 1/2	Pommes évaporées.....	0 00 0 7 1/2
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00 1 80	Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25	Benson's No. 1.....	7 1/2	Fruits Verts.	
Cornichons Lazenby, 1/2 pts		Couperose, 100 lbs.....	0 75 1 00	Epices pures.		Citrons de Messine, bte..	\$7 50 à 8 50
doz. 0 00 2 00		Crème de tartre.....	0 20 0 22	Poivre blanc, lb.....	0 15 0 20	Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00
" pts 0 09 3 25		Extrait de Campêche lb	0 10 0 11	" noir, lb.....	0 10 0 15	Floride.....	0 00 à 0 00
" qts 0 00 5 75		Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14	Cannelle, lb.....	0 15 0 18	Oranges, 1/2 boîtes.....	0 10 à 0 00
Cornichons :		Garance.....lb.	0 00 0 00	Clous de girofle, lb.....	0 18 0 20	" sanguines.....	0 00 à 0 00
A. C. Dionne..... doz.	0 00 1 50	Glycérine.....lb.	0 16 0 20	" ronds, lb.....	0 10 0 15	" messine.....	0 00 à 0 00
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75	Gomme arabique.....lb.	0 50 1 25	Cassia en nattes.....	0 10 0 12	ovales.....	0 00 à 0 01
" chop.....	6 25 6 50	Gomme épinette.....lb.	0 25 0 00	Gingembre Jam. moulu..	0 25 0 30	Bananes, le régime.....	0 60 à 1 00
" Harvey, 1/2 chop.....	3 25 3 50	Indigo Bengal.....lb.	1 50 1 75	" racines.....	0 00 0 20	Cocos, le cent.....	0 00 à 3 50
Catsup de tomates.....	1 00 4 00	Indigo Madras.....lb.	0 60 0 80	" Afrique moulu.....	0 00 0 00	Ananas, la pièce.....	0 10 à 0 20
" de champignons.....	1 90 3 40	Iodure de potasse.....lb.	4 50 4 25	" racines.....	0 09 0 00	M lons d'eau..... la pre	0 20 à 0 25
Sauce aux anchois.....	3 25 3 50	Opium.....lb.	4 50 4 75	Muscade blanche.....	0 00 0 60	Raisins Concord, la lb.....	0 33 à 0 04
Sauce Chili.....	3 75 4 00	Pearline, boîte.....	5 00 0 00	" non blanche.....	0 75 0 80	do Delaware.....	0 6 à 0 6 1/2
Lazenby, sauce Harvey,		Phosphore.....lb.	0 60 0 75	Macis.....	0 62 1/2 0 70	Fruits du Pays :	
" essences d'anchois		Salpêtre.....lb.	0 06 0 75	Piment.....	0 10 0 00	Cerises le panier.....	0 01 à 0 01
doz. 0 00 3 25				Anis.....	0 08 0 10	Bluets, la boîte de 22 pintes	1 50
" catsup de champi-							
gnons..... doz.	0 00 2 15						

COWAN'S CACAO'S ET CHOCOLATS EXQUIS
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



de McLAREN

Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

LA MARQUE PAR EXCELLENCE

Raisins Secs de Californie
GRIFFIN & SKEELEY CO.

LES PLUS GRANDS EMPAQUETEURS ET LES PLUS FORTS DETENTEURS DE RAISINS EN CALIFORNIE. NE FOURNISSENT QUE LA MEILLEURE QUALITÉ. PRIX TOUJOURS SATISFAISANTS.

ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents de GRIFFIN & SKEELEY CO.

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL 12 SEPTEMBRE 1895.

	Prix en gros	
Poires.....quarts	2 50 à	4 50
Pommes d'automne	1 50 à	2 00
Tomates..... panier	0 40 à	0 50
Oignons canad. le quart	0 00 à	2 00
<i>Fruits de Californie :</i>		
Abricots, boîtes	0 00 à	0 00
Prunes	1 25 à	1 50
Poires	2 00 à	3 00
"	0 00 à	0 00
Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 60	0 65
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 60	0 65
Blé du printemps	0 60	0 65
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 80	0 85
" No 2 dur.	0 80	0 85
" No 3 dur.	0 31	0 00
Blé du Nord No 2.	0 00	0 00
Avoine	0 24	0 24½
Blé d'inde, en douane.	0 00	0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 00	0 70
Pois, No 1.	0 72	0 75
Pois No 2, ordinaire.	0 66	0 68
Orge, par minot.	0 15	0 48
Sarrasin, par 50 lbs.	0 00	0 00
Seigle, par 56 lbs.	0 00	0 00
FARINES		
Patente d'hiver.	4 10	4 20
Patente du printemps.	4 15	0 00
Patente Américaine.	0 00	0 00
Straight roller.	3 70	3 80
Extra.	3 50	3 60
Superfine.	0 00	0 00
Forté de boulanger, cité.	4 00	0 00
Forté du Manitoba.	3 90	4 00
EN SACS D'ONTARIO		
Medium.	3 40	3 50
Superfine.	3 20	3 30
FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard,	3 80	4 00
en barils.	1 80	2 10
do en sacs.	1 80	2 10
Farine d'avoine granulé,	4 00	4 20
en barils.	1 90	2 05
do en sacs.	3 80	4 06
Avoine roulée en barils.	3 80	4 06
do do en sacs.	1 80	2 00

	Prix en gros	
ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario au char, t.	18 00	00 00
" de Manitoba	16 00	18 50
Grue de Manitoba—char	17 00	17 50
Grue d'Ontario	19 00	19 50
Moulée	22 00	24 00
Huiles et graisses.		
HUILES.		
Huile d. morue T.N. gal.	40 à	\$0 15
" loup-marin raffi.	0 38	0 45
" paille	0 35	0 37
" de lard, extra	0 65	0 75
" " No.1.	0 60	0 70
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade.	0 70	0 00
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 35	1 60
" de marsouin	0 50	0 60
" de pétrole, par char.	0 15	0 15½
" " p. 20 qrt.	0 15	0 15½
" de 1 à 19 qrt	0 15	0 15½
" Américaine, par char.	0 00	0 00
" par qrt. 17½ à 20	0 00	0 00
" à salade Lazenby,	1 10	0 00
" à salade Lazenby,	2 15	0 00
" ½ pt. doz.	0 00	2 15
" à salade Lazenby,	3 75	0 00
" pint. doz.	0 00	3 75
" à salade Lazenby,	6 50	0 00
quarts doz.	0 00	6 50
Crème à salade Lazenby	2 00	0 00
petits doz.	0 00	2 00
" à salade Lazenby	3 75	0 00
grands doz.	0 00	3 75
Huile olive Barton &	8 50	0 00
G. qts.	0 00	8 50
" pint.	0 00	9 50
" Possil qts	0 00	2 75
" pint	0 00	3 50
" 1 doz. ½	0 00	3 75
Loubon, la	1 40	1 50
caisse 2d.	6 00	9 50
Plagniol c.	2 50	2 50
Huile de foie de m. Nor. g.	2 00	2 50
Ter. g.	1 00	1 50
Liqueurs et spiritueux.		
Brandies. (droits payés.)		
Hennessy * caisse	12 50 à	12 75

	Prix en gros	
Hennessy * V O caisse.	16 25	0 00
gallon	6 75	0 00
Martel * caisse.	12 25	12 50
gallon	0 00	6 65
Marceau caisse	8 75	0 00
Jockey Club *** caisse	7 50	0 00
" V.O.	8 75	0 00
" V.S.O.	10 00	0 00
" V.S.O.P.	12 00	0 00
" W.V.S.O.P.	17 30	0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts	8 75
" " " "	24 pts	9 75
" " " "	48½ pts	10 75
" " " "	12 qrts	12 25
" " " "	24 pts	13 25
" " " "	48½ pts	11 25
" Imp. flasks 16 à la c.	10 25	10 25
Rivière-Gardnat, cais-e.	10 00	00 00
gallon	4 15	00 00
B. Liet Fils & Co. caisse	12 qts	10 50
" " " "	24 pts	11 50
" " " "	48½ pts	12 50
" " " "	gallon	3 75
Bulon, caisse	8 50	00 00
"Optima," caisse	17 00	00 00
Derby, caisse	0 00	6 00
gall.	3 25	0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	9 00	0 00
gall.	4 15	4 47
Renault & Cie, caisse	15 25	0 00
gall.	4 10	4 30
Laurier fils, caisse.	0 00	7 00
J. Aubeville et Cie, caisse	0 00	6 00
Brunier fils & Cie	0 00	5 50
National	0 00	5 00
Marceau, gallon	4 00	0 00
De Laage.	9 00	24 00
Paul Cardin, caisse.	6 00	0 00
Rhums.		
Jamaïque gallon	4 25 à	6 15
St. Georges	12 lit.	0 60 12 25
" " " "	24 ½ pts imp.	14 25
Diamant	12 bout	7 50
White Ball, gal.	12 bout	7 50
des Lys.	12 "	11 50
" " " "	12 lit.	13 75
St. John, caisse	7 75	00 00
St Jos ph Jamaïque, caisse.	11 50	00 00
St Felix, Martinique, caisse.	10 50	00 00
Gins		
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85	11 25

	Prix en gros.	
Jno. De Kuyper 25 à 49 c.	5 80	11 20
" 50 c. et plus	5 75	11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05	10 2½
" 25 à 49 c.	5 00	10 10
" 50c et plus	4 95	10 00
Visser	1 à 24c.	5 60 10 75
" 25c et plus	5 20	10 35
Méeus	5 60	0 00
Bull's Head	4 50	8 50
Star	4 25	8 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 60	0 00
Gins en fûts.		
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80	0 00
" quarts	2 85	0 00
" octaves et ½	2 90	0 00
" au gallon	2 95	0 00
Tous autres gins : 5c. de moins.		
Whiskeys Importés.		
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
" " " "	gallon 3 90	4 00
Royal Eagle	caisse 9 25	9 50
Sheriff's	" 9 00	18 00
" " " "	gallon 4 05	4 15
Mackie's R.O sp Scotch	8 25	10 25
" Islay	" 8 25	8 50
Brand	" " " "	" " " "
Glentalloch	" 8 75	8 80
" Hig'd	" " " "	" " " "
" " " "	gallon 3 55	3 70
Glenlivet * caisse	9 00	9 25
" " " "	10 00	10 25
" " " "	4 15	6 15
Watson old Scotch, caisse	7 25	8 25
" " " "	8 25	9 25
J Jameson & Son * Ir.	0 00	9 50
" " " "	0 00	11 50
Geo Roe & Co	" 9 00	00 00
" " " "	9 75	10 50
Banagher	" 9 75	10 25
" " " "	gal. 3 90	4 15
Dunville & Co	" csc 7 75	0 00
Watson old Irish, caisse	7 25	8 25
" " " "	pts 8 25	9 25
Spiritueux Canadiens, gal. imp		
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25	1 40
" 50 O. P.	3 70	3 80
" 25 U. P.	2 00	2 10

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 — SOURCE DU PAVILLON —
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE
 Marchands de Farine
 Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.
 Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

NOUS OFFRONS AU COMMERCE
10000 CAISSES DE CONSERVES Tomates, Pois, Blé-d'Inde, Saumon
 --- LES MEILLEURES MARQUES ---
L. CHAPUT, FILS & CIE
Epiciers en Gros
MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1895

	Prix en gros
Rye U	2 00 2 10
Toddy	1 95 2 10
Malt	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20 2 35
" 5 ans	2 40 2 65
" 6 ans	2 50 2 75
" 7 ans	2 60 2 80
Corby I. X. L. caisse	0 00 8 50
" X. T. C.	0 00 6 50
Imperial 1889 qts.	0 00 7 65
" flasks	0 00 8 15
" 1/2 flasks	0 00 8 65
Club 1889 qts.	0 00 9 15
" flasks	0 00 9 65
" 1/2 flasks	0 00 10 15
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye Whiskey	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye	5 75
Empire Rye	6 75 7 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 25
Orange Bernard, caisse	6 60 0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00 6 60
Vermouth Italien, caisse.	6 35 6 75
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale verte.	10 75 11 00
Curacao blanc.	00 00 10 75
Curacao Orange	00 00 10 75
Prunelle	13 00 13 50
Kummel doux	00 00 12 25
Crème de Cacao	00 00 14 75
Anisette	00 00 10 75
Cherry Brandy	00 00 11 25
Marasquin	00 00 12 25
Kirsch	00 00 10 25
Kirsch fin	00 00 11 25
Kirsch rassia	00 00 13 25
Absinthe, 12 bout.	00 00 12 00
Absinthe, 12 litres.	00 00 13 50
Amer Cusenier	00 00 11 00
Bitter	00 00 11 00
Sirops de Gomme, d'Orgéat, de Grenadine	caisse 00 00 8 50
Produits de la Grande Chartreuse.	
Chartreuse Blanche, c'se 12 lit. 24 1/2 lit.	17 00 18 25
" Jaune,	22 00 23 25
" Verte,	26 10 27 75

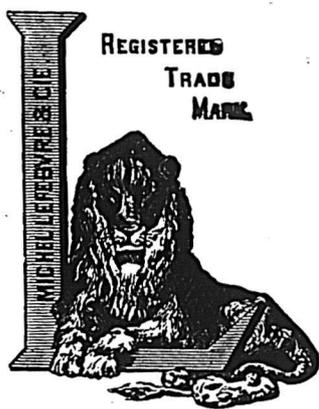
	Prix en gros.
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " " " "	5.4 " 1 26
" " " " " "	4.2 " 0 90
" " " " " "	2.8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4.2 " 0 90
" " " " " "	2.1 " 0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24 1/2	15 50
" verte " " " "	18 50
Liqueurs A. Marspoil.	
Marc. Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
Liqueurs Simon Ainé.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75
Mélasses.	
Barbades tonne gal.	0 00 0 37
" tierce et quart.	0 00 0 40 1/2
" au char, tonne.	0 00 0 36
" an char, tierce.	0 00 0 39 1/2
Trinidad	0 00 0 00
Porto Rico, tonne.	0 00 0 36
" au char	0 00 0 35
Montardes.	
Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " " " "	0 40 0 42
" " " " " "	0 39 0 40
" " " " " "	0 72 0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " " " "	0 40 0 42
" " " " " "	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
Durham, jars.	0 00 0 60
Poney,	0 70 0 75
Impérial, doz.	0 95 1 00
Moutarde Superfine, A. C. Dionne	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00

Pâtes et denrées alimentaires	
Prix en gros	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Macaroni du Canada	0 04 0 00
Vermicelle	0 04 0 00
" boîte de 5 lbs	0 20 0 00
" 10 lbs	0 40 0 00
Lait concentré, doz.	1 90 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25
Farine préparée, Brodie	
" XXX, 6 lbs.	2 60
" " " " " "	3 " 1 35
" " " " " "	3 " 2 40
" " " " " "	3 " 1 25
Farine d'orge, doz.	2 25
" de seigle, doz.	2 20
" de Gluten lot, doz.	5 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2
Orge mondée (pot).	2 20 2 25
perlée.	3 75 4 50
Pâte Cook's Friend:	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.	\$2 40
" 2, 6 " " " "	0 80
" 3, 4 " " " "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12, 6 " " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10
" 3 " " " "	1 75
" 4 " " " "	1 10
Poissons.	
Harengs Shore	0 00 4 75
" " " " " "	0 00 0 00
" Labrador	0 00 0 00
" " " " " "	0 00 0 00
Harengs Cap Breton	0 00 5 25
" " " " " "	0 00 2 90
Morue sèche	5 60 5 50
" No 1 en quart.	0 00 0 24
" No 1 large quart.	0 00 0 00
" No 1 Draft lb.	0 00 0 00
Morue désossée.	0 06 0 64
Poisson blanc lac Sup.	0 00 5 50
Truite des lacs	0 00 0 00
Saumon Labrador	0 00 0 00
Saumon do	0 00 0 00
Maquereau No 1	0 00 0 00
Saumon Colombie A.	0 00 6 75
do do baril	0 00 11 50
Anguille	0 00 0 00

Produits de la ferme	
(Prix payés par les épiciers.)	
Prix en gros	
Beurre.	
Townships frais	0 15 0 16
" 2de qual.	0 00 0 00
De l'Ouest	0 11 0 11
Rouleaux	0 00 0 00
Beurre de beurrieres d'automne	0 00 0 10
do frais.	0 18 0 19
Fromage.	
De l'Ouest	0 07 1/2 0 00
De Québec	0 07 1/2 0 10
Petites meules	0 07 1/2 0 00
Crus.	
Mirés à la caisse	0 11 0 11 1/2
Chaumés à la caisse	0 00 0 00
Ordinaires	0 10 0 10 1/2
Sirop et sucre d'érable.	
Sirop d'érable en qrtals lb.	0 44 0 05
" en canistre le gl.	0 55 0 60
Sucre " " la lb.	0 05 0 07
Miel et cire.	
Miel coulé	0 03 1/2 0 67
Miel blanc nouveau	0 07 0 08
Miel en gâteaux	0 08 3 12
Cire vierge	0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 68 à 0 11
" " " " " "	1 oz. p. doz 0 35
" " " " " "	" 2 " " 0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " " " "	4 " " 0 60
" " " " " "	6 " " 1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 00
" " " " " "	Wyeth's.
" " " " " "	demiards par doz 6 50
Trézor des nourrices,	par doz 1 40
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters,	" 7 00
Radway Ready Relief,	" 1 90
Pain Killer,	par doz 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" " " " " "	Hoyt's. 1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conservés au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
 Négociants Industriels.

MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
Beurre et Fromage
 Et Marchands de Provisions en Général,
 104 Rue des Sœurs Grises.
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

ARRIVAGES CONTINUELS
 Pour répondre aux demandes.

SEL

DEMANDEZ NOS PRIX
 Pour votre Stock d'automne.

Verret, Stewart & Co.
 MONTREAL ET QUEBEC

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
 MARCHANDS DE METAUX,
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
 Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mas tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies rondes, Scies a moulins, Godendards et autres scies.
 Bureaux: 144 rue William,
 Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

Prix en gros	
Essences 55c.	\$1. 50 1 75
café.....	\$2. 3 50 6 75
Quiétal.....	\$1 70 17 00
Rob Bonum.....	1 70 17 00
Emulsion C. Beaupré.....	3 50 36 00
<i>Société "La Titia."</i>	
Poudre de viande, le flacon...	1 25
Chocolat à la viande, lb.....	1 50
Cacao à la viande, la boîte.....	1 25
<i>Spécialités de L. Robitaille, Joliette.</i>	
Doz. Gros	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthm. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tuo-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00
Spavin-Curo grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
<i>Spécialités de Picault & Contant.</i>	
Doz. Gros	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition 1 lb.	0 80 7 20
" 1 lb.	1 25 13 00
" 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz	18 00
" 6oz	15 00
Emulsion "	4 00
Huile Vétérinaire.....	1 50
Essence d'épinette.....	0 80
<i>Spécialité de A. C. Dionne.</i>	
Sirop de merisier composé	\$1 50 0 00

Prix en gros	
Riz.	
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus..	3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
English style.	
En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs.....	3 30
5 9	3 25
10 24	3 20
25 et plus.....	3 15
Titiz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs.....	le sac, 1 35
50	2 60
Salaisons, Saïndoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
le quart.....	18 00 00 00
le 1/2 quart.	9 25 00 00
Short Cut Clear	
le qt. 00.	18 00
le 1/2 " 0 00	9 25
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	18 00 00 00
Lard Mess de l'Ouest,	16 00 00 00
Saïndoux :	
Pur de panne en seaux.....	1 90 2 20
Canistres de 10 lbs.....	9 1/2 11
" 5 "	9 1/2 11 1/2
" 10 "	10 11 1/2
Composé, en seaux.....	1 35 1 37 1/2
Canistre de 10 lbs.....	7 1/2 c
" 5 "	7 1/2 c
" 3 "	0 7 1/2
Jambons, la lb.....	10 11
Saïndoux	
Standard, en seaux.....	1 45 1 47 1/2
Globe,.....	1 35 1 37 1/2
Divers :	
Lard fumé, la lb.....	0 11 0 00

Prix en gros	
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	
Saucisses au porc frais.. lb.	0 07 0 08
" de Bologne... lb.	0 06 1/2 0 07
au poulet... doz.	0 00 1 00
Sapallo.	
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr. 11.30	
Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 75 à \$2 90
" 5 lbs.....	2 65 2 70
" 7 lbs.....	2 40 2 50
Sel gros livré, sac.....	0 50 0 00
Sirops.	
Sirop américain..... gal.	0 00 0 00
Amber..... 1/2 qts	0 30 0 00
Extra V. B.....	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 09
" 8 lbs	0 34 0 36
Sucres.	
Brut Boucants et quarts..	0 02 1/2 0 03 1/2
Jaunes raffinés.....	0 03 1/2 0 04 1/2
Extra ground.....	0 04 1/2 0 05
Cut loaf.....	0 05 0 00
" bte	0 05 1/2 0 00
" bte	0 05 1/2 0 00
" bte	0 05 1/2 0 00
Powdered.....	0 05 1/2 0 00
" bte	0 04 1/2 0 00
Extra granulé.....	0 04 1/2 0 00
" No 2.....	0 04 1/2 0 00
Suif.	
Suif raffiné, la livre.....	0 05 1/2 à 0 06 1/2
Suif brut,.....	0 03 1/2 à 0 04 1/2
Tabacs.	
Navy..... 3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace..... 7s et 12s	48
Butt's No 1.....	12s " 48
British consols.....	4s " 59
Laurel.....	3s " 49
Brier.....	7s " 47
Honey suckle.....	7s " 56
Napoléon.....	8s " 56
Victoria.....	12s " 47
Index.....	7s " 44

Prix en gros	
Brunette.....	12s lb 44
" Derby " Plug	" " 50 1/2
Solace à fumier	7s " 50 1/2
" " "	3s " 50 1/2
Old Chum Solace à chiquer.....	58
Thés.	
Japon commun à bon...	0 16 0 23
" bon à choix.....	0 20 0 27
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou.....	0 15 0 58
Oolong, bon à fin.....	0 45 0 50
" Formosa.....	0 25 0 50
Y. Hyeon commun à bon	0 14 0 20
" moyen à choix	0 25 0 35
" choix extra.....	0 60 0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30
" moyen à fin	0 24 0 46
" fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" fin à extra.....	0 35 0 50
Souchong.....	0 25 0 60
Vinaigres.	
<i>De MM. M. Lefebvre & Cie.</i>	
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 33
Côte d'Or, Bordeaux	" 0 28
Extra Crystal Pickling	" 0 28
Ordinary	" 0 23
Vin blanc XXX	" 0 25
" XX	" 0 20
" X	" 0 17
Cidre clarifié XXX	" 0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	" 0 45
" " doub.	" 0 35
Spécial X,	" 0 15
Vins.	
Non Mousseux :	
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50
" gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
" St Julien,	6 65 7 65
" Châteaux,	5 00 25 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 24 00
" ordinaire gall.	0 00 1 05
Sielle, gallon.....	1 35 1 60
Sherry, caisse.....	4 50 11 00
" gallon.....	00 95 04 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" " Gordon & Cie	3 75 00 00

CHOUINARD & GERVAIS
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul --- 269 rue des Commissaires
MONTREAL

SPECIALITES :
BEURRE, FROMAGE et ŒUFS
Avances libérales sur consignations.
Correspondance sollicitée.....

Le Sirop **QUIÉTAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

JOSEPH CONTANT

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

Biscuits, Marinades, Etc

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de **John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de Liverpool.

Vendus par tous les épiciers de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.

FABRIQUE DE VINAIGRE... EUREKA



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.....

ALF. ROBITAILLE
MANUFACTURIER DE
VINAIGRES et MARINADES
QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1895.

Prix en gros.	
Porto gallon.	2 10 4 00
Moselle, caisse.	06 50 24 00
Sauternes, caisse.	6 65 7 65
Graves, caisse.	6 50 7 50
Malaga, Gordon & Cie cse	4 00 0 00
Champagnes,	
grts. pcs.	
J. Mumm, caisse.	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.	31 00 33 00
Arthur Roederer, caisse.	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.	31 00 33 00
Eug. Cliquot, caisse.	27 00 00 00
Pommery, caisse.	31 00 33 00
Fréminet, caisse.	26 00 27 00
Morizet, caisse.	25 00 27 00
Louis Roederer, caisse.	31 00 33 00
Gold Lack Sec, caisse.	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse.	30 00 32 00
Perrier-Jouet, caisse.	31 00 33 00
E. Mercier & Cie., carte	
or, caisse.	31 00 33 00
Gd vin des Ambassadeurs, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.	18 00 19 00
E. Cazanove "	24 00 00 00
Tessier, caisse.	15 50 17 00
Moussesux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00 21 00
Hock Mousseux, caisse.	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.	9 50 10 00
Stimulant au vin de Ran-	
cio, la douz.	0 00 9 00
Cuirs et peaux.	
Cuirs à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 27 0 28
" " " 25 " et au-des. 0	25 0 27
" " léger.	0 27 0 28
" " No 2	0 25 0 00
" " 18 lbs en moy.	0 00 0 25
Zanzibar	0 22 0 23
Slaughter sole No 1 steers.	0 00 0 30
" " p. ord.	0 00 0 30
" " No 2	0 28 0 01
" " union crop No 1	0 00 0 40
" " No 2	0 30 0 35
Harnais fins à la main p. lb.	0 34 0 35
" " No 2	0 28 0 30
" " fins à la roue p. lb.	0 32 0 35

Prix en gros	
Harnais No. 2	0 28 0 30
" taureau p. lb.	0 28 0 30
Vache cirée mince p. lb.	0 40 0 45
" forte No. 1 p. lb.	0 38 0 40
Vache grain, pesaute p. lb.	0 40 0 45
" Hm, M. Lin le p.	0 16 0 17
" écossaise p. lb.	0 40 0 00
Taure française p. lb.	0 85 0 90
" anglaise	0 80 0 90
" canadienne	0 60 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70 0 80
" " 36 à 45 " p. lb.	0 60 0 70
" " 45 et plus p. lb.	0 60 0 65
Vache fendue Ont H	0 25 0 30
" " Hm	0 25 0 30
" " Med	0 25 0 30
" " junior	0 22 0 25
" " Qué. sen. h. a m	0 23 0 28
" " jun. m. à light	0 20 0 25
Vache vernie le pied.	0 00 0 20
" d'Ontario	0 20 0 40
Cuir verni uni, grainé "	0 00 0 20
Mouton mince la doz.	6 00 0 00
" épais	12 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 35
Kid Chevette	0 30 0 35
Chèvre des Indes glacée "	0 12 0 15
Kangourou	0 40 0 60
Dongola dull	0 20 0 30
Buff d'Ontario H. 0 16	H. M. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 14
Buff de Québec H. 0 16	H. M. 0 16
" M. 0 16	L. 0 16
Buff de Québec No 2	0 00 0 14
Glove Grain Ontario	0 14 0 15
" Québec	0 13 0 14
Pebble " Ontario	0 14 0 16
" Québec	0 14 0 15
Cuir à bourrure No 1. 0 20	No 2 0 18
" fini français	0 20
" russe	20 0 25
Cuirs à Reliure.	
Maroquin large doz.	\$24 00 \$36 00
" petit.	18 00 22 00
" persian p.	12 00 20 00
Veau de lol, im. \$48 00 S. Royal	\$40 00
" " " " Royal	\$30 00
Veau de lol M. \$30 00	D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" " imitation le pied.	0 30
" " seal	0 20
Veau de Russie doz.	72 00

Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$8 50 0 00
do do No. 2	7 50 0 00
do do No. 3	6 50 0 00
Veaux, la livre	0 08 0 00
Agneaux, la pièce	0 00 à 0 05
Moutons, laine	0 00 à 0 00
Moutons, tondu	0 00 à 0 45
Steers, par 100 lbs.	9 00 à 9 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest No. 1	0 00
do do No. 2	0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 22 à 0 24
Arrachée, non assort.	0 21 à 0 21 1/2
Chaussures.	
Brogans	\$0 80 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	1 10 1 40
Kip	1 20 1 50
Buff	1 25 2 00
Veau	2 00 3 85
Buff Congress	1 35 2 00
Veau	2 25 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 15 3 90
Bottes en feutre	1 60 2 00
" " " "	1 80 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 80 à 1 00
Split Balmorals	0 80 1 05
Kip	1 10 1 20
Buff	0 90 1 30
Pebble	0 90 1 30
Buff Bals clous en cuir	1 10 1 25
A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 15 1 40
Buff lustré	1 20 1 30
Pebble	1 20 1 60
Lustré	1 35 1 60
Chèvre	1 75 2 00
Veau poli	1 40 2 00
Chevreau français	1 90 3 60
" canadien	1 50 2 85

Prix en gros		
A, extra supérieure,	0 23 à 0 25	
B, supérieure,	0 20 à 0 21	
Noire,	0 17 à 0 18	
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16	
Argstralio, lavée,	0 00 à 0 00	
Buenos Ayres,	0 30 à 0 32	
Natal, en suint,	0 16 à 0 17	
Pelloterics brutes.		
Prix payés à Montréal.		
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00	
Rat musqué (printemps)	0 07 0 10	
Marte, No. 1	1 50 2 00	
Ronard roux	1 30 1 50	
Pecan	5 00 8 00	
Bête puante	0 50 0 70	
Ours	8 00 20 00	
Loutre	8 00 15 50	
Castor, la livre	1 00 5 00	
Chat sauvage	0 25 0 75	
Prix en gros.		
Hommes.		
Garçons.		
Enfants.		
\$0 80 à 1 00	\$0 75 à 0 85	\$0 70 à 0 80
0 90 1 10	0 85 0 95	0 80 0 85
1 10 1 40	0 90 1 15	0 75 0 80
1 20 1 50	0 95 1 20	0 80 0 90
1 25 2 00	1 05 1 45	0 90
2 00 3 85		
1 35 2 00		
2 25 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 2 60	1 25 1 50
2 15 3 90		
1 60 2 00		
1 80 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		
Femmes.		
Filles.		
Enfants		
\$0 80 à 1 00	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 60
0 80 1 05	0 75 0 95	0 50 0 65
1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80
0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75
0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 70
1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 70
A CHEVILLE.		
A COUTURE.		
1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80
1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80
1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80
1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80
1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15
1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00
1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70
1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 60

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold } Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO., PETER F. HEERING, R. THORNE & CO. "Kilty Scotch," GREENLESS BROS "Claymore Scotch."	Cognac. Cognac. Copenhagen Greenock. Glasgow.
CORBY'S DISTILLERY, J. W. BURMESTER, BONSOMS & MULLER, J. ORNOSA & CO., SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO., ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Spe- cial Brandy.	Corbyville. Oporto. Tarragona. Reus. Jerez. Malaga. Beaune. Bordeaux. Cognac.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, BLANKENHEYM & NOLET, Key Gin, ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth, Torino.	Belfast. London. Rotterdam Saumur. Torino.

BERNIER & CIE.,
 GRAINS, FARINES, SON ET GRU,
 MOULÉE, GRAINES DE SEMENCE
DETAIL
 271 & 273 rue CASCADES
 SAINT HYACINTHE



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions. Produits de la ferme
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

...GRATIS
 NOUVELLES PANCARTES
 POUR DECORER VOS VITRINES
Adam's Tutti Frutti
 GOMME A MACHER
 S'adresser à.....
ADAMS & SONS CO., - 11 et 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

Fers et Métaux. FERRONNERIE ET QUINCALLERIE. Prix en gros. Fers à cheval: Ordinaires, au baril... 3 65 0 00. En acier... 5 00 5 75. Fiches: Coupées, toutes dimensions... 3 15 3 75.

Fil de fer: Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs... 2 60 0 00. Galvanisé... 3 15 4 25. Fil de laiton, à collets... 0 35 0 40.

Clous coupés à chaud: Au char, 10c de moins. De 5 1/2 à 6 pcs, par 100... \$2 50.

Clous coupés à froid: De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs... 3 00. Clous à finir par 100 lbs: 1 pouce... 4 75.

Clous à river par 100 lbs: 1 pouce... 5 00. Clous d'acier: 10c en sus. Clous galvanisés, par 100 lbs... \$9 25.

Métaux. Cuivre. Lingots... par lb 0 11 1/2 0 12. Etain. Lingots... 0 16 1/2 0 17.

Fontes. Siemens... par tonne 16 00 17 00. Coltness... 00 00 00 00. Calder... 00 00 00 00.

Tôles. Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs... 2 00 2 20. Etamée, No. 24, 72x30... C 06.

Matériaux de Construction. CIMENTS. Ciment de Portland... 1 90 2 25. Plâtre calciné... 1 80 2 00.

BRIQUES. De Montréal... 8 00 8 50. Du bord de l'eau... 4 50 5 00.

PEINTURES. Blanc de plomb pur, 100 lbs... 4 75 5 00. Rouge de Paris, Red Lead... 4 25 5 00.

VERRES A VITRES. United 14 à 25... 1 20 à 1 30 50 pds.

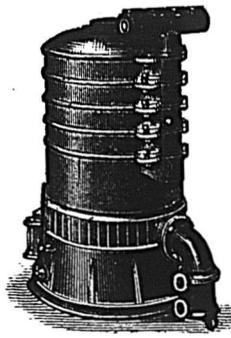
TUYAUX ET CONDUITS. Tuyaux en fer—liste: 1 pouce de diamètre... 0 08.

BENNING & BARSALOU

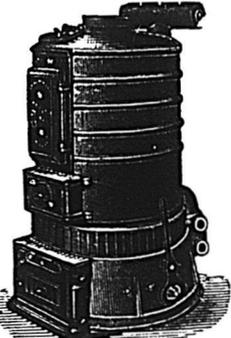
La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada. Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission. 86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL. Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire. Joliette, P. Q., Canada.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1895.

Tuyaux en gres—UNE, ESC. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 28
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

8 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
2 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 9 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

Siphon :

4 pouces	1 40
6 " " " "	1 90
9 " " " "	2 75
12 " " " "	4 00

Tuyaux à chemins :

92 pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 10
Furnace do	5 10
Egg do	5 10
Stove do	5 25
Chestnut do	5 25
Peanut do	0 00
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate * do 2000	0 00 6 00
Scotch Steam * do 2240	3 90 4 50
Vale Grate do 2000	5 25
Welsch Anthracite do 2000	5 75
Pictou do 2240	" " "
Cape Breton do " "	3 45
Glace Bay do " "	" " "
Sydney do " "	4 00
Reserve do " "	" " "
Charbon de forge do 2000	5 25 5 75
Lehigh pour fond. do	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé	4 60

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 1 50
Bouleau, &c. do	3 25 à 3 80
Epinette do	3 25 à 3 80
Slabs par chars	24 00 à 27 00
" en barge. Corde.	1 90 à 2 25
Rognures, le voyage	0 00 à 2 25

Américain

Erable piqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	do	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	04 à 06
	do	8 à

Bois de Service

Pin.

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00	16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00	15 00
1, 1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	10 00	12 00
do do. No 2	do	6 50	8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

Fruche.

1, 2 et 3 pces	do	9 00	10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	10 00	11 00	
Lattes—1ère qualité	do	1 60	1 75	
2ème do	do	1 35	1 50	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	3 00
do 2ème do	do	do	1 75	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 40
do X	do	do	1 50	1 50
Bardeaux fruche marchande	do	do	1 75	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Charpente en fruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00	15 00
Charpente en épinette	do	16 00	16 00
do en épinette rouge	do	25 00	30 00

Bois dur.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	60 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

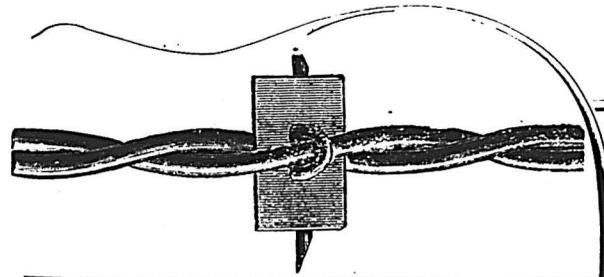
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"



LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand ; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la
SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,
PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,
Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL
Un assortiment des plus variés
A vendre aux plus bas prix du marché.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures
Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECK E,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

PRETS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis à vis le Bureau de Poste

MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL

D. PARIZEAU
CLOS, Tél. Bel No 6678.
Canal Lachine
BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE

H. BOURQUIN

T. PREFONTAINE & CIE

.. Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,

STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés,

Tél. Bell 8141.

MONTREAL

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

Argent a Preter....

AUX

.....TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypothèques.

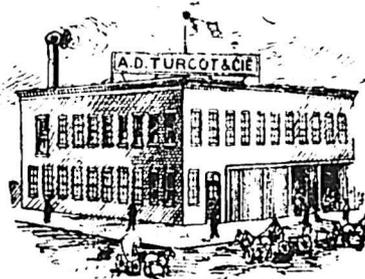
CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



A. D. TURCOT & Cie

MANUFACTURIERS DE....

Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulin à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

ALLONS AUX EXCURSIONS GRATIS.....

VISITER ET
ACHETER AU

BOULEVARD SAINT-LAMBERT

LA PLUS BELLE PLACE ET LA PLUS PROCHE DE MONTREAL.

32 TRAINS PAR JOUR. :: :: ALLER ET RETOUR 5 Cts.

ACHETEZ ET CONSTRUISEZ DE SUITE SI VOUS LE POUVEZ.

ALLONS VIVRE HEUREUX, LOIN DU BRUIT, de la FUMÉE, et au GRAND AIR, SUR LE BORD DU FLEUVE.



L. F. LAROSE

Agent du Boulevard St-Lambert



Départ pour l'Excursion à 1 Hr. p.m. précise, SAMEDI ET DIMANCHE, du No 1627, Notre-Dame

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 7 septembre 1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Bue Panet, Nos 52 et 54, maison en bois et brique. Droits dans le lot 101, terrain 48.6 x 87 d'un côté et 86.6 de l'autre. Charles Moreau, fils à Joseph C. E. Lévy; \$15.00 [39714].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Jacques Cartier, Nos 450 à 454, maison en brique. La moitié indivise de partie de 1186, terrain 53.4 x 67.3. Frs. L. Sylvestre à Eva St-Amand, épouse d'Albert Jetté; \$952.00 [39713].

Rue Notre Dame, Nos 1356 et 1358, maison en bois. Lot 9, terrain irrégulier de 3024 pieds en superficie. Frs. Lamoureux à Camille Coderre; \$2,000 [39715].

QUARTIER ST-LOUIS.

Avenue Laval, No 16, maison en pierre et brique. Lot 896-10, terrain 26 x profondeur irrégulière; superficie 2314 pieds. Joseph C. Lacoste à Napoléon Sabourin; \$6,000 [39705].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc, No 33, maison en pierre et brique. Lots 44-1 et 2, terrain 34.9 en front, 35.1 en arrière x 136.10 d'un côté et 136.9 de l'autre. La succession Robert Miller à Walter Paul; \$11,500 [39702].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Poêle (Taillefer), No 11, maison en brique. Un tiers indivis du lot 574, terrain 25.3 x 61.6 superficie 1553 pieds. André Majeau à Jean Baptiste Majeau et Rose Anne Majeau, épouse d'Antoine Vincent; \$416.67 plus rente foncière [127312].

Rues St Jacques, No 444 et Place St-David, Nos 13 et 15, maisons en pierre et brique et en bois et brique. Partie du lot 851; terrain 44.6 en front, 44 en arrière x 54.2 d'un côté 53.2 de l'autre; partie de 850; terrain 44.6 en front, 44 en arrière x 22, lot 847; terrain 44.3 en front, 46 en arrière x 65.9, superficie totale 6776 pieds. La faillite Rolland Frères à George B. Burland; \$26,000. [127316].

Rue Bishop, No 137, maison en pierre et brique. Lot 1703-35, terrain 24.6 x 103, sans la maison. Peter Lyall à Walter P. Scott; \$2,145 [127319].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Sanguinet. Lots 15-1076, 1077 et 1078, terrains 20 x 72 chacun, vacants. Mme Jean-Baptiste A. Alarie à Wilfr. d. Robitaille; \$1,830 [58003].

Rue Rivard. Partie de 15 311, terrain 20 x 70, vacant. Alphonse David esqual. à Jean-Baptiste Coulombe; \$750.00 [58027].

QUARTIER ST DENIS

Rue Drolet. Lot 190-27, terrain 40 x 75, vacant. Les Religieuses Carmélites à Israël et Adolphe Reeves; \$600.00 [57998].

Rue Amherst. Lots 5-366, 367, 499, 502, 503 et 504, terrains les deux premiers de 25 x 130 chacun et les trois derniers de

25 x 135 chacun, vacants. Fred. D. Alley à Archibald D. Taylor; \$2,400 [58004].

Rue Rivard. Lot 209-118, terrain 50 x 64.6 d'un côté et 64.3 de l'autre, superficie 3218 pieds, vacant. William E. Blumhart à Arthur Corbeil; \$403.12 [58006].

Rue Amherst, No 10, maison en bois et brique. Lots 5-449, 450 et 451, terrains de 25 x 125 chacun. Eleazer L. Rosenthal à Lévi M. Rosenthal; \$1,700 [58031].

Rue St-Hubert. Lot 7-850, terrain 25 x 109, vacant. Henry V. Meredith à Alma Tanguay, épouse de Adélarde Charrest; \$68.12 [58037].

Rue St-Hubert. Lot 7-133, terrain 25 x 87, vacant. Henry V. Meredith à Elmire Léa Cloutier; \$163.13 [58055].

Rue Huntley. Lot 8-587, terrain 50 x 100, vacant. Henry V. Meredith à George Murphy; \$356.25 [58056].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rues Ropery Nos 172 à 184, coin St-Charles. Lots 2775 et 2776, terrains 48 x 106.6 chacun. Rémi Guertin à Thomas Brossard; \$10,000 [58063].

MILE END

Rue Cadieux, No 83, maison en bois. La moitié S. E. du lot 137-149; terrain 21.3 x 87.6. François Xavier Rastoul à Alphonse Leroux; \$650.00 [58021].

Rue Stuart, maison en bois. Partie sud est de 137-392 et 303. Joseph Latour à Evangéliste Lalonde; \$600.00 [58007].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Bleury (avenue du Parc), maison en bois. Lot 13-49, terrain 23 x 83. Joseph Lemire à Edouard Roy; \$750.00 [58018].

ST-HENRI.

Rue St-Jacques. Partie de lot 1673, terrain vacant exproprié, de 5004 pieds en superficie. Le séminaire de Montréal à la cité de St-Henri; \$2,001.60 [5803].

WESTMOUNT

Avenue Victoria, No 115, maison en bois. Lot 215-98, terrain 50 x 130. Thomas A. W. Elliott et J. O. Campbell à John Thornston et Ann Buckley, son épouse; \$2,500 [58030].

Rue Olivier. Partie sud-est du lot 349, terrain 40 x 140, superficie 5,600 pieds vacant. Frederick Fairman et autres à John J. M. Maus; \$2,000 [58033].

Revue Immobilière.

Montréal, 12 sept. 1895.

Encore une toute petite semaine aux bureaux d'enregistrements. La reprise des affaires n'est pas encore apparente. Une vente de la propriété d'une maison en faillite rue St-Jacques, au quartier St-Antoine, a rapporté \$20,000; l'acheteur est un créancier qui avait une hypothèque de \$26,000. Une résidence, avenue du Parc, près de la rue Sherbrooke, a été payée \$11,500 par un riche épicière de la rue Ste Catherine. Cette vente faite pour liquider une succession a été faite à assez bon marché. Un bloc de maisons en brique, de 6 logements, rue Ropery, a été vendu \$10,000.

PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)
MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230
MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON. — Téléphone 2113.

Elévateur.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
publiques et particulières, de demandes de brevets
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publiques et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal.

Tel. Bell 2191.

HORMIDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

475½ Rue Legachetiere, Montréal

Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE.

Entrepreneurs-Menuisiers,

37 RUE LLE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell. 6328.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pieds :

Ville :	63 PIED
Rue Notre Dame (Est).....	66 c
" Bishop	85 c
" Sanguinet (St. J. Bte).....	42½ c
" Rivard (").....	54 c
" Drolet (St Denis).....	20 c
" Amherst (").....	12 c
" Rivard (").....	12½ c
" St Hubert (").....	21 et 7½ c
" Huntley (").....	7½ c
St Henri :	
Rue St Jacques.....	40 c
Westmount :	
Rue Olivier.....	55½ c

Les terrains du parc Amherst et des autres propriétés en haut du quartier St-Denis, trouvent toujours des acheteurs, quelques-uns à très bon marché. Le terrain rue Bishop payé 85c a été vendu il y a plusieurs années, mais le titre n'a été enregistré que la semaine dernière.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 0,015.00
" St Jacques.....	2,952.00
" St Louis.....	6,000.00
" St Laurent.....	11,500.00
" St Antoine.....	28,561.67
" St Jean Baptiste.....	4,280.00
" St Denis.....	3,990.62
" St Gabriel.....	10,000.60
Mtl-End.....	1,250.00
Montréal Annexe.....	750.00
St Henri.....	2,001.60
Westmount.....	4,500.00
Total.....	\$75,800.89
Semaine précédente.....	82,478.58
Ventes antérieures.....	4,262,301.33
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$4,420,580.80

Semaine correspondante.	1894.....	\$
" " 1893.....	87,016.91	
" " 1892.....	62,724.40	
" " 1891.....	99,287.63	
" " 1890.....	145,419.07	
" " 1889.....	111,667.10	
" " 1888.....	140,019.94	
" " 1887.....	102,802.92	

A la même date	1894.....	\$5,847,639.20
" " 1893.....	7,338,613.53	
" " 1892.....	10,391,153.73	
" " 1891.....	8,951,643.20	
" " 1890.....	7,258,153.88	
" " 1889.....	5,745,582.05	
" " 1888.....	5,360,810.86	

Les prêts hypothécaires diminuent, la demande se faisant plus rare et l'on voit les capitalistes rechercher ce genre de placement à des taux d'intérêt plus faciles. Nous voyons une institution prêter \$1,500 à 5½ p. c. Il y a encore deux autres prêts à 5½ p. c. pour \$2,000 et \$3,500. Par contre, un prêt de \$26,000 porte 6 p. c. Ainsi s'élargit de plus en plus la marge entre les prêts sûrs et ceux qui offrent un certain risque.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$3,400
Assurances.....
Autres corporations.....
Successions.....	1,400
Particuliers.....	64,670
Total.....	\$69,470

Semaine précédente.....	109,920	
Semaines antérieures.....	8,888,495	
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$9,067,885	
Semaine correspondante.	1894.....	\$126,410
" " 1893.....	359,210	
" " 1892.....	88,155	
" " 1891.....	60,771	
" " 1890.....	78,975	
" " 1889.....	62,075	
" " 1888.....	70,417	

A la même date	1894.....	\$4,416,501
" " 1893.....	6,004,604	
" " 1892.....	4,238,842	
" " 1891.....	4,828,173	
" " 1890.....	3,472,557	
" " 1889.....	3,175,342	
" " 1888.....	2,914,644	

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Star Life Ass. Co. vs. Queen's Hôtel Co.

Rue St Jacques, Montréal.- Partie des lots 716 et 717 du cadastre du quartier St Antoine, terrain irrégulier de 8265 pieds eu superficie; bâtisses en pierre, hôtel Queen's, magasin, etc., Nos 595 à 603 rue St Jacques.

Evaluation civique \$150,000
Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 16 septembre, à 10 h. a. m.

NOTES COMMERCIALES

L'huile d'olive de l'Andalousie s'exporte principalement pour l'Angleterre et Cuba. La France, l'Allemagne et les Etats-Unis n'en reçoivent que des quantités très minimes. Mais le port de l'Andalousie, Séville, exporte chaque année des olives pour \$400,000, en moyenne.

Une chambre de commerce a été fondée à Hull vendredi dernier. Les officiers suivants ont été nommés :

M. Basile Carrière, président; P. H. Charron, vice-président; George Racine, secrétaire; E. Doucet, trésorier.

La première assemblée aura lieu aujourd'hui.

Les horticulteurs de la Colombie Anglaise ont commencé à exporter leur fruit à Manitoba et dans les territoires. Le premier wagon, chargé de 1050 caisses de fruits, est parti l'autre jour de New Westminster à destination de Calgary, Regina Brandon et Winnipeg. Le chargement consiste en prunes et pommes.

Il paraît, d'après la *Semaine Commerciale*, que la Dominion Cold Storage Co. de Montréal, est en négociation avec la cité de Québec et les commissaires du Havre de Québec, pour monter son établissement frigorifique sur le bassin Louise. Mais la compagnie demande des faveurs énormes que nos amis de Québec ne voudront peut-être pas lui accorder. Mais que devient, pendant ce temps, l'établissement projeté à Montréal?

Il se fait en ce moment, en France, une agitation sérieuse contre la prochaine exposition universelle de 1900. L'opposition vient de province; l'élan

a été donné par le conseil municipal de Nancy qui a, par résolution, invité les sénateurs et les députés de son département à voter contre tout projet de loi portant ouverture de crédits pour cette exposition. La presse des départements est partagée en deux camps, l'un pour et l'autre contre l'exposition.

Les considérants de la résolution du conseil municipal de Nancy sont que le projet d'une exposition universelle à Paris en 1900 ne paraît correspondre à aucun besoin national de premier ordre; que l'industrie française n'est pas intéressée à offrir à ses rivales étrangères une hospitalité dont elle sera fatalement dupe; que la statistique prouve que les expositions antérieures ont causé le plus grand préjudice aux commerçants des départements; et que l'ouverture d'une exposition universelle en 1900 est en contradiction avec le régime (protectionniste) inauguré par les lois douanières de 1892.

Au fond, c'est une révolte de l'industrie et du commerce, des départements contre l'industrie et le commerce de Paris. C'est une protestation contre la concentration à Paris de toutes les forces vitales de la France et c'est la première manifestation sérieuse du mouvement de décentralisation qui fait des progrès constants en province.

Nous faisons des vœux pour que cette agitation reste stérile car, comme tous ceux qui aiment la France à l'étranger, nous nous faisons une fête d'aller admirer son art et son industrie à Paris, en 1900.

Voici le bulletin hebdomadaire du "Journal des Fabricants de sucre" sur les nouvelles de la récolte et de la fabrication :

Température moyenne de la huitaine, 16°7 contre 15° en 1894 et 22°4 en 1893. La température humide à l'excès et relativement basse signalée dans nos précédents bulletins a subi cette huitaine-ci un revirement complet. Depuis le 15 courant, les pluies ont cessé, le soleil a brillé d'un vif éclat et la température de l'atmosphère est devenue très chaude et conforme à la saison. Ces conditions météorologiques paraissent devoir donner entière satisfaction aux cultivateurs qui désiraient vivement un temps sec et chaud pour la fin de la moisson, entravée par l'humidité, et pour la croissance de la betterave, laquelle avait, dans cette dernière quinzaine, une tendance à développer ses feuilles plutôt que sa partie souterraine. Nul doute que sous l'influence de l'humidité du sol, de la chaleur et de la lumière solaire actuelles, la plante fasse de rapides progrès en poids et en qualité. Le retard de la récolte comparativement à l'année dernière s'est atténué dans une large mesure et a même cessé d'exister dans beaucoup d'endroits, de sorte que le déficit cultural admis jusqu'ici résulterait principalement de la réduction des emblavements.

Dans les autres pays betteraviers européens, on est satisfait des conditions actuelles de la température. La situation de la récolte s'est notablement améliorée depuis douze à quinze jours et on admet maintenant que c'est la diminution des emblavements qui exercera la plus grande influence sur le résultat cultural. Quant à la qualité de la récolte, l'opinion n'est point encore fixée, quoique jusqu'ici rien ne s'oppose à l'obtention d'une bonne richesse saccharine.